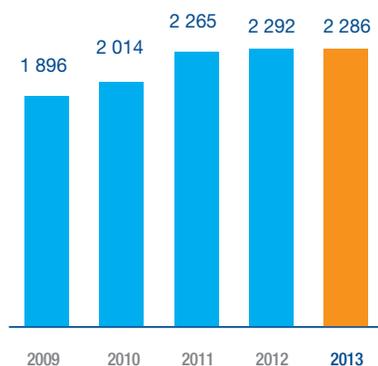


# 2013 RAPPORT ANNUEL



# CHIFFRES CLÉS 2013

## CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (en millions d'euros)



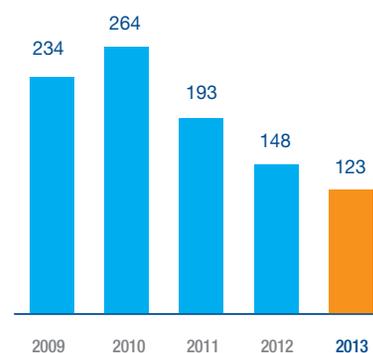
Le chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice 2013 atteint 2 286 millions d'euros, un chiffre stable (- 0,3 %) et en croissance de 2,9 % à périmètre et taux de change constants par rapport à 2012.

## EBITDA (en millions d'euros)



L'EBITDA consolidé du Groupe affiche une baisse de 2,4 % par rapport à l'exercice 2012, à 427 millions d'euros et stable (+ 0,3 %) à périmètre et taux de change constants.

## RÉSULTAT NET (en millions d'euros)



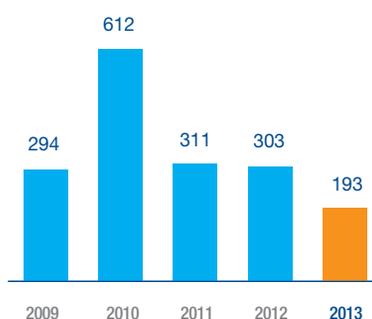
Le résultat net consolidé s'élève à 123 millions d'euros, soit 5,4 % du chiffre d'affaires.

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (en millions d'euros)



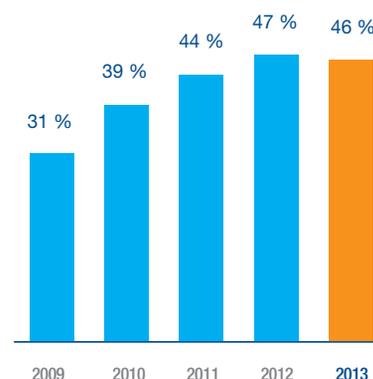
La capacité d'autofinancement s'établit à 291 millions et a permis de dégager un *cash-flow* libre de 171 millions d'euros en 2013.

## INVESTISSEMENTS TOTAUX (en millions d'euros)



La baisse significative des investissements correspond à la fin du programme d'investissements majeurs engagé en 2007.

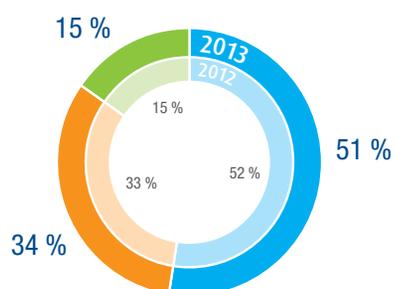
## ENDETTEMENT NET / CAPITAUX PROPRES (en %)



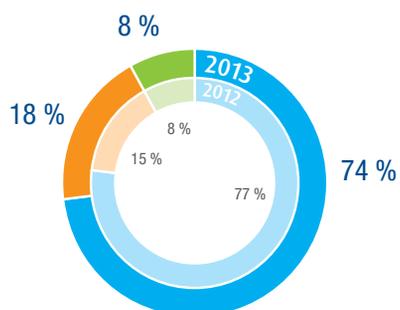
Le *gearing* s'établit à 46,5 % des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013.

## PAR ACTIVITÉ

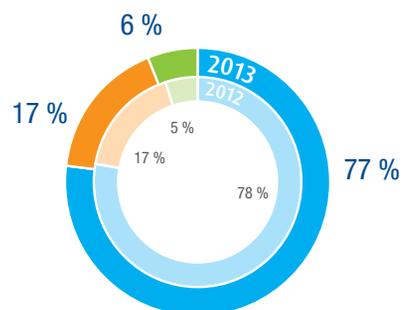
### CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL



### EBITDA



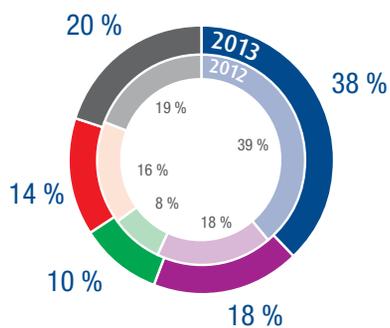
### CAPITAUX NETS INVESTIS



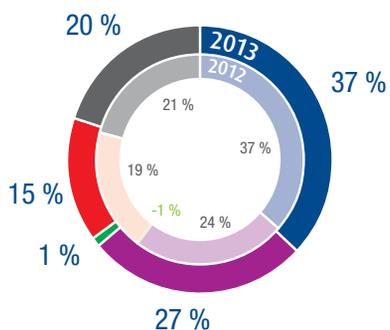
▼ CIMENT ▼ BÉTON & GRANULATS ▼ AUTRES PRODUITS & SERVICES

## PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

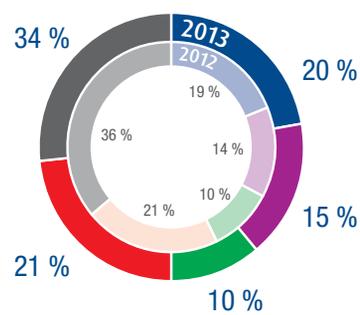
### CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL



### EBITDA



### CAPITAUX NETS INVESTIS



▼ FRANCE ▼ EUROPE (HORS FRANCE) ▼ ÉTATS-UNIS ▼ AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT ▼ ASIE



## GROUPE VICAT EN 2013 1

Profil	1
Message du Président	2
Message du Directeur Général	3
Axes stratégiques	4
Développement & Innovation	6
Gouvernance & Actionnariat	8
Bourse & Information financière	9

## RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE 10

## ACTIVITÉS 2013 12

France	14
Europe	20
États-Unis	24
Afrique & Moyen-Orient	26
Asie	30

## RAPPORT FINANCIER 37

Commentaires sur les chiffres clés	38
Comptes consolidés au 31 décembre 2013	50
Comptes sociaux au 31 décembre 2013	105

## RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE 125

## INFORMATIONS JURIDIQUES 149



▲ Beautiful Steps #7, un escalier tournant en porte à faux au-dessus de la Saône, réalisé en béton composite Vicat par les artistes Sabina Lang & Daniel Baumann.

**11**  
IMPLANTATIONS  
DANS LE MONDE

FRANCE  
SUISSE  
ITALIE  
ÉTATS-UNIS  
EGYPTE  
SÉNÉGAL  
MALI  
MAURITANIE  
TURQUIE  
KAZAKHSTAN  
INDE

**7 657**  
EFFECTIF MOYEN

**2 286 M€**  
CHIFFRE D'AFFAIRES

**123 M€**  
RÉSULTAT NET  
CONSOLIDÉ



## PROFIL

# LE GROUPE VICAT EN 2013

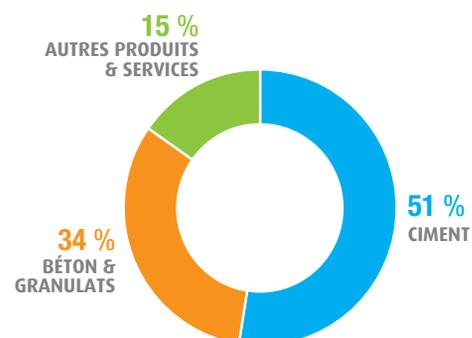
## LA PERFORMANCE CONSTRUCTIVE

Un groupe cimentier français présent à l'international qui, animé par des professionnels passionnés, apporte, par ses matériaux, produits et services, des solutions performantes aux acteurs du marché de la construction.

Le Groupe s'est, grâce à 2,7 milliards d'euros d'investissements réalisés en huit ans, déployé sur des zones géographiques à fort potentiel tout en doublant ses capacités de production cimentières et en se dotant d'un outil industriel performant.

Ce plan achevé, le Groupe garde une situation financière solide et se focalise sur la maximisation des *cash-flow* libres et la réduction de son endettement.

## CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



# MESSAGE DU PRÉSIDENT

## Jacques Merceron-Vicat

### « C'EST AVEC CONFIANCE QUE VICAT ABORDE LE FUTUR ET POURSUIT SA PROGRESSION »

L'année 2013 a marqué la fin d'une période d'investissements intensifs lancés en 2006 comprenant le « Plan Performance 2010 » dont les principales réalisations ont été l'implantation de nouvelles lignes de cuisson à Bastas en Turquie, à Sococim Industries au Sénégal, à Sinaï Cement Company en Egypte, l'augmentation de capacité du four à Vigier en Suisse, l'installation d'un broyeur ciment à Montalieu en France. Le Groupe s'est également implanté au Kazakhstan en construisant une cimenterie entre Almaty et Astana et en Inde en rachetant une société dans l'Andhra Pradesh, Bharathi Cement, et en construisant une cimenterie au Karnataka.

En avril dernier, l'usine de Vicat Sagar a été mise en service et monte progressivement en puissance avec d'excellents prix de revient.

Ces réalisations ont ainsi permis de doubler la capacité de production du Groupe pour atteindre 30 millions de tonnes de ciment.

L'année 2013 a été marquée par son cortège de crises et de difficultés : instabilité politique en Egypte, ventes de ciment en baisse en France, démarrage d'une cimenterie en Inde, augmentation importante de la pression fiscale, fortes variations de change... Toutefois, ces éléments négatifs ont été contrebalancés par une bonne activité en Suisse, en Turquie et au Kazakhstan et l'EBITDA ressort ainsi à un niveau sensiblement identique à celui de 2012 à périmètre et taux de change constant.

Il est à noter que l'implantation du Groupe dans différents pays et continents permet de répartir les risques et de préserver des résultats honorables en période de crise.

2014 devrait être une année d'amélioration. Outre la poursuite des activités qui ont bien marché en 2013, l'Inde devrait poursuivre sa croissance et la pénétration de ses marchés et les résultats de l'Egypte devraient s'améliorer. Les objectifs prioritaires pour cette année sont la mise progressive sur le marché des capacités disponibles de ciment, la hausse des prix de vente ainsi que la réduction de l'endettement.

C'est donc avec confiance que Vicat aborde le futur et poursuit sa progression selon sa devise « tel le chasseur alpin, à petits pas mais rapides ».



J'ai décidé de quitter la Présidence du Groupe à l'issue de cette Assemblée Générale. C'est avec émotion que j'ai une pensée pour tous les collaborateurs avec qui j'ai travaillé pendant 50 ans. Je les remercie de la confiance qu'ils m'ont accordée dans ce long parcours semé de difficultés et de succès.

Je remercie également les représentants du personnel avec qui j'ai eu des rapports constructifs et de qualité ainsi que les membres du Conseil d'Administration que j'ai eu l'honneur de présider pendant 30 ans. Mes remerciements vont également aux actionnaires pour leur confiance et leur fidélité.

Le Conseil d'Administration de mars dernier a élu sur ma proposition Monsieur Guy Sidos en qualité de Président à l'issue de l'Assemblée Générale. Il assumera les fonctions de Président et de Directeur Général. Il a toute ma confiance pour conduire le groupe Vicat dans son développement futur et assurer ses performances économiques.

# MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Guy Sidos

### « 2014 VERRA LE GROUPE VICAT TIRER LES BÉNÉFICES DE SES INVESTISSEMENTS PASSÉS »

L'environnement économique et politique dans lequel Vicat a évolué en 2013 dans ses onze pays d'implantation a retardé l'expression du potentiel du Groupe.

#### Des résultats 2013 contrastés, par pays

Les performances des filiales en Suisse, en Turquie, en Mauritanie et au Kazakhstan ont été remarquables. En France, l'efficacité opérationnelle a permis, au prix de baisse des investissements et des recrutements, de limiter l'impact d'une politique qui s'est avérée dissuasive pour la construction et d'atténuer les conséquences de récentes mesures fiscales dont le coût net dépasse huit millions d'euros pour le Groupe. Au Sénégal, au Mali et en Inde, la pression sur les prix de vente n'a pas été totalement compensée par les réductions des coûts. Aux États-Unis, la reprise est vigoureuse, mais elle part de très bas. Enfin, les remous politiques en Egypte ont favorisé l'insécurité qui a eu des conséquences sur le fonctionnement de l'usine jusqu'en fin d'année, période à partir de laquelle elle a retrouvé des conditions normales.

#### Des comptes consolidés 2013 affectés par les effets de change

L'appréciation de l'euro face aux autres devises dégrade la rentabilité opérationnelle du Groupe en 2013. Elle reste cependant quasi stable à taux de change constant. Cette stabilité valide la stratégie de développement du Groupe dans l'activité Ciment, son cœur de métier, qui apporte près de 77 % de sa rentabilité opérationnelle et la stratégie de diversification géographique qui permet de compenser la faiblesse conjoncturelle d'une implantation par la performance d'une autre.

#### 2013 est une année charnière pour Vicat

Cette année 2013 chahutée est aussi une année charnière pour Vicat : le Groupe dispose d'outils modernes pour produire 30 millions de tonnes de ciment dans les années à venir ; l'intégration dans les métiers du béton prêt à l'emploi et du granulat est cohérente ; les autres activités - grands travaux, préfabrication, transport, papier et chimie du bâtiment - apportent toutes une contribution positive aux résultats et le Groupe dispose, à la fin d'un cycle d'importants investissements, d'un bilan sain et d'un endettement en baisse. Les efforts de recherche se sont poursuivis pour donner naissance à des ciments aux propriétés nouvelles.

La qualité et le dévouement des femmes et des hommes du Groupe ont permis ces résultats. Je les en remercie chaleureusement.



#### 2014 est une année tournée vers l'avenir

Fort de la valeur et de l'engagement de ses équipes au service de ses clients, de la qualité de son offre et de la pertinence de sa stratégie, le Groupe aborde 2014 avec confiance.

Dans la continuité de son action, le groupe Vicat poursuivra en 2014 les efforts de réduction de sa dette, d'amélioration de son efficacité industrielle et commerciale et de valorisation des innovations issues de sa R&D.

2014 verra le groupe Vicat tirer les bénéfices de ses investissements passés pour se tourner sereinement vers l'avenir.

# AXES STRATÉGIQUES



▲ Usine de Jambyl Cement, à Mynaral (Kazakhstan).

## UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ DU GROUPE

Le Groupe privilégie sur la durée un développement maîtrisé dans ses différents métiers, associant de manière équilibrée une croissance interne dynamique à une politique de croissance externe sélective.

La croissance interne est soutenue par l'investissement industriel pour répondre aux besoins des marchés et des clients en disposant de capacités de production modernisées, et par la recherche et l'innovation pour accroître la gamme et la qualité des produits.

La croissance externe est sélective pour aborder de nouveaux marchés présentant un potentiel de croissance attractif, ou pour sécuriser l'implantation du Groupe par une intégration verticale dans les marchés où il est déjà présent.

Ce développement peut s'appliquer à des affaires existantes, si l'opportunité d'affaire coïncide avec l'objectif de développement que le Groupe s'est fixé, ou à la construction de cimenteries neuves (*greenfield*) sur des marchés en forte croissance. Ce fut le cas pour le Kazakhstan et l'Inde.

Cette croissance reste globalement adaptée à la taille du Groupe et à sa capacité financière et opérationnelle à absorber l'investissement. Elle a pour objectif de créer de la valeur pour les actionnaires et, par sa rentabilité, de permettre le développement futur du Groupe.

## UN DÉVELOPPEMENT PAR MÉTIER : EXPERTISE ET INNOVATION AU SERVICE DU CLIENT

Le Groupe est centré sur son métier d'expertise historique, le Ciment, et par intégration verticale, il se développe sur les marchés du Béton prêt à l'emploi et des Granulats afin de sécuriser son accès aux marchés de consommation du ciment.

Le Ciment, métier principal du Groupe assure une part importante de sa rentabilité. Métier d'industrie lourde fabriquant des produits pondéreux dont le critère de qualité est essentiel.

Le développement dans le Béton prêt à l'emploi s'opère en fonction de la maturité des marchés et du degré d'intégration de la profession dans la filière de production industrielle du béton. L'objectif est alors de constituer un maillage autour des cimenteries et à proximité des marchés de consommation, soit par la création d'installations industrielles, soit par l'acquisition de certains acteurs déjà présents sur ce marché.

La présence de Vicat dans le métier des Granulats vise à apporter une réponse globale aux besoins de ses clients en matériaux de construction et à sécuriser à proximité les ressources de granulats nécessaires au développement du Béton prêt à l'emploi.

Le développement dans le métier des Granulats repose sur des acquisitions et des investissements industriels visant à augmenter la capacité des installations existantes, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles carrières et installations.

Le Groupe compte aussi sur des activités complémentaires exploitées sur certains marchés, telles que la préfabrication de produits en béton en Suisse ou le transport en France ou la production de sacs en France et en Inde, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional.

## UN DÉVELOPPEMENT GÉOGRAPHIQUE ÉQUILIBRÉ

Le Groupe est aujourd'hui implanté dans onze pays. Il réalise 63 % de son chiffre d'affaires hors de France dont près de 19 % dans les autres pays européens, 10 % aux États-Unis et 34 % dans les pays émergents (Égypte, Mali, Mauritanie, Sénégal, Turquie, Kazakhstan et Inde).

La part de l'activité réalisée à l'étranger et notamment dans les pays émergents devrait continuer à se développer ces prochaines années du fait des augmentations de capacités réalisées dans les usines existantes et à l'augmentation du taux d'utilisation des capacités mises en service dans les usines nouvelles construites ces dernières années.

La stratégie du Groupe vise à conjuguer les investissements dans des pays développés, générateurs de *cash-flows* plus réguliers, et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à terme mais pouvant connaître des fluctuations de marché plus marquées. Les deux axes de développement contribuent ainsi à une diversification de son exposition géographique et à une répartition des risques du Groupe.

**63 %** Part du chiffre d'affaires hors de France

**34 %** Part du chiffre d'affaires dans les pays émergents

## DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

La stratégie équilibrée développée par le Groupe dans le passé lui a permis de résister dans l'environnement macroéconomique défavorable actuel qui dure depuis plusieurs années.

Les constructions de cimenteries neuves au Kazakhstan et en Inde ont pu être menées à terme en s'appuyant sur une situation financière saine, avec un niveau de *gearing* et de *leverage* qui restent parmi les plus faibles du secteur.

Le Groupe vise maintenant à accroître graduellement le taux d'utilisation de ces capacités pour bénéficier de l'effet de volume sans investissement supplémentaire. La réalisation de cet objectif, générateur de *cash-flows* libres, permettra de poursuivre la réduction de l'endettement du Groupe engagée en 2013.

**Un bilan renforcé et une taille du Groupe accrue permettront d'envisager de nouvelles opérations de croissance externe, avec deux corollaires, contribuer à la croissance et à la rentabilité du Groupe et élargir l'assise des risques.**

▼ Lamelles en béton, éléments de protection contre les regards pour les jardins, fabriqués par Creabéton Matériaux (Suisse).



# DÉVELOPPEMENT & INNOVATION

## PRIORITÉ AUX PROCÉDÉS ET AUX SOLUTIONS CONSTRUCTIVES

**Le Groupe concentre ses moyens de recherche pour l'innovation, le développement et le suivi des produits à L'Isle-d'Abeau, près de Lyon, au centre technique Louis Vicat.**

Ce centre, ouvert en 1993, est situé au cœur de la région Rhône-Alpes, à proximité des implantations historiques du Groupe à Grenoble et de sa cimenterie emblématique de Montalieu, en Isère. Il dispose d'une équipe de 90 chercheurs et techniciens travaillant au sein de trois laboratoires :

- ▼ le laboratoire matériaux et microstructures qui analyse la matière ;
- ▼ le laboratoire Sigma Béton qui formule et contrôle les bétons et granulats ;
- ▼ le laboratoire de formulation des produits industriels du bâtiment qui met au point les compositions de produits de second œuvre.

Les principales thématiques de recherche et développement visent à anticiper ou à répondre aux demandes de nos clients ainsi qu'à l'évolution des normes de construction. Dans le cadre de ses recherches, le Groupe procède à des dépôts de brevets pour protéger le développement des produits issus de la R&D.

Le montant des frais de recherche et développement s'est élevé pour 2013 à 6 401 milliers d'euros (note 4 de l'annexe aux comptes consolidés).



▲ Préparation de perles par fusion pour la fluorescence X au cœur du laboratoire matériaux et microstructures du centre technique Louis Vicat à L'Isle d'Abeau (France).

### RECHERCHE SUR LES PROCÉDÉS

L'amélioration de l'efficacité énergétique des cimenteries et le remplacement des combustibles fossiles par des combustibles de substitution s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire et de baisse des émissions de CO<sub>2</sub> par l'accroissement de la proportion de combustibles issus de la biomasse. En 2013, l'utilisation de combustibles de substitution a permis d'éviter de consommer l'équivalent de 430 000 tonnes de charbon. La coopération entre les équipes de la Recherche & Développement et celles des usines a permis ce transfert de type d'énergie sans impact sur la qualité des ciments.

Plus récemment, de nouveaux axes de recherche sont apparus. Ils concernent le développement de nouveaux ciments qui, à propriétés mécaniques équivalentes, conduiront à des émissions de CO<sub>2</sub> réduites. Ce sujet, fondamental pour l'avenir de l'industrie et qui s'inscrit dans l'objectif du Groupe de participer à cet effort collectif en faveur de l'environnement, mobilise des moyens humains importants dans les domaines de la cristallographie, de la thermique et de l'adjuvantation. Des équipements de dernières technologies sont mobilisés pour ces recherches, notamment, diffractomètre, fluorescence X, microscope électronique à effet de champs. Ces recherches ont abouti à la production industrielle d'un nouveau ciment au cours du premier semestre 2013, l'Alpenat®. Celui-ci est en cours de tests par les équipes recherche et développement Ciment et Béton qui sont maintenant regroupées dans une même direction de la R&D pour accélérer la sortie sur le marché des nouveaux produits.

### LES SOLUTIONS CONSTRUCTIVES

De nouveaux bétons sont régulièrement développés pour répondre aux attentes de la clientèle du BTP. Ils ont connu plusieurs ruptures technologiques avec les bétons auto-plaçants dont l'hyper fluidité permet d'épouser des formes de coffrages complexes. La mise au point des bétons à hautes puis à très hautes performances (BHP et BTHP) et dernièrement des bétons fibrés à ultra-hautes performances (BFUP) a multiplié par dix les montées en résistance du matériau (200 MPa de résistance en compression). Ils répondent aux besoins de réalisation d'ouvrages d'art ou immeubles de grande hauteur toujours plus performants tout en permettant une créativité architecturale quasi illimitée.



▲ Diffractométrie de rayons X à détecteur rapide du laboratoire matériaux et microstructures du centre technique Louis Vicat à L'Isle d'Abeau (France).

Les évolutions de la réglementation thermique à la suite du Grenelle de l'Environnement sont prises en compte. Les recherches visent à déterminer avec précision les apports du béton dans l'élaboration de nouvelles solutions constructives visant l'efficacité énergétique du bâtiment. La détermination de codes de calcul de l'inertie du béton fait ainsi l'objet d'un programme de recherche commun avec l'INES/CEA de Chambéry. Les équipes recherche et développement développent des bétons structurels isolants permettant de réaliser l'enveloppe d'un bâtiment sans isolant rapporté.

- ▼ Une offre destinée à l'éco-construction à base de ciment naturel prompt fabriqué dans le massif de la Chartreuse et de matériaux bio-sourcés comme les bétons de chanvre est maintenant proposée sur le marché.
- ▼ Les capacités d'analyses du centre technique Louis Vicat permettent de diagnostiquer les pathologies des bétons utilisés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et de proposer des solutions de traitement. Vicat est membre du Cercle des Partenaires du Patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication et participe dans ce cadre à la conduite de programmes de recherche pour la restauration du bâti ancien.

## LA POLITIQUE DE PARTENARIATS

Le centre technique Louis Vicat travaille en collaboration avec plusieurs centres de recherche publics et privés (Commissariat à l'Énergie Atomique, Institut National de l'Énergie Solaire de Chambéry, Institut National Polytechnique de Grenoble, laboratoires des Écoles d'architecture et des universités, laboratoires de ses clients du BTP, etc.).

Le groupe Vicat a été membre fondateur en 2007 du pôle Innovations Constructives. Ce pôle d'excellence basé en Nord-Isère regroupe des acteurs locaux de la filière de la construction (industriels, institutionnels, architectes, PME/TPE, artisans, Les Grands Ateliers de L'Isle-d'Abeau, Écoles d'architecture, École nationale des travaux publics de l'État, Centre de Formation des Apprentis du BTP, etc.). Il vise à accélérer la diffusion des innovations dans le secteur de la construction pour répondre principalement aux enjeux de la construction durable.

# GOUVERNANCE & ACTIONNARIAT

## ▼ DIRECTION

**Jacques Merceron-Vicat**

*Président*

**Guy Sidos**

*Directeur Général*

**Raoul de Parisot**

*Directeur Général Délégué*

**Philippe Chiorra**

*Directeur Général Adjoint, Directeur Juridique*

**Éric Holard**

*Directeur Général Adjoint*

**Jean-Pierre Souchet**

*Directeur Général Adjoint, Directeur Financier*

**Bernard Titz**

*Directeur Général Adjoint et Secrétaire Général*

**Christophe Bérenger**

*Directeur des Ressources Humaines*

**Éric Bourdon**

*Directeur Performances et Investissements*

**Pierre-Olivier Boyer**

*Directeur des Partenariats stratégiques*

**Gilbert Natta**

*Directeur du Développement*

**Dominique Renié**

*Directeur Technique*

## ▼ CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2013

**Jacques Merceron-Vicat,**

*Président*

**Pierre Breuil**

**Xavier Chalandon**

**Raynald Dreyfus**

**Jacques Le Mercier**

**Louis Merceron-Vicat**

**Bruno Salmon**

**Sophie Sidos**

**Guy Sidos**

**P&E Management**

*représenté par Paul Vanfrachem*

## ▼ COMMISSAIRES AUX COMPTES

*Titulaires*

**KPMG Audit**

**Wolff & Associés SAS**

*Suppléants*

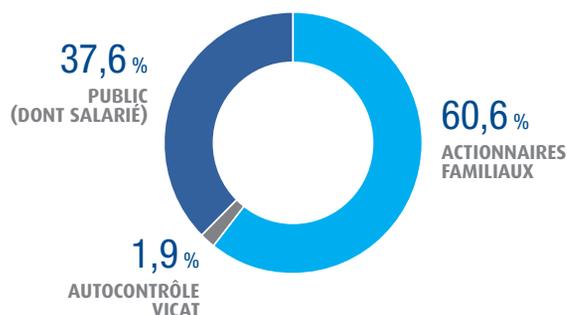
**Cabinet Constantin**

**Exponens Conseil et Expertise**

## CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé de 44 900 000 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune, soit un montant de capital de 179 600 000 euros.

### LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2013



## DIVIDENDE

Sur la base des résultats 2013, et confiants dans la capacité du Groupe à poursuivre son développement, le Conseil d'Administration a décidé de proposer aux actionnaires de voter, lors de l'Assemblée Générale du Groupe qui se tiendra le 6 mai 2014, en faveur du maintien du dividende de 1,50 euro par action.

(En euros)	2013	2012	2011
Résultat par action	2,68	2,87	3,64
<b>Dividende par action</b>	<b>1,50</b>	<b>1,50</b>	<b>1,50</b>

▼ Centre commercial de Bamako réalisé en béton (Mali).



# BOURSE & INFORMATION FINANCIÈRE

## STATUT BOURSIER

Vicat fait partie depuis le 21 mars 2011 de l'indice SBF 120. Les titres Vicat sont éligibles au Service du règlement différé (SRD) depuis le 26 février 2008.

## ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION



## COMMUNICATION FINANCIÈRE

Vicat poursuit ses efforts de communication vis-à-vis de ses actionnaires avec un souci permanent de transparence et de facilité d'accès à l'information. Le Groupe s'engage à mettre régulièrement à la disposition du public les informations relatives à son activité, sa stratégie, ses résultats et ses objectifs. Le programme de communication du Groupe comporte notamment la mise à la disposition :

- ▼ des informations réglementées AMF sur le site internet du Groupe ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)) ;
- ▼ des communiqués de presse trimestriels, semestriels, annuels et relatifs à toute information significative concernant la vie et le développement du Groupe ;
- ▼ d'un rapport annuel ;
- ▼ d'un document de référence ;
- ▼ d'un site internet dédié : [www.vicat.fr](http://www.vicat.fr), section « Informations financières ».

Enfin, Vicat participe à de nombreuses conférences et événements pour faciliter et accroître les contacts directs entre les différents acteurs de la communauté financière et le Groupe.

### ▼ INFORMATION DES ACTIONNAIRES

#### Service actionnaires et investisseurs

Tél. : 01 58 86 86 14

Fax : 01 58 86 87 88

E-mail : [relations.investisseurs@vicat.fr](mailto:relations.investisseurs@vicat.fr)

Site internet : [www.vicat.fr](http://www.vicat.fr)

Mnemonic : VCT

Code ISIN : FR0000031775

Sicovam : 03177

Bloomberg : VCT.PA

Reuters : VCTP.PA

### ▼ CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

#### 28 avril 2014

(publication après bourse)

Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> trimestre 2014

#### 6 mai 2014

Assemblée Générale annuelle

#### 4 août 2014

(publication après bourse)

Chiffre d'affaires et résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2014

#### 4 novembre 2014

(publication après bourse)

Chiffre d'affaires 9 mois 2014



# RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe a intégré dans sa stratégie globale sa responsabilité sociale et environnementale. La présentation détaillée de ces actions, en application de la réglementation française, figure aux pages 125 à 146 du présent rapport. Celle-ci comprend une dimension sociale interne au Groupe (Être un employeur responsable), une dimension sociale et économique externe au Groupe (Être un acteur du développement économique et social de nos territoires d'implantation) et un axe environnement intimentement lié à la stratégie industrielle du Groupe.

COLLABORATEURS

7 656

TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

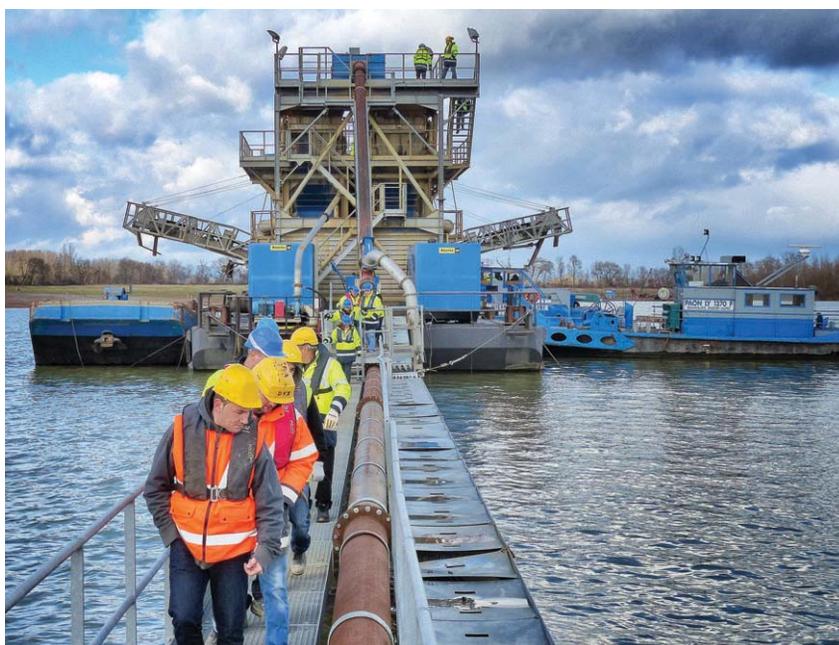
0,48

COLLABORATEURS AYANT REÇU UNE FORMATION

4 451



▲ La Fondation Sococim permet la création d'emplois notamment pour 84 femmes de l'Association pour le Développement de Médinatoul Mounawara (Sénégal).



▲ Dragage à la carrière de granulats de Jassans (France).

## ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

Le Groupe a le souci de garantir à ses collaborateurs des conditions de travail et des possibilités d'évolution professionnelle attractives qui doivent s'inscrire dans la durée. La sécurité et la santé au travail sont donc au cœur de ses préoccupations. Force est de reconnaître que les résultats 2013, en retrait dans ce domaine par rapport à 2012, sont loin d'être satisfaisants. Ils ont justifié la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action sécurité et santé au travail pour reprendre le chemin de l'amélioration continue observée dans ce domaine depuis plus de dix ans. La formation est l'autre axe de la politique ressources humaines qui doit permettre au Groupe d'accompagner la montée en compétences de ses collaborateurs sans laquelle il n'y aura pas de progrès social.

## ÊTRE UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION

Le Groupe a poursuivi en 2013 ses efforts pour accompagner le développement de l'emploi local sur ses territoires d'implantation. Cela passe par un soutien important aux écoles et aux établissements d'enseignement supérieur comme au Sénégal (médiathèque de Rufisque), en Turquie (école des beaux-arts de Konya) ou en Égypte (université d'El Arish). Cela se traduit également par l'accompagnement au développement des TPE/PME par exemple par l'intermédiaire du dispositif Alizé Savoie en France ou la Fondation Sococim au Sénégal.

## L'ENVIRONNEMENT : UNE PRIORITÉ AU CŒUR DE LA STRATÉGIE « CONSTRUCTION DURABLE »

Le premier champ d'action environnemental du groupe Vicat porte sur ses carrières pour lesquelles l'intégration paysagère est particulièrement soignée, que ce soit pendant les phases d'exploitation ou de remise en état après exploitation. Ces sites, comme le prouvent les nombreux prix obtenus par le Groupe dans ce domaine, constituent aujourd'hui des lieux de conservation et de développement de la biodiversité.

La valorisation des déchets issus des activités humaines en combustibles ou en matières de substitution constitue un autre champ d'action sur lequel le Groupe a acquis depuis de nombreuses années une expérience significative et en constante progression grâce aux investissements



▲ Sur la carrière de granulats de Péruges, l'entretien des espaces verts a été confié à des moutons (France).

CARRIÈRES AVEC  
UN PLAN DE  
RÉAMÉNAGEMENT

83%

TAUX  
DE COMBUSTIBLES  
DE SUBSTITUTION

20,3%

TAUX DE RECYCLAGE  
DE L'EAU UTILISÉE  
DANS L'ACTIVITÉ GRANULATS

65%

technologiques réalisés. Cette démarche, qui s'inscrit dans des logiques d'économie circulaire permet de diminuer notamment, année après année, les consommations d'énergie fossile par tonne de ciment produite.

Enfin, en 2013, comme les années précédentes, le Groupe a continué à réduire ses émissions liées à l'activité de ses cimenteries.

# ACTIVITÉS 2013

CIMENT | BÉTON | GRANULATS

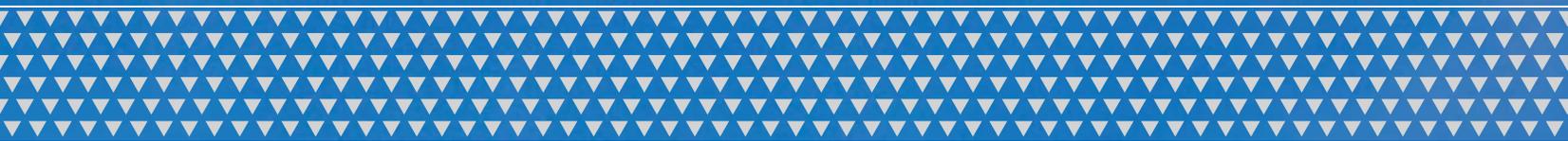
Le Groupe exerce dans **11 pays** ses métiers principaux que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

Ces métiers représentent **87 %** du chiffre d'affaires opérationnel.

Il dispose par ailleurs d'activités complémentaires, qui confortent ses métiers principaux, en **France**, en **Suisse** et en **Inde**.



	TOTAL	FRANCE	EUROPE	ÉTATS-UNIS	AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT	ASIE
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)</b>	<b>2 286</b>	<b>856</b>	<b>427</b>	<b>221</b>	<b>322</b>	<b>461</b>
% DU TOTAL	100	38	18	10	14	20
<b>EBITDA (M€)</b>	<b>427</b>	<b>160</b>	<b>114</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>85</b>
% DU TOTAL	100	37	27	1	15	20



▲ Usine de Sinai Cement à Al Arish (Egypte).



# FRANCE

CHIFFRES D'AFFAIRES

**856** M€

COLLABORATEURS

**2 522**

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS

**35 %**  
CIMENT

**42 %**  
BÉTON & GRANULATS

**23 %**  
AUTRES PRODUITS & SERVICES



▲ Cube Orange dans le quartier de la Confluence à Lyon, architectes Jakob + MacFarlane.

# CIMENT

5 cimenteries

2,9 millions de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

294 000 logements neufs ont été commencés en 2013, soit 10 000 logements de moins que l'an passé, (- 3,2 %). Toutes les régions reculent à l'exception de l'Aquitaine, avec notamment une chute marquée en Provence Alpes - Côte d'Azur où l'on constate une baisse de 14 %.

Parallèlement, le nombre de permis de construire délivrés n'a cessé de baisser tout au long de l'année pour se situer à fin décembre au niveau de 2009, soit le point le plus bas depuis le début de la crise.

Malgré l'approche d'une année électorale qui traditionnellement voit le niveau de l'activité des travaux publics augmenter, le chiffre d'affaires de cette activité a stagné sur l'année 2012.

## CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
Livraisons intérieures	17 334	18 009	- 3,7 %
Importations	1 871	1 964	- 4,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>19 205</b>	<b>19 973</b>	<b>- 3,8 %</b>

Après une baisse de 6,7 % en 2012, le marché du ciment recule en volume de 3,8 % en 2013. La consommation nationale s'établit à 19,2 millions tonnes, soit le plus bas niveau de consommation depuis 1998.

L'année a été marquée par une météo contrastée avec un premier semestre très pluvieux et au contraire un mois de décembre exceptionnellement doux. Les importations de ciment étranger ont reculé dans une proportion un peu plus forte que le marché.

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

### VOLUME DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
Domestique	2 674	2 780	- 3,8 %
Export	213	245	- 13,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 887</b>	<b>3 025</b>	<b>- 4,6 %</b>



▲ Usine de Montalieu.

Les ventes sur le marché domestique reculent dans la même proportion que le marché national. Ce résultat a été obtenu grâce à une bonne activité du Groupe sur la région Rhône-Alpes qui a compensé un niveau de ventes faible dans la région Provence Alpes - Côte d'Azur dû à la sévérité de la crise immobilière dans cette région.

Les différentes tensions du marché et un mix produit défavorable ont conduit à une progression très modérée du prix moyen de vente.

## MARCHE DES USINES

Une météo défavorable jusqu'en mai et des ventes en retrait ont conduit à une production de clinker en recul de 9 % au premier semestre, limitée à 3,7 % sur l'année grâce à une reprise des ventes sur le second semestre. Le pourcentage de combustibles de substitution a progressé pour l'ensemble des usines.

# BÉTON & GRANULATS



▲ Restauration en ciment prompt naturel Vicat de la tour Hadlow (Angleterre). Trophée du meilleur travail de restauration en maçonnerie et trophée du projet favori des *English Heritage Angel Awards* 2013.

Le *cash-cost* Ciment a pu être maintenu au niveau de celui de 2012 malgré un diviseur plus faible. Le coût de l'énergie a été réduit par rapport à 2012, la hausse des dépenses en énergie électrique ayant été compensée par une baisse des dépenses en combustibles.

## INVESTISSEMENT

À Montalieu, les travaux de construction des installations de la nouvelle carrière de calcaire de Mépieu se poursuivent. L'ouverture de la carrière et du convoyeur de 6 km est prévue en 2014.

À Saint-Egrève des adaptations ont débuté en vue de la production du clinker Alpenat® en 2014.

**141** centrales à béton  
**3,1** millions de m<sup>3</sup> vendus  
**42** carrières de granulats  
**10,7** millions de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Le marché du béton prêt à l'emploi termine l'année 2013 à plus de 38,6 millions de m<sup>3</sup>, en recul de près de 2 % par rapport à 2012, avec un ralentissement de la baisse sur le second semestre.

On note de très fortes disparités selon les régions, notamment les régions Lorraine et Provence sont les plus en retrait, tandis que, en revanche, Rhône-Alpes, Limousin, Ile de France, Nord-Pas de Calais et Auvergne résistent plutôt bien.

Confirmant la tendance du premier semestre, le marché des Granulats a progressé de 1,5 % en 2013 par rapport à 2012 pour s'établir à 366 millions de tonnes, avec une progression des granulats éruptifs du fait de la bonne tenue des travaux publics.

## ACTIVITÉ DU GROUPE

### VOLUMES VENDUS

	2013	2012	Écart
Béton (milliers de m <sup>3</sup> )	3 072	3 071	=
Granulats (milliers de tonnes)	11 058	10 474	+ 5,6 %

### NOMBRE DE SITES

	2013	2012	Écart
Nombre de centrales	143	147	- 4
Nombres de sites de granulats	42	42	=

Les activités de Béton Vicat ont réussi à maintenir les volumes vendus sur l'ensemble de l'année, en connaissant toutefois un second semestre plus bataillé que le premier. Dans ce contexte concurrentiel, la progression des prix n'a pas permis de compenser la hausse du coût des matières premières.

Béton Vicat a poursuivi la rationalisation de son offre commerciale autour de quatre gammes de produits (Vivaperf®, Défiperf®, Stylperf® et Flexiperf®) supportant sa politique de développement des bétons à forte valeur ajoutée. Ces derniers progressent de 5 % sur 2013.

L'activité Granulats a enregistré une hausse de volume de 5,6 % en 2013 par rapport à 2012. L'activité sur la région Rhône-Alpes explique la plupart de cette progression, avec des chantiers de terrassements importants en Haute-Savoie et une activité bâtiment soutenue dans le pays de Gex. La politique tarifaire et les efforts des équipes commerciales ont permis de maintenir les prix de vente stable en 2013.

## ENVIRONNEMENT

L'activité Granulats a été certifiée Environnement « ISO 14001 » en septembre 2013.

Après avoir été primé lors des trois précédents concours développement durable organisé par l'UNPG (Union Nationale des Producteurs de Granulat), Granulats Vicat est récompensée à nouveau lors du concours 2013 avec un premier prix pour les actions en faveur de la sécurité en Savoie, et le prix spécial pour la défense de la biodiversité. Ces actions ont également été primées au niveau européen par l'UEPG (Union Européenne des Producteurs de Granulats).

▼ Vue du plan d'eau réaménagement de la carrière de Jassans.



# AUTRES PRODUITS ET SERVICES

## PAPETERIES DE VIZILLE IMPRESSION ECRITURE

### CONJONCTURE SECTORIELLE

L'activité 2013 a été marquée par une nouvelle baisse de la demande. En France, la production de papiers cartons est en légère baisse : les papiers destinés aux usages graphiques sont les plus touchés tandis que le secteur de l'emballage résiste mieux. Les prix de ventes s'orientent à la baisse sur le marché de l'édition et du chèque et se maintiennent sur les papiers spéciaux, secteur de développement des Papèteries de Vizille.

▼ Construction Wilmotte & Associés habillée par VPI à Cannes-La-Bocca.



### ACTIVITÉ IMPRESSION ÉCRITURE

L'année 2013 consolide le développement des ventes de nouveaux produits en croissance qui représentent désormais 40 % des tonnages vendus (22 % en 2012). Ces nouveaux produits concernent essentiellement les marchés de l'emballage alimentaire, de la haute sécurité et des papiers spéciaux industriels. Ces ventes ont compensé en 2013 la baisse des marchés historiques.

Sur le plan du développement géographique, la société poursuit le développement à l'international et réalise, en 2013, 47 % du chiffre d'affaires à l'export.

La nouvelle chaudière biomasse a démarré et a atteint en juin une fourniture de vapeur issue à 75 % de biomasse conformément à l'objectif permettant ainsi les baisses de coût de revient attendues.

La construction de la nouvelle station d'épuration biologique s'est achevée en décembre 2013. Une mise en service est prévue début 2014.

### VOLUME DE VENTE

	2013	2012	Écart
Impression Ecriture (milliers de tonnes)	20 876	21 954	- 4,9 %
Sacherie (milliers de sacs)	64 027	60 442	+ 6 %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (millions d'euros)</b>	<b>39,4</b>	<b>39,8</b>	<b>- 1,0 %</b>

## PAPETERIES DE VIZILLE SACHERIE

### CONJONCTURE SECTORIELLE

2013 a été marquée par une baisse de la demande sur la plupart des marchés des sacs kraft industriels, - 5,1 % en France et - 1,5 % en Europe. En France, tous les secteurs sont en retrait par rapport à 2012.

### ACTIVITÉ SACHERIE

Dans ce contexte, les Papèteries de Vizille enregistrent une croissance des volumes de ventes de 6 % par rapport à 2012. Cette progression est liée au développement des ventes chez plus de 30 nouveaux clients notamment dans les secteurs de l'alimentation humaine et animale.



▲ Stade des Alpes à Grenoble, réalisé en béton Vicat.

## SATM & FILIALES

### VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (PAR ACTIVITÉS)

(Millions d'euros)	2013	2012	Écart
Transport	85,5	81,6	+ 4,8 %
Grands Travaux	5,3	17,9	- 70,4 %
<b>TOTAL SATM</b>	<b>90,8</b>	<b>99,6</b>	<b>- 8,8 %</b>

### ACTIVITÉ GRANDS TRAVAUX

En 2013, l'activité Grands Travaux a été en fort repli en chiffre d'affaires et en volume par rapport à 2012, du fait à la fois de la fin de grands projets et des intempéries du début d'année ayant perturbé le déroulement de tous les chantiers en cours.

### ACTIVITÉ TRANSPORT

L'activité dans le secteur du transport routier de marchandises est en repli de 1,6 % par rapport à 2012 et le passage au 44 tonnes a entraîné une contraction des prix de 2 % en moyenne.

Dans ce contexte, SATM a bien résisté et le chiffre d'affaires a progressé de 4,8 % par rapport à l'année précédente principalement grâce à :

- ▼ une augmentation de l'activité citerne hydrocarbure,
- ▼ une bonne activité hivernale (Campagne de déneigement importante et transports de sel soutenus),
- ▼ un maintien des activités multimodales et des transports de terres polluées,
- ▼ l'obtention de marchés sur les activités benne chantier.

## VICAT PRODUITS INDUSTRIELS (produits chimie du bâtiment)

### CONJONCTURE SECTORIELLE

En 2013, le marché des mortiers industriels a été affecté par une forte dégradation de l'activité de la construction dans le neuf (- 6,5 %) et par un ralentissement des travaux d'entretien-amélioration (- 1 %). Cette tendance a été accentuée par des conditions météorologiques défavorables sur le premier quadrimestre.

### ACTIVITÉS DE VPI

Évolution du chiffre d'affaires

(Millions d'euros)	2013	2012	Écart
Bâtiment	47,7	47,5	+ 0,5 %
Bricolage	21,9	21,8	+ 0,5 %
Génie Civil	4,5	2,7	+ 67,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>74,1</b>	<b>72,0</b>	<b>+ 3,0 %</b>

Dans ce contexte de marché déprimé, VPI a réalisé une belle performance avec une progression du volume des ventes (+ 3 %) et du prix moyen de vente (+ 1,5 %).

L'activité Bâtiment, soutenue par un plan d'actions commerciales à destination des négociants en matériaux, a développé ses parts de marché dans les gammes de produits à valeur ajoutée, en particulier les colles à carrelages et les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur.



# EUROPE

CHIFFRES D'AFFAIRES

**427** M€

COLLABORATEURS

**1 113**

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS

**37 %**  
CIMENT

**36 %**  
BÉTON & GRANULATS

**27 %**  
AUTRES PRODUITS & SERVICES



▲ Façade de la Tropenhäus à Frutigen, réalisée avec des produits de Creabéton Matériaux (Suisse).

# SUISSE | CIMENT

1 cimenterie

1,0 million de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Le secteur de la construction a connu en 2013 une nouvelle année de croissance et demeure à un niveau d'activité élevé. Cette tendance positive a été perçue tant dans le secteur du bâtiment que des travaux publics, la croissance de la population et les finances publiques saines permettent la poursuite des travaux d'infrastructure.

### CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
Livraisons intérieures	4 564	4 395	+ 3,8 %
Importations	568	542	+ 4,9 %
<b>CONSOMMATION TOTALE</b>	<b>5 132</b>	<b>4 937</b>	<b>+ 5,2 %</b>

Après une légère baisse en 2012, la consommation de ciment est repartie à la hausse pour dépasser à nouveau le seuil symbolique des 5 millions de tonnes.

▼ Pupitre dans la salle de commande de l'usine de Reuchenette.



▲ Usine de Reuchenette.

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

### VOLUME DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>1 002</b>	<b>891</b>	<b>+ 12,4 %</b>

Vigier a pu dépasser le seuil du million de tonnes vendues sur une année du fait d'une conjoncture favorable amplifiée par les nombreux projets en cours à proximité de la cimenterie. Le prix de vente moyen est en légère baisse sous l'effet conjugué de la pression de la concurrence et des fortes livraisons sur des chantiers.

### MARCHE DE L'USINE

L'usine a aussi établi de nouveaux records de production pour la sixième année consécutive. Les ratios techniques sont encourageants avec une hausse de débit moyen du four et une légère amélioration du bilan thermique. Le taux d'utilisation de combustibles de substitution est en légère hausse à 70 % du fait notamment des produits en provenance de notre filiale Altola, toujours leader du marché pour la valorisation des combustibles de substitution liquides.

# BÉTON & GRANULATS

**21** centrales à béton  
**0,9** million de m<sup>3</sup> vendus  
**20** carrières de granulats  
**3,3** millions de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Après une baisse en 2012, la demande de béton prêt à l'emploi a augmenté, elle se situe toujours à un haut niveau même si les volumes demeurent très disputés. Le secteur des granulats a logiquement profité du dynamisme observé dans le béton prêt à l'emploi. La demande « hors béton » reste, elle aussi, soutenue.

## ACTIVITÉ DU GROUPE

### VOLUMES VENDUS

	2013	2012	Écart
Béton (milliers de m <sup>3</sup> )	876	728	+ 20,3 %
Granulats (milliers de tonnes)	3 337	2 843	+ 17,4 %

### NOMBRE DE SITES

	2013	2012	Écart
Centrales à béton	21	22	- 1
Carrières de granulats	20	21	- 1

Vigier a pu profiter de la forte demande engendrée par de grands chantiers au sein des régions desservies par son dispositif Béton et Granulats. Dans ce contexte, le prix du béton est resté stable.

## INVESTISSEMENTS

La nouvelle installation de granulats de Wimmis a été mise en service en novembre. Elle remplace quatre anciennes centrales et permettra une réduction des coûts opérationnels et une hausse de qualité.

# PRÉFABRICATION

**127,7** millions d'euros  
de chiffre d'affaires opérationnel



▲ Table et bancs Divello® imaginés et réalisés par Creabeton Matériaux expriment la force et la robustesse du béton (Suisse)

## ITALIE | CIMENT

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Le secteur est resté très dynamique, les investissements dans les infrastructures routières et ferroviaires demeurent élevés mais les appels d'offre sont toujours disputés, ce qui se ressent sur les prix du secteur.

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

	2013	2012	Écart
Volume de vente (Milliers de tonnes)	424	415	+ 2,0 %
Chiffre d'affaires (M€)	127,7	124,9	+ 2,2 %

La forte demande dans le secteur ferroviaire permet de compenser le recul du chiffre d'affaires des produits béton traditionnels.

La forte demande en traverses standards (activité ferroviaire) a nécessité le recours au travail dominical pour le site de Müntschemier et avec la mobilisation des employés, les livraisons ont donc pu être assurées.

Vigier anticipe une hausse de la demande de traverses en béton du fait d'un important programme de rénovation des voies et une tendance au remplacement des traverses en bois par des traverses en béton, moins chères et plus durables. Dans ce contexte, une augmentation de la capacité de l'usine de traverses est en cours et devrait être terminée au premier trimestre 2014.

1 centre de broyage  
2 terminaux  
0,2 million de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Les constructions résidentielles et industrielles sont en baisse marquée par rapport à 2012. Les travaux publics demeurent faibles : le projet de la ligne ferroviaire Lyon-Turin, avance très lentement, restent seulement les autres grands projets en prévision de l'Expo 2015 à Milan.

## CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>CONSOMMATION TOTALE</b>	<b>20 900</b>	<b>24 457</b>	<b>- 14,5 %</b>

Le marché subit une nouvelle baisse importante après une année 2012 déjà difficile.

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

## VOLUME DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>238</b>	<b>319</b>	<b>- 25,4 %</b>

Dans un contexte de marché difficile, la situation financière difficile de nombreux clients a conduit CCS à arrêter les livraisons ou à réduire les encours des clients à risque. Une partie de la baisse des volumes découle de ce choix, la baisse des ventes domestiques étant partiellement compensée par un développement à l'export vers la Corse. Par ailleurs, CCS a privilégié la protection de sa marge et mis en œuvre une hausse de prix sensible.



# ÉTATS-UNIS

CHIFFRES D'AFFAIRES

**221** M€

COLLABORATEURS

**1 023**

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS

**38 %**  
CIMENT

**62 %**  
BÉTON & GRANULATS



▲ Usine de Lebec, Californie.

# CIMENT

2 cimenterie  
1,5 million de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Au niveau national, les dépenses de construction sont à nouveau en hausse sensible en 2013 par rapport à 2012. Cette progression résulte d'une augmentation de 16 % dans le résidentiel et d'une quasi-stagnation des dépenses dans le secteur non résidentiel.

Par ailleurs, les dépenses de construction concernant les travaux publics se sont légèrement contractées par rapport à 2012.

### CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
Sud Est	6 148	6 013	+ 2,2 %
Californie	8 224	7 407	+ 11,0 %
<b>TOTAL USA</b>	<b>79 582</b>	<b>76 470</b>	<b>+ 4,1 %</b>

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

### VOLUME DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>1 525</b>	<b>1 458</b>	<b>+ 4,6 %</b>

Dans le Sud-Est, malgré une météorologie peu clémente sur la première moitié de l'année, les volumes Ciment sont en progression sur les marchés historiques du Groupe. En Californie, les volumes de vente sont en nette amélioration par rapport à 2012 (+ 11 %), grâce aux filiales Béton, mais également en raison des ventes directes (chantiers autoroute). Les hausses de prix de début d'année ont pu être appliquées à une grande partie des clients dans le Sud-Est et aussi, dans une moindre mesure, en Californie.

## MARCHE DES USINES

Soutenue par des volumes en hausse, l'usine de Lebec a amélioré son taux de marche en 2013. En revanche, le taux de marche de Ragland est stable. Les efforts de réduction de prix de revient ont été poursuivis dans tous les domaines :

- ▼ Les coûts variables de Ragland sont en baisse par rapport à 2012, grâce à des économies réalisées sur les achats de combustibles, aux efforts réalisés sur le bilan thermique, l'augmentation des combustibles alternatifs, et aux réductions de coûts sur les achats d'électricité et de matières premières.
- ▼ A Lebec, l'impact de la hausse du prix du petcoke et de l'électricité a pu être limité grâce à une hausse du taux de substitution des combustibles, et des efforts sur le bilan électrique des broyeurs ciment.

# BÉTON

44 centrales à béton  
1,7 million de m<sup>3</sup> vendus

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Comme pour le secteur cimentier, le béton prêt à l'emploi a pu profiter de la reprise du secteur résidentiel et dans une moindre mesure du non résidentiel. En revanche, les travaux publics sont en perte de vitesse.

## ACTIVITÉ DU GROUPE

	2013	2012	Écart
Béton (milliers de m <sup>3</sup> )	1 925	1 658	+ 16 %
Nombre de centrales	47	44	+ 3

Soutenus par la reprise du secteur résidentiel, et malgré le mauvais temps du premier semestre dans le Sud Est, les volumes du Sud-Est et de Californie sont en hausse respectivement de 13,8 % et 17 % par rapport à l'an dernier avec des situations locales contrastées.

En Alabama, Kirkpatrick a su être à l'affût de projets, tout en bénéficiant de la reprise des volumes dans le sud et le centre de l'Alabama. Walker continue également de progresser, grâce à la reprise du marché résidentiel sur Atlanta.

Les volumes de Los Angeles ont également été dynamiques. Le secteur résidentiel est en amélioration dans certaines zones (Orange County notamment). Des hausses de prix ont pu être passées sur le premier semestre de l'année.

# AFRIQUE & MOYEN-ORIENT



CHIFFRES D'AFFAIRES

**322** M€

COLLABORATEURS

**1 118**

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS

**94 %**  
CIMENT

**6 %**  
BÉTON & GRANULATS



▲ Récolte de jatrophas sur les carrières de l'usine de Sococim Industries pour être utilisés comme biocombustible (Sénégal).

# ÉGYPTE | CIMENT

1 cimenterie

1,7 million de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Alors que la consommation de ciment avait significativement progressé en 2012 de 5,1 % à 51,2 millions de tonnes, celle-ci a reculé de 2,4 % en 2013. La consommation est néanmoins repartie à la hausse au dernier trimestre 2013, après quatre trimestres consécutifs de baisse.

Il faut souligner que le marché a bien résisté, avec une baisse limitée, dans un contexte d'instabilité politique et de pénurie énergétique.

Le nouveau gouvernement de transition, mis en place en juillet 2013, a lancé un plan de stimulation de l'économie de 22,3 milliards EGP en septembre 2013, dont 11,0 milliards auront un effet positif direct ou indirect sur le secteur du bâtiment.

## CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>CONSOMMATION TOTALE</b>	<b>49 929</b>	<b>51 177</b>	<b>- 2,4 %</b>

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

Les ventes de Sinaï Cement Co. ont été affectées par la forte poussée de l'insécurité dans le Nord Sinaï au cours de l'année 2013, qui a provoqué de nombreuses perturbations de l'outil industriel, ainsi que des problèmes de logistique dans la péninsule. Ces éléments ont engendré une baisse des ventes de ciment de la société. Elles affichent un recul de 26,6 % à fin décembre 2013.

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>1 675</b>	<b>2 283</b>	<b>- 26,6 %</b>

Le prix moyen de vente sortie usine a progressé sensiblement en 2013 par rapport à 2012.

## MARCHE DE L'USINE

En dépit des efforts engagés pour la maîtrise des prix de revient, celui-ci apparaît en augmentation par rapport à 2012, essentiellement du fait de la hausse importante des coûts de l'énergie. La réduction des attaques contre le gazoduc a permis d'améliorer le mix combustibles en faveur du gaz.

La production de l'usine a été très fortement perturbée par les incidents à répétition provoqués par les bédouins. La situation sécuritaire s'est améliorée à partir du mois de septembre, permettant de renouer peu à peu avec un fonctionnement normal des équipements.

▼ Usine de Sinaï Cement à Al Arish.



# SÉNÉGAL | CIMENT

**1 cimenterie**  
**2,7 millions de tonnes vendues**

## CONJONCTURE SECTORIELLE

En 2013 le secteur de la construction a enregistré une croissance sensible portée par la poursuite des travaux de l'aéroport international Blaise Diagne, les travaux de l'autoroute AIBD-Mbour ainsi que les projets financés par le Millennium Challenge Account.

Le secteur agricole ayant enregistré une forte progression en 2012, l'année 2013 a vu le pouvoir d'achat augmenter dans le monde rural stimulant la réalisation de constructions.

Consommation de ciment Marché de la sous-région Ouest Africaine

Milliers de tonnes	2013	2012	Ecart
Marché sous-région	6 850*	6 400	+7 %
Dont Sénégal	2 730	2 520	+ 8,3 %

\* Burkina Faso, Gambie, Guinée Conakry, Mali, Mauritanie, Sénégal.

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

### VOLUME DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>2 556</b>	<b>2 680</b>	<b>- 5 %</b>

Les ventes sont en repli de 124 000 tonnes en 2013, soit - 5 % par rapport à 2012. Cette évolution comprend une solide progression, au Sénégal et au Mali et une réduction des volumes destinés à l'export maritime moins rémunérateurs. La forte concurrence sur le marché domestique a entraîné une baisse du prix moyen.

## MARCHE DE L'USINE

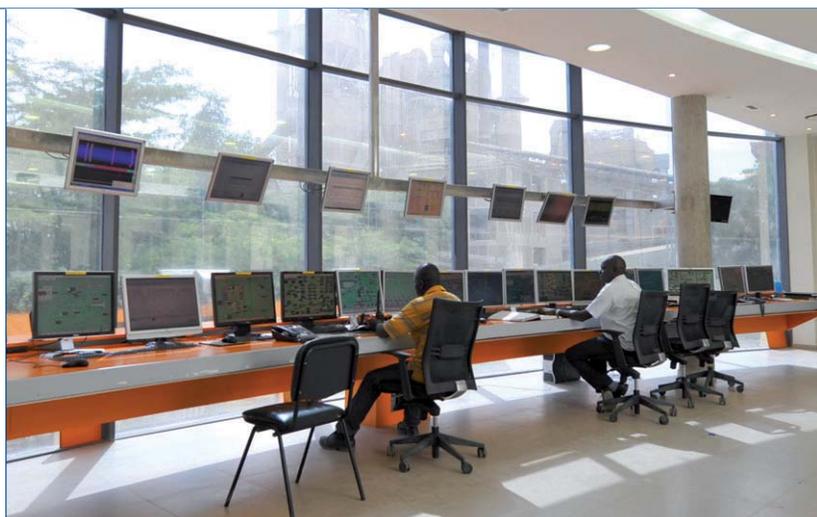
La production clinker de l'année 2013 est en progression de 2 % par rapport à 2012, alors que la production de ciment a baissé de 123 000 tonnes en raison de perturbations dans la fourniture électrique au premier semestre.

Les autres faits marquants de l'année sont :

- ▼ la reconversion d'un broyeur cru en broyeur ciment à la fin de premier trimestre de l'année ;
- ▼ l'installation d'une nouvelle ligne d'introduction de combustibles secondaires qui a permis d'augmenter les taux de substitution.

## INVESTISSEMENTS

En 2013, les investissements ont été limités aux projets d'amélioration de la sécurité et de la fiabilité des ateliers pour de meilleures performances gage de compétitivité dans un environnement concurrentiel.



▲ Salle de commande de l'usine de Sococim Industries à Rufisque.

# GRANULATS

**2 carrières de granulats**  
**2,4 millions de tonnes vendues**

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Le contexte de marché a été très contrasté avec une bonne activité enregistrée au premier semestre pour la construction de bâtiments, mais une baisse de l'activité « travaux publics » due à un ralentissement des grands travaux de l'état sénégalais qui a perduré depuis le second semestre 2012. Au second semestre la tendance s'est inversée avec une forte diminution des ventes pour le bâtiment et un accroissement sensible de la demande pour les travaux publics du fait du redémarrage des anciens chantiers et du démarrage de nouveaux chantiers de travaux publics.

## ACTIVITÉ DU GROUPE

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Volumes hors groupe	2013	2012	Écart
Volumes vendus (milliers de tonnes)	2 370	2 624	- 9,7 %
Nombres de sites de granulats	2	2	=

Ce contexte, amplifié par une saison des pluies importante et prolongée, a conduit à une contraction des volumes vendus. Une nette remontée des ventes a toutefois été enregistrée en novembre et décembre 2013.

## MALI | CIMENT

0,6 million de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Dans ce contexte l'intervention militaire française puis internationale, le marché a été peu dynamique en 2013, avec des volumes en légère hausse et une contraction des prix compte tenu de l'intensification de la concurrence.

## CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>CONSOMMATION TOTALE</b>	<b>1 600</b>	<b>1 550</b>	<b>3 %</b>

## ACTIVITÉ DU GROUPE

## VOLUME DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>639</b>	<b>597</b>	<b>7 %</b>

Les ventes du Groupe au Mali ont progressé de manière sensible au cours de la période suite à l'ajustement compétitif des prix de vente.

▼ Usine de Sococim Industries à Rufisque.

## MAURITANIE | CIMENT

1 centre de broyage  
0,3 million de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

L'activité du bâtiment et des travaux publics a été soutenue en 2013 avec le chantier du nouvel aéroport et l'extension du port à Nouakchott ainsi que plusieurs chantiers routiers d'État, pour lesquels BSA Ciment livre le ciment.

## CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>CONSOMMATION TOTALE</b>	<b>820</b>	<b>697</b>	<b>+ 17,6 %</b>

La consommation de ciment a fortement augmenté en 2013, principalement à Nouakchott et dans une moindre mesure dans le nord, région minière.

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

## VOLUME DES VENTES

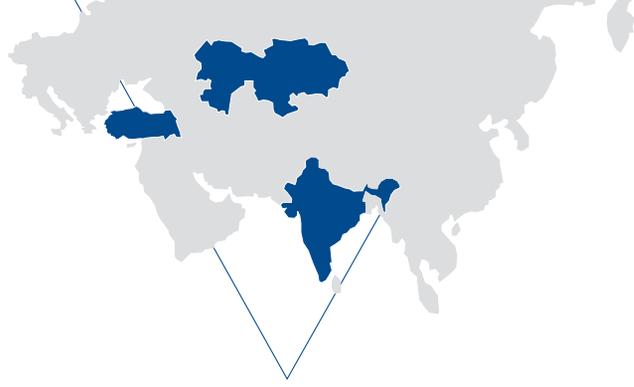
Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>280</b>	<b>211</b>	<b>+ 32,7 %</b>

Dans ce contexte de marché porteur, BSA Ciment a pu exploiter sa capacité de production disponible pour répondre à la hausse de la consommation.

## MARCHE DE L'USINE

BSA Ciment a augmenté le taux d'utilisation du broyeur ciment.





# ASIE

CHIFFRES D'AFFAIRES

**461** M€

COLLABORATEURS

**1 881**

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS

**72 %**  
CIMENT

**20 %**  
BÉTON & GRANULATS

**8 %**  
AUTRES PRODUITS & SERVICES



▲ Usine de Bharathi Cement dans l'Andhra Pradesh (Inde).

# TURQUIE | CIMENT

2 cimenteries

3,6 millions de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

La consommation ciment a été très soutenue au premier trimestre 2013, bénéficiant de conditions climatiques exceptionnelles pour la saison. La demande a ensuite été portée tout au long de l'année par le segment de la construction de logements privés, d'importants projets d'infrastructure sur l'ensemble des régions. Les volumes exportés en 2013 sont comparables à ceux de 2012 avec 11,9 millions de tonnes.

## CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
Marmara	13 707	12 568	+ 9,1 %
Egée	5 310	4 862	+ 9,2 %
Méditerranée	10 592	9 762	+ 8,5 %
Mer Noire	8 460	7 798	+ 8,5 %
Anatolie Centre	10 640	9 898	+ 7,5 %
Est Anatolie	5 191	4 761	+ 9,0 %
Sud Anatolie	5 856	5 519	+ 6,1 %
Autres	1 900	1 800	+ 5,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>61 656</b>	<b>56 968</b>	<b>+ 8,2 %</b>

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

Les volumes de ventes ciment progressent sur l'année 2013 avec :

- ▼ des ventes ciment domestique en hausse sur l'année de 7,3 %, avec une progression similaire pour les deux usines. L'année a été portée par un excellent premier trimestre compte tenu de conditions climatiques exceptionnellement douces pour la saison ;
- ▼ l'export a été en fort repli, la stratégie étant de privilégier le marché domestique.



▲ Construction d'un ensemble résidentiel près d'Ankara.

## ÉVOLUTION DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>3 606</b>	<b>3 461</b>	<b>+ 4,2 %</b>

Les prix domestiques augmentent sensiblement sur l'année 2013, avec une augmentation, comparable pour Bastas et Konya, supérieure à l'inflation.

## MARCHE DES USINES

L'augmentation de consommation des combustibles secondaires s'est poursuivie dans les deux usines et devrait se poursuivre grâce à une meilleure sélection des déchets. Dans chaque usine, les efforts sur la substitution des matières premières portent aussi leurs fruits.

## INVESTISSEMENTS

À Bastas, une nouvelle presse à clinker a été mise en fonctionnement au mois d'août. Elle a permis d'augmenter la capacité de l'atelier et de baisser la consommation électrique spécifique de 10 %.

Un contrat portant sur la construction d'un silo clinker d'une capacité de 150 000 tonnes dans chaque usine a été signé au mois d'août. Les mises en service des deux silos sont prévues au dernier trimestre 2014.

# BÉTON & GRANULATS



▲ Carrière de granulats de Tamtas à Karaomerler.

**33** centrales à béton  
**2,4** millions de m<sup>3</sup> vendus  
**7** carrières de granulats  
**5,4** millions de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Les volumes 2013 de béton prêt à l'emploi augmentent au plan national de près de 10 %, en ligne avec la progression du ciment. Cette hausse s'accompagne d'une intensification concurrentielle avec une augmentation du nombre d'installations et du nombre d'acteurs.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

	2013 (estimé)	2012	Écart
Production (milliers m <sup>3</sup> )	102 000	93 050	+ 9,6 %
Nombre d'installations	1 080	980	+ 10,2 %

(D'après les données du THBB).

La consommation de granulats peut être estimée à environ 320 millions de tonnes pour 2013, soit une augmentation comparable au ciment et au béton. Ils sont utilisés principalement, pour l'activité béton et préfabrication et dans une moindre part, 20 à 25 %, pour la construction de routes et asphalte.

Après une forte hausse en 2012, les ventes de granulats sur le marché d'Ankara seraient comparables en 2013 à celles de l'année précédente avec un peu plus de 20 millions de tonnes.

## ACTIVITÉ DU GROUPE

### VOLUMES VENDUS

	2013	2012	Écart
Bétons (milliers m <sup>3</sup> )	2 651	2 447	+ 8,4 %
Granulats (milliers de tonnes)	5 891	5 428	+ 8,5 %

### NOMBRE DE SITES

	2013	2012	Écart
Centrales à béton	33	33	=
Carrières de granulats	7	7	=

Sur l'année 2013, les volumes béton progressent comme le marché, mais de manière contrastée selon les régions. Le bassin d'Ankara continue à profiter de grands projets résidentiels tandis que la zone Sud et Méditerranée subit toujours une forte pression concurrentielle. Les prix de ventes progressent en ligne avec l'inflation générale et l'augmentation des prix du ciment.

Sept installations de granulats sont opérationnelles en 2013, quatre sur la région d'Ankara, une à Konya et deux en Méditerranée. Les volumes vendus progressent sensiblement (+ 8,5 %), dynamisés par la demande liée aux grands projets d'Ankara.

# KAZAKHSTAN | CIMENT

**1** cimenterie

**1,0** million de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

L'activité du secteur de la construction a été bonne en 2013 et a été positivement influencée par l'économie et par les conditions météorologiques favorables tout au long de l'année. L'initiative privée dans la construction résidentielle reste limitée, mais le gouvernement engage des actions de soutien au secteur. L'industrie de la construction est essentiellement alimentée par les dépenses publiques et les investissements dans les infrastructures.

## CONSOMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
Livraisons intérieures	6 496	6 151	5,6 %
Importations	1 574	908	73,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 070</b>	<b>7 059</b>	<b>14,3 %</b>

La consommation de ciment a fortement progressé en 2013 une part importante de l'augmentation de la consommation du marché étant servie par les importations.

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

La présence de Jambyl sur le marché a été améliorée et les volumes totaux ont progressé de 5 % par rapport à 2012. La société a maintenu ses positions commerciales et a élargi sa présence régionale. Le prix moyen de vente a progressé sensiblement en 2013, permettant de couvrir la hausse des coûts de production.

## VOLUME DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>1 028</b>	<b>981</b>	<b>4,8 %</b>

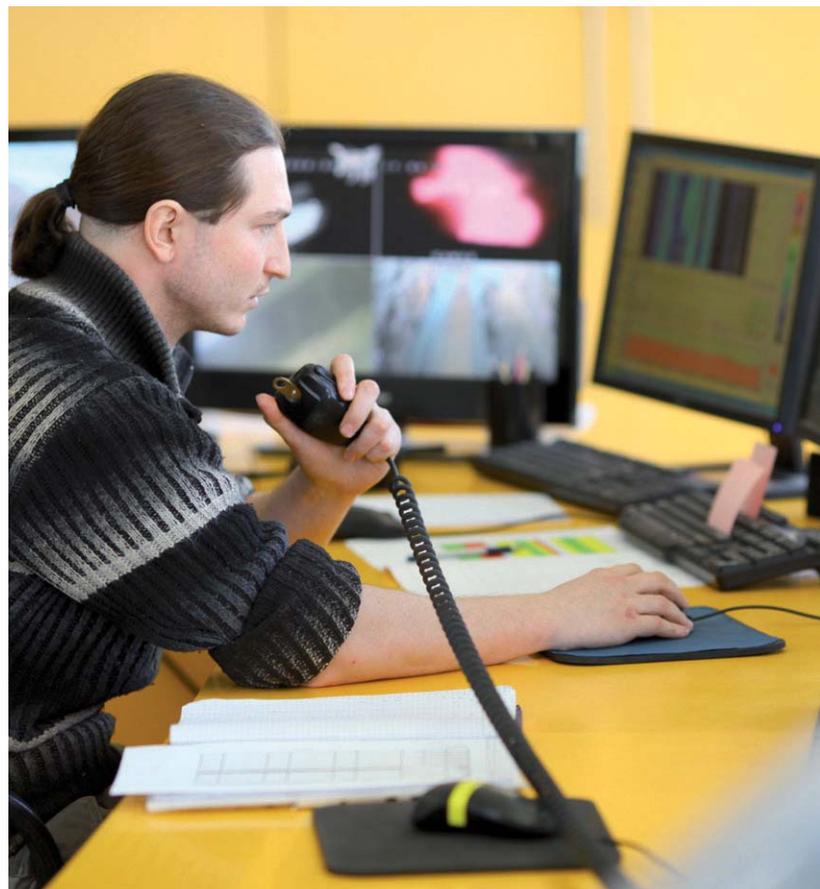
## MARCHE DE L'USINE

En 2013, la production de clinker a été plus régulière et le four a atteint un bon niveau de fiabilité. Le débit moyen a encore progressé après l'arrêt de maintenance en fin d'année. La consommation thermique a été améliorée. Des opérations de maintenance ont permis de fiabiliser les broyeurs ciments.

## INVESTISSEMENT

L'année a été principalement orientée sur la fiabilité de l'usine et les investissements ont été réduits.

▼ Pupitre dans la salle de commande de l'usine de Jambyl Cement.



# INDE | CIMENT

2 cimenteries

3,2 millions de tonnes vendues

## CONJONCTURE SECTORIELLE

Le ralentissement de la croissance en Inde a aussi eu des conséquences dans le secteur du logement, qui reste le premier poste de consommation du ciment. Par ailleurs, dans la perspective des élections de 2014, le premier trimestre de l'année 2013 a vu l'essentiel des dépenses d'infrastructure du gouvernement central arrêtées, afin d'améliorer les résultats budgétaires.

Enfin, l'Inde a connu durant l'été 2013 une période de forte tension sur les taux de change amenant une dévaluation de l'ordre de 20 % de la monnaie par rapport aux devises fortes. L'effet de ces tensions sur les coûts importés et les taux d'intérêt a été pesé sur les investissements. A ces causes économiques se sont ajoutés des problèmes de disponibilité de sable et d'eau dans plusieurs régions.

## CONSUMMATION DE CIMENT

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
Consommation Sud Inde + Maharashtra	90,5	94,9	- 4,6 %

La consommation de ciment dans les États du sud de l'Inde (Andhra Pradesh, Tamil Nadu, Karnataka, Kerala et Goa), ainsi que dans l'Etat du Maharashtra est estimée à 90,5 millions de tonnes en 2013, enregistrant une baisse de 4,6 % par rapport à 2012. Toutefois, le dernier trimestre 2013 a renoué avec une croissance de 4,6 % comparée au dernier trimestre 2012.

## ACTIVITÉ COMMERCIALE

Les produits des deux sociétés cimentières du Groupe en Inde sont commercialisés sous la marque « Bharathi Cement ». Vicat Sagar Cement Private Ltd (VSCPL) a commencé la commercialisation en janvier 2013 et a débuté sa montée en puissance industrielle au fil de l'année.

## VOLUME DES VENTES

Milliers de tonnes	2013	2012	Écart
<b>TOTAL</b>	<b>3 235</b>	<b>2 538</b>	<b>+ 27,5 %</b>



▲ Pupitreurs dans la salle de commande de l'usine de Bharathi Cement.

Au global, les ventes du Groupe en Inde ont progressé fortement avec l'augmentation de la couverture géographique et du réseau de distributeurs. Le contexte de demande fléchissante et de démarrage de nouvelles capacités a entraîné une forte volatilité sur les prix de vente, qui sont globalement orientés à la baisse.

## MARCHE DES USINES

Les coûts de production de l'usine de Kadapa ont été affectés par les hausses des coûts énergétiques. Si la progression des coûts des combustibles a été atténuée grâce à la hausse de la consommation de combustibles de substitution ainsi qu'à un mix de combustible noble plus économique (*Petcoke*), la société a en revanche subi la hausse du prix de l'électricité sur le réseau. En l'absence d'anticipation d'une amélioration de la situation, la société a passé commande d'une centrale électrique qui devrait être opérationnelle fin 2014.

Sur l'année 2013, l'usine de Chatrasala a produit 694 000 tonnes de clinker et 872 000 tonnes de ciment. La montée en puissance industrielle de cette nouvelle usine est conforme au programme, et les outils de production sont dorénavant à leurs performances nominales en termes de capacité et de performances énergétiques. Les travaux de construction de la ligne de chemin de fer sont achevés.

## GRANULATS

Les tests de fonctionnement de la « *Waste Heat Recovery Plant* » ont débuté fin décembre. Cette unité, d'une puissance nominale de 8,4 MW, constituera pour Vicat Sagar une source d'approvisionnement à bas coûts à compter de 2014.

Cet outil industriel puissant et performant est dorénavant en place pour saisir toutes les opportunités de marché.

Les deux usines ont commencé à développer l'utilisation de combustibles secondaires dès leur démarrage, atteignant un taux de substitution de 10 % en 2013.

**1** carrière de granulats

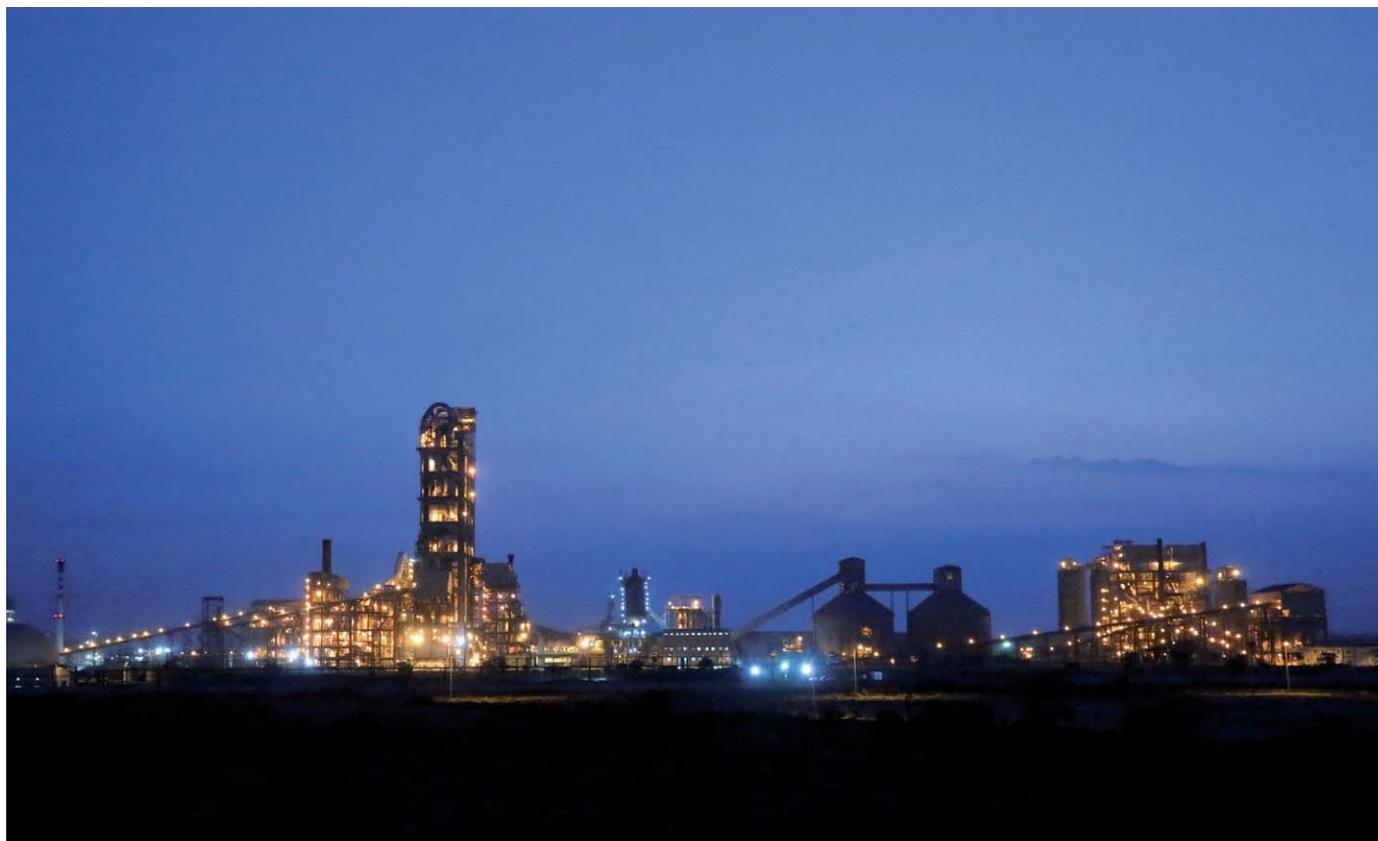
**0,6** million de tonnes vendues

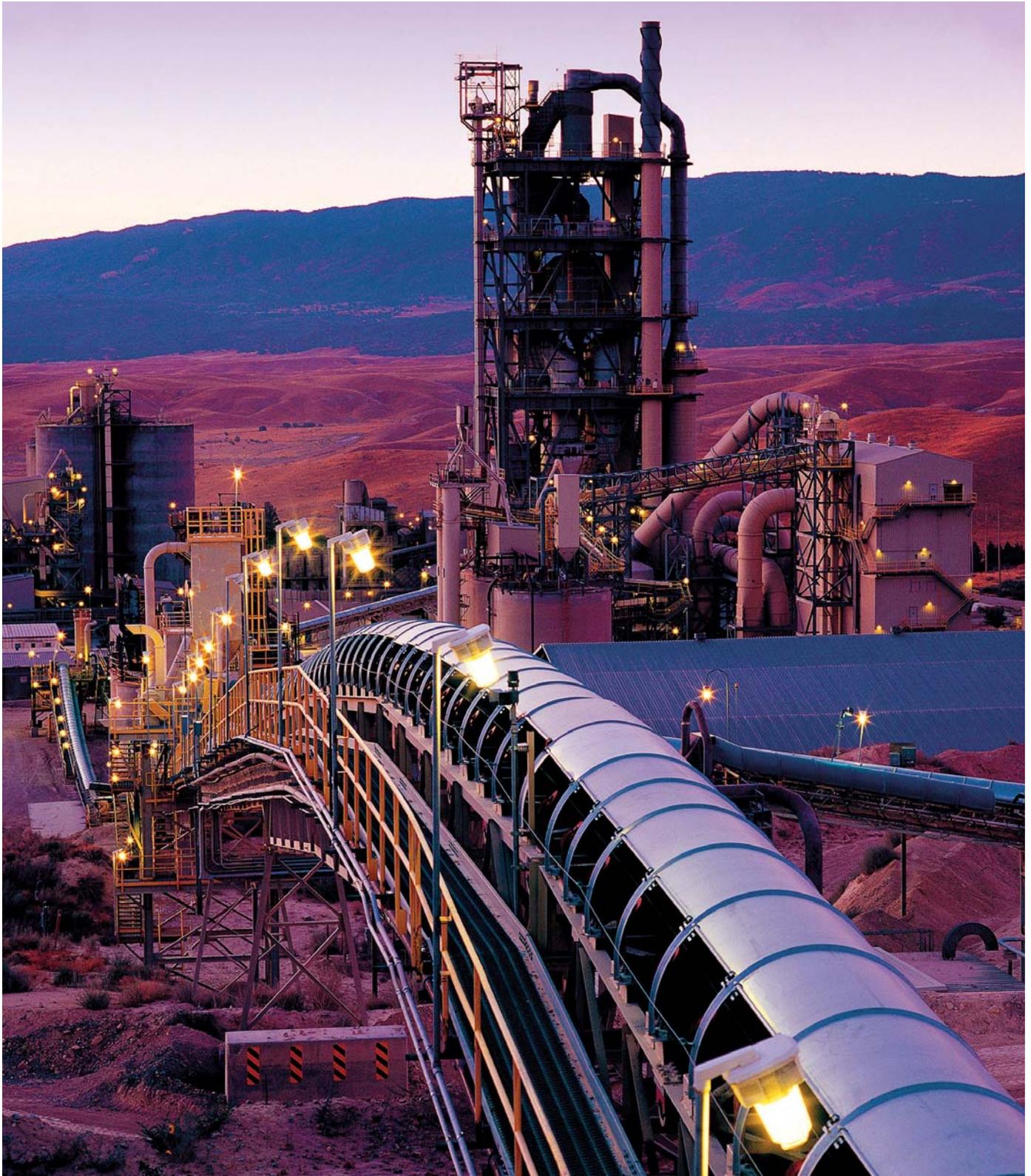
### ACTIVITÉ DU GROUPE

La société Mines & Rock (filiale à 100 % de Bharathi Cement) exploite une carrière de granulats située à environ 50 km de Bangalore, dans le Karnataka et vend sa production dans la zone périurbaine du Nord de Bangalore.

Son activité en 2013 a été très dynamique, affichant une progression des volumes de 32 % à 561 milliers de tonnes. La part du sable, qui est un produit à forte valeur ajoutée, a continué à progresser et représente une part prépondérante des ventes. Les prix de vente ont progressé sensiblement en 2013.

▼ Usine de Vicat Sagar Cement dans le Karnataka.





▲ Cimenterie de Lebec, Californie (États-Unis).

# RAPPORT FINANCIER

<b>1</b>	COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE	38
<b>2</b>	COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013	50
<b>3</b>	COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2013	105
<b>4</b>	RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE	125
<b>5</b>	INFORMATIONS JURIDIQUES	149



# COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

# 1

<b>1.1.</b>	ÉVOLUTION DU CHIFFRE D’AFFAIRES CONSOLIDÉ	39
<b>1.2.</b>	ÉVOLUTION DE LA RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE	41
<b>1.3.</b>	ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE	47
<b>1.4.</b>	PERSPECTIVES ET OBJECTIFS	49

## 1.1. ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice 2013 atteint 2 286 millions d'euros, un chiffre stable (- 0,3 %) et en croissance de + 2,9 % à périmètre et taux de change constants par rapport à la même période en 2012.

Il est important de noter qu'au cours de cet exercice, la variation des taux de change a été particulièrement défavorable, avec un impact négatif de - 78 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé par activité de l'exercice 2013 par rapport à celui de l'exercice 2012 se présente comme suit :

(en millions d'euros sauf %)	2013	2012	Variation	Variation (%)	Dont		
					Effet de change	Variation de périmètre	Croissance interne
Ciment	1 110	1 156	(46)	- 4,0 %	(56)	-	10
Béton & Granulats	876	826	50	+ 6,1 %	(19)	6	64
Autres Produits et Services	300	310	(10)	- 3,4 %	(3)	-	(7)
<b>TOTAL</b>	<b>2 286</b>	<b>2 292</b>	<b>(6)</b>	<b>- 0,3 %</b>	<b>(78)</b>	<b>6</b>	<b>66</b>

Au cours de l'exercice 2013, le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Ciment a enregistré une hausse de + 0,9 % à périmètre et change constants. La baisse enregistrée en France et dans la zone Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient a été compensée par la montée en puissance des activités du Groupe en Inde, par le dynamisme de l'activité en Turquie, en Suisse et au Kazakhstan et enfin, par la poursuite de la reprise aux États-Unis.

Le chiffre d'affaires de l'activité Béton & Granulats est en progression de + 7,7 % à périmètre et change constants.

Quant à l'activité Autres Produits et Services, elle enregistre un recul de - 2,4 % à périmètre et change constants.

La répartition du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersecteurs) se présente comme suit :

(en pourcentage)	2013	2012
Ciment	50,6	52,3
Béton & Granulats	34,2	32,5
Autres Produits et Services	15,2	15,2
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sur l'ensemble de l'année, la répartition du chiffre d'affaires opérationnel entre les différentes activités du Groupe fait ressortir un recul de la contribution de l'activité Ciment, qui représente 50,6 % du chiffre d'affaires opérationnel contre 52,3 % en 2012, du fait d'un impact change plus important que pour l'activité Béton & Granulats compte tenu de la localisation respective des activités. L'activité Béton & Granulats progresse à 34,2 % du chiffre d'affaires opérationnel contre 32,5 % en 2012 du fait du dynamisme de l'activité aux États-Unis, en

Suisse et en Turquie. Enfin, l'activité Autres Produits et Services est stable à 15,2 % du chiffre d'affaires opérationnel au 31 décembre 2013.

La part des métiers principaux du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est stable à près de 85 % du chiffre d'affaires opérationnel avant éliminations.

L'évolution des volumes dans les principaux métiers se présente comme suit :

	2013	2012	Évolution
Ciment (milliers t)	18 050	17 894	+ 0,9 %
Béton (milliers m <sup>3</sup> )	8 525	7 928	+ 7,5 %
Granulats (milliers t)	22 773	21 516	+ 5,8 %

L'évolution du chiffre d'affaires traduit au global :

- une progression des volumes ciment vendus liés :
  - à une croissance soutenue en Turquie, qui a bénéficié d'une météorologie très favorable au premier semestre, et d'un environnement macroéconomique dynamique sur l'ensemble de l'exercice,
  - la poursuite de la montée en puissance du Groupe en Inde, avec en particulier le démarrage commercial de Vicat Sagar Cement au cours du second trimestre,
  - un fort rebond de l'activité aux États-Unis soutenu par un environnement macroéconomique en amélioration,
  - l'évolution favorable de l'activité de Jambly Cement au Kazakhstan,
  - et enfin, par une solide croissance de l'activité en Suisse qui a bénéficié d'un environnement sectoriel toujours bien orienté ;

■ ces effets ont été partiellement atténués par :

- un environnement économique et sectoriel toujours difficile en France et en Italie, couplé à des conditions climatiques défavorables au premier semestre et un nombre de jours ouvrés inférieur en France,
- un niveau de production et de ventes perturbé en Égypte par une situation sécuritaire difficile, avec néanmoins une amélioration ressentie en fin d'année,
- une pression accrue sur les prix de vente en Inde du fait d'un environnement macroéconomique difficile et d'un contexte plus concurrentiel,
- une légère baisse d'activité en Afrique de l'Ouest en raison de la baisse des prix enregistrée au Sénégal et une baisse des volumes à l'export, en dépit d'une bonne dynamique sur les marchés domestiques au Sénégal et au Mali.

Par activité :

- le chiffre d'affaires opérationnel dans l'activité Ciment enregistre une progression de + 1,2 % à périmètre et taux de change constants.

Cette évolution favorable résulte d'une progression des volumes en Inde, en Turquie, en Suisse, au Kazakhstan et enfin aux États-Unis. Ils sont en légère baisse en Afrique de l'Ouest et reculent en France, en Égypte et en Italie. Quant aux prix de vente, l'évolution favorable enregistrée aux États-Unis, en Turquie, au Kazakhstan, en Égypte et en Italie, a permis de compenser la baisse enregistrée au Sénégal, mais surtout en Inde affectée par une pression concurrentielle sensible. Ils sont restés globalement stables en France, en dépit d'un mix produits défavorable en fin d'année ;

- le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Béton & Granulats est en hausse de + 6,8 % à périmètre et taux de change constants. Cette performance résulte d'une solide progression des volumes vendus de béton sur l'ensemble des régions, à l'exception de la France, ainsi que des volumes de granulats, à l'exception du Sénégal ;
- le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Autres Produits et Services est en hausse de + 1,6 % à périmètre et taux de change constants.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	%	2012	%
France	856	37,4 %	879	38,4 %
Europe (hors France)	427	18,7 %	411	17,9 %
États-Unis	221	9,7 %	196	8,6 %
Asie	461	20,2 %	442	19,3 %
Afrique et Moyen-Orient	322	14,1 %	364	15,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 286</b>	<b>100,0</b>	<b>2 292</b>	<b>100,0</b>

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel en 2013 par zone géographique et par activité :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations intersecteurs	Chiffre d'affaires consolidé
France	366	437	232	(179)	856
Europe (hors France)	180	175	128	(55)	427
États-Unis	97	159	-	(35)	221
Asie	387	108	40	(74)	461
Afrique et Moyen-Orient	303	21	-	(2)	322
<b>CA opérationnel</b>	<b>1 333</b>	<b>899</b>	<b>400</b>	<b>(346)</b>	<b>2 286</b>
Éliminations intersecteurs	(223)	(23)	(100)	346	-
<b>CA CONSOLIDÉ</b>	<b>1 110</b>	<b>876</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	<b>2 286</b>

## 1.2. ÉVOLUTION DE LA RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Dont effet change	Dont effet périmètre	Croissance interne
Chiffre d'affaires	2 286,0	2 292,2	- 0,3 %	- 3,4 %	+ 0,2 %	+ 2,9 %
EBITDA	426,7	437,4	- 2,4 %	- 2,7 %	-	+ 0,3 %
EBIT	234,2	243,3	- 3,7 %	- 1,8 %	-	- 1,9 %
Résultat d'exploitation	229,6	243,0	- 5,5 %	- 1,6 %	-	- 3,9 %

\* En application de la norme IAS 19R.

L'EBITDA consolidé du Groupe affiche une baisse de - 2,4 % par rapport à l'exercice 2012, à 427 millions d'euros et est stable (+ 0,3 %) à périmètre et taux de change constants.

La rentabilité opérationnelle à périmètre et taux de change constants a principalement été affectée par les éléments suivants :

- des conditions d'exploitation et de commercialisation en Égypte difficiles du fait du contexte sécuritaire dégradé ;
- un effet prix défavorable en 2012 en Afrique de l'Ouest, et qui a eu son plein effet en 2013
- une contraction des volumes ciment en France ;

■ le démarrage de l'usine de Vicat Sagar Cement en Inde et un contexte macroéconomique difficile et enfin une augmentation des coûts de l'électricité et du transport.

Compensés principalement par :

- la cession de quotas de CO<sub>2</sub> en Suisse ;
- la forte progression de l'EBITDA au Kazakhstan, en Suisse, en Turquie et, mais dans une moindre mesure, en Italie ;
- le retour à la profitabilité opérationnelle aux États-Unis.

Compte tenu de ces éléments et d'une charge d'amortissement et de provisions en légère diminution, le résultat opérationnel (EBIT) est en légère baisse (- 1,9 %) sur la période à périmètre et taux de change constants.

### 1.2.1. ÉVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

#### 1.2.1.1. Compte de résultat France

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre constant
CA consolidé	856	879	- 2,7 %	- 3,3 %
EBITDA	159	163	- 2,2 %	- 2,1 %
EBIT	98	104	- 5,1 %	- 5,1 %

\* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires en France au 31 décembre 2013 affiche un repli de - 3,3 %. Cette baisse résulte pour l'essentiel d'un environnement économique dégradé, plus particulièrement dans le secteur de la construction, de conditions climatiques défavorables en début d'exercice, et enfin d'un nombre de jours ouvrés inférieur en 2013 par rapport à 2012 (deux jours). L'EBITDA enregistre une contraction de - 2,1 %. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé progresse très légèrement, s'affichant à 18,6 % contre 18,5 % en 2012.

- **Dans l'activité Ciment**, le chiffre d'affaires est en baisse de - 7,6 %. Le chiffre d'affaires opérationnel (avant élimination intersectoriel) est

quant à lui en baisse de - 6,1 %. Ce recul résulte d'une baisse des volumes de - 5,6 % liée aux conditions météorologiques défavorables en début d'année et d'un environnement économique et sectoriel difficile sur l'ensemble de la période. Le prix moyen de vente est stable sur l'ensemble de l'année, en dépit d'un mix produit défavorable. Quant à l'EBITDA, celui-ci affiche un recul de - 7,5 %, baisse pour l'essentiel due à la baisse des volumes vendus. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en très léger retrait par rapport à 2012 ;

■ **Dans l'activité Béton & Granulats**, le chiffre d'affaires progresse de + 0,5 %. Alors que les volumes de béton fléchissent légèrement (- 0,9 %), ceux des granulats progressent quant à eux de + 5,0 %. Les prix de vente moyens enregistrent une légère progression dans le béton mais reculent dans les granulats. Sur l'ensemble de l'exercice, l'EBITDA généré par cette activité en France progresse de façon

marquée (+ 19,2 %) avec une marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel également en nette hausse par rapport à 2012 ;

■ **Dans l'activité Autres Produits et Services**, le chiffre d'affaires est en repli de - 5,6 % sur l'exercice. En dépit de ce contexte, l'EBITDA est quasi stable (- 1,0 %), la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel enregistrant une légère progression.

### 1.2.1.2. Compte de résultat Europe (hors France)

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	427	411	+ 4,0 %	+ 6,0 %
EBITDA	114	105	+ 9,0 %	+ 11,2 %
EBIT	85	76	+ 12,4 %	+ 14,7 %

\* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires en Europe, hors France, progresse de + 6,0 %. L'EBITDA généré par le Groupe dans cette zone géographique progresse quant à lui de + 11,2 %, marqué par une amélioration de la marge d'EBITDA tant en Suisse qu'en Italie.

**En Suisse**, le chiffre d'affaires 2013 du Groupe affiche une solide progression sur un marché qui est resté dynamique sur l'ensemble de l'exercice et s'élève à 407 millions d'euros. Dans ce contexte, l'EBITDA enregistre lui aussi une forte hausse de + 10,3 % à périmètre et change constants. Ainsi, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires consolidé s'affiche à 27,2 % contre 26,5 % en 2012.

■ **Dans l'activité Ciment**, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 113 millions d'euros, dans un contexte de volumes bien orientés de prix de vente en léger retrait. L'EBITDA généré par cette activité en Suisse est en progression de + 12 % (après prise en compte du produit lié à la vente de quotas de CO<sub>2</sub>) par rapport à 2012 à périmètre et change constants, avec une marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires opérationnel en progression sensible.

■ **Dans l'activité Béton & Granulats**, le chiffre d'affaires est en croissance de + 13,1 % sur l'ensemble de la période. Les prix de

vente sont en légère hausse dans le béton, mais reculent dans les granulats en raison d'un mix produit légèrement défavorable. Sur ces bases, l'EBITDA généré par cette activité en Suisse progresse sur la période de + 12,4 % à périmètre et change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est quant à elle stable par rapport à 2012.

■ **L'activité Autres Produits et Services** voit son chiffre d'affaires progresser de + 2,2 % sur l'année. L'EBITDA est quant à lui en progression de + 1,8 % à périmètre et change constants par rapport à 2012.

**En Italie**, le chiffre d'affaires est en repli de - 18,1 % sur l'exercice 2013 dans un contexte macroéconomique et sectoriel très difficile. La hausse des prix de vente enregistrée par le Groupe n'aura pas permis de compenser l'impact de la forte baisse des volumes (- 25 %) sur le chiffre d'affaires. En revanche, du fait d'une politique commerciale ciblée, l'EBITDA affiche une croissance marquée de + 53,2 % par rapport à 2012. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en très forte progression par rapport à 2012.

### 1.2.1.3. Compte de résultat États-Unis

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	221	196	+ 12,6 %	+ 16,5 %
EBITDA	5	(5)	NS	NS
EBIT	(17)	(36)	+ 51,6 %	+ 49,9 %

\* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires aux États-Unis enregistre une progression de + 16,5 % à périmètre et taux de change constants. Cette performance traduit un redressement progressif et désormais confirmé de la conjoncture aux États-Unis en 2013. La hausse des volumes s'est accélérée et s'est conjuguée à des hausses modérées des prix de vente, différemment réparties entre le Sud-est et la Californie.

Dans ce contexte, le Groupe enregistre un EBITDA positif de 5 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice, contre - 5 millions d'euros en 2012, et réduit de moitié la perte d'EBIT à - 17 millions d'euros contre - 36 millions d'euros en 2012.

■ **L'activité Ciment** enregistre un solide rebond de son chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice, avec une croissance de + 6,3 % à périmètre et change constants (+ 10,3 % en chiffre d'affaires opérationnel). L'amélioration des volumes s'est confirmée en 2013 (+ 5,3 %). En revanche, si la croissance a été sensible en Californie, bénéficiant du

démarrage de chantiers d'infrastructures, les volumes dans le Sud-Est sont en léger retrait sur l'ensemble de l'exercice. Ceux-ci tiennent compte des conditions climatiques particulièrement défavorables. Quant aux prix de vente, s'ils n'ont enregistré qu'une progression modérée en Californie, celle-ci a été beaucoup plus sensible dans le Sud-Est. Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA du Groupe affiche un solde positif de 2 millions d'euros, contre - 3 millions d'euros en 2012 ;

■ **Dans l'activité Béton**, le chiffre d'affaires progresse de + 21,0 % à périmètre et change constants. Cette performance résulte d'une progression de plus de + 16 % des volumes vendus, avec une hausse sensible tant en Californie que dans le Sud-Est. Cette progression s'est également accompagnée d'une solide progression des prix de vente sur chacune des zones où le Groupe opère. De ce fait, le Groupe affiche un EBITDA positif de 3 millions d'euros, contre - 2 millions d'euros en 2012, reflétant à nouveau l'amélioration sensible de la situation tout au long de l'exercice.

#### 1.2.1.4. Compte de résultat Asie (Turquie, Inde, Kazakhstan)

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	461	442	+ 4,2 %	+ 14,8 %
EBITDA	85	92	- 7,0 %	+ 1,2 %
EBIT	42	54	- 22,6 %	- 16,8 %

\* En application de la norme IAS 19R.

**En Turquie**, le chiffre d'affaires s'établit à 235 millions d'euros, en hausse de + 16,5 % à périmètre et change constants. Après un premier semestre où le Groupe, comme l'ensemble de l'industrie, a su tirer parti des bonnes conditions climatiques et d'un environnement macroéconomique et sectoriel favorable, le chiffre d'affaires a progressé de façon plus modérée sur la fin de l'année en raison d'une météorologie nettement plus difficile que celle enregistrée fin 2012. Sur ces bases, l'EBITDA progresse + 16,5 % en 2013 à périmètre et change constants, avec un taux de marge sur le chiffre d'affaires consolidé quasi stable à 21,7 %.

■ **Dans le Ciment**, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de + 16,7 % à périmètre et change constants. Cette évolution est le résultat d'une hausse soutenue des volumes (+ 4 %) qui s'est conjuguée à une augmentation des prix de vente. Dans ce contexte, l'EBITDA généré par cette activité est de nouveau en progression de + 19,2 % par rapport à 2012, à périmètre et change constants, marquant une nouvelle progression de la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel ;

■ **L'activité Béton & Granulats** est en hausse de + 16,3 % à périmètre et change constants. La croissance de plus de + 8 % des volumes de béton et de granulats a été soutenue par la réalisation de grands chantiers de logements, plus particulièrement dans la région d'Ankara. Dans ce contexte, l'EBITDA est en croissance de plus de + 6 % à

périmètre et taux de change constants, avec une marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel quasi stable.

**En Inde**, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 155 millions d'euros en 2013, en progression de + 12,7 %. Avec le démarrage de Vicat Sagar Cement, les volumes enregistrent une progression sensible (près de + 28 %) avec plus de 3,2 millions de tonnes de ciment livrées au total par le Groupe en 2013. En revanche, l'environnement macroéconomique et sectoriel est resté difficile sur l'ensemble de l'année, marqué par un fort ralentissement des investissements d'infrastructures dans l'attente des élections prévues au printemps 2014. Dans ce contexte, les prix de vente sont restés très volatiles et s'affichent en très nette baisse sur l'ensemble de la période.

Compte tenu de l'impact de cet environnement, des coûts liés au démarrage de l'usine de Vicat Sagar Cement au cours du premier trimestre et de l'augmentation du coût de l'électricité et du transport, l'EBITDA enregistre une baisse sensible à périmètre et change constants de - 64,5 % par rapport à 2012.

**Au Kazakhstan**, Le Groupe a poursuivi son déploiement sur ce marché à fort potentiel, avec des volumes en hausse de près de + 5 %, avec plus de 1 million de tonnes vendus sur l'exercice, dans un contexte de prix favorable. Sur ces bases, le chiffre d'affaires généré en 2013 s'élève à 71 millions d'euros, en progression de + 14,3 % à périmètre

et change constants. Cette performance traduit la dynamique favorable du marché de la construction au Kazakhstan, l'amélioration progressive de l'efficacité de l'outil industriel mais également l'extension progressive des zones de chalandises du Groupe. Dans ce contexte, le niveau

d'EBITDA est en progression de + 99,2 % à périmètre et change constants. La marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel ressort donc en très forte progression à 34,9 % contre 20,0 % en 2012.

### 1.2.1.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation (%)	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	322	364	- 11,6 %	- 7,6 %
EBITDA	63	83	- 24,9 %	- 22,6 %
EBIT	26	46	- 42,7 %	- 42,5 %

\* En application de la norme IAS 19R.

Dans la région Afrique et Moyen-Orient, le chiffre d'affaires consolidé recule de - 7,6 % à périmètre et taux de change constants. L'EBITDA s'établit à 63 millions d'euros en 2013 contre 83 millions d'euros sur la même période en 2012.

**En Égypte**, le chiffre d'affaires consolidé a diminué sur la période de - 14,1 % à périmètre et change constants sous l'effet d'une baisse sensible des volumes vendus (- 27 %). Ce retrait a été en partie compensé par une hausse des prix moyens de vente sur l'ensemble de l'exercice. L'activité du Groupe a de nouveau été affectée en 2013 par un contexte sécuritaire difficile pénalisant le fonctionnement de l'usine

et la commercialisation des produits sur le marché. Dans ce contexte, l'EBITDA du Groupe recule de - 46,3 % à périmètre et change constants sur l'ensemble de l'exercice.

**En Afrique de l'Ouest**, le chiffre d'affaires est en repli de - 4,7 % en 2013. Sur l'année, les volumes de ciment ont fléchi de - 2,1 %. Si les prix de vente se sont progressivement stabilisés au Sénégal en base séquentielle, ils s'affichent en retrait par rapport à 2012. Sur ces bases, l'EBITDA généré par le Groupe dans cette région s'affiche en baisse de - 13,4 % à périmètre et change constants.

## 1.2.2. ÉVOLUTION DE LA RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE PAR MÉTIER

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métiers, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2013 et 2012.

### 1.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Variation organique
CA opérationnel	1 333	1 377	- 3,2 %	+ 1,2 %
Éliminations intersecteurs	(223)	(221)		
Contribution au CA consolidé	1 110	1 156	- 4,0 %	+ 0,9 %
EBITDA	314	336	- 6,5 %	- 3,5 %
EBIT	179	202	- 11,4 %	- 9,6 %

\* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Ciment est en baisse de - 4,0 % et en hausse de + 0,9 % à périmètre et taux de change constants.

Les prix moyens de vente ont connu des variations contrastées en fonction des régions dans lesquelles le Groupe est présent. Ainsi, s'ils sont globalement stables en France, ils ont enregistré une solide progression en Turquie, au Kazakhstan, en Égypte, aux États-Unis et

en Italie permettant de compenser la baisse enregistrée en Inde, et en Afrique de l'Ouest.

Cette stabilité globale des prix de vente s'est accompagnée d'une hausse des volumes de + 0,9 %. La contraction des volumes enregistrée en France, en Égypte, en Afrique de l'Ouest et en Italie a été pleinement compensée par la montée en puissance de l'Inde et du Kazakhstan, par le dynamisme de l'activité en Turquie et en Suisse, et enfin par la confirmation de la reprise de l'activité aux États-Unis.

L'EBITDA s'établit à 314 millions d'euros, en baisse de - 3,5 % à périmètre et taux de change constants. La baisse de l'EBITDA constatée

en Inde, et dans la zone Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient ainsi que celle plus modérée en France n'a pu être que partiellement compensée par la progression de l'EBITDA au Kazakhstan, aux États-Unis, en Suisse, en Turquie et en Italie. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel s'établit en retrait à 23,6 % contre 24,4 % en 2012.

L'EBIT ressort à 179 millions d'euros impacté par la baisse de l'EBITDA et par une charge d'amortissement accrue du fait du démarrage de Vicat Sagar Cement en Inde.

### 1.2.2.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi & Granulats

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Variation organique
CA opérationnel	899	855	+ 5,2 %	+ 6,8 %
Éliminations intersecteurs	(23)	(29)		
Contribution au CA consolidé	876	826	+ 6,1 %	+ 7,7 %
EBITDA	80	68	+ 18,0 %	+ 20,0 %
EBIT	34	20	+ 70,3 %	+ 72,9 %

\* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Béton & Granulats est en croissance de + 6,1 % et de + 7,7 % à périmètre et change constants. Les volumes de béton livrés sont en hausse de + 7,5 % sur la période et les volumes de granulats de + 5,8 %.

Cette évolution résulte d'une amélioration de l'activité dans tous les pays dans lesquels le Groupe opère, à l'exception du Sénégal.

Compte tenu de ces éléments, l'EBITDA progresse de + 20,0 % à périmètre et taux de change constants, reflétant une forte amélioration de la marge d'EBITDA générée par le Groupe dans la quasi-totalité des pays, à l'exception du Sénégal, pour s'élever au global à 8,9 % contre 7,9 % en 2012.

### 1.2.2.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits et Services

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Variation	Variation organique
CA opérationnel	400	401	- 0,1 %	+ 1,6 %
Éliminations intersecteurs	(100)	(91)		
Contribution au CA consolidé	300	310	- 3,4 %	- 2,4 %
EBITDA	33	34	- 2,9 %	- 1,4 %
EBIT	21	21	- 1,2 %	+ 0,4 %

\* En application de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Autres Produits et Services enregistre une baisse de - 3,4 % et de - 2,4 % à périmètre et change constants. L'EBITDA est quasi stable à 33 millions d'euros, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel s'établissant à 8,2 % contre 8,5 % en 2012.

## 1.2.3. ÉVOLUTION DU RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Évolution
Coût de l'endettement financier net	(44,0)	(34,4)	- 27,7 %
Autres produits et charges financiers	(9,0)	(4,4)	- 109,5 %
<b>Résultat financier</b>	<b>(53,0)</b>	<b>(38,8)</b>	<b>- 36,8 %</b>

\* En application de la norme IAS 19R.

L'accroissement de la charge financière nette globale de 14,2 millions d'euros à - 53,0 millions d'euros provient pour l'essentiel de la hausse du coût de l'endettement financier net résultant de la fin de la période de capitalisation des frais financiers suite au démarrage de Vicat Sagar Cement et de Gulbarga Power en Inde, partiellement compensée

par la baisse des frais financiers en France du fait de la baisse de l'endettement de la société mère. Par ailleurs, les autres produits et charges financières nettes enregistrent à la fois la hausse des charges d'actualisation (norme IAS 19R) et des variations négatives de juste valeur d'instruments financiers (norme IAS 39).

## 1.2.4. ÉVOLUTION DES IMPÔTS

(en millions d'euros)	2013	2012 retraité *	Évolution
Impôts exigibles	(74,5)	(72,4)	- 3,0 %
Impôts différés	17,3	12,9	+ 33,9 %
<b>TOTAL IMPÔTS</b>	<b>(57,2)</b>	<b>(59,5)</b>	<b>+ 3,7 %</b>

\* En application de la norme IAS 19R.

La baisse de la charge d'impôt de 3,7 % est la conséquence d'un résultat courant avant impôts en baisse de 13,6 % et de l'augmentation du taux moyen d'imposition du Groupe à 32,4 %, contre 29,1 % au 31 décembre 2012.

Cette augmentation du taux moyen d'imposition provient principalement d'une hausse de 6 points du taux d'impôt moyen des activités françaises résultant :

- de l'augmentation du taux applicable en France de 36 % à 38 % (+ 1,2 million d'euros) ;
- de la limitation à 85 % de la déductibilité des frais financiers en France (impact 0,9 million d'euros) ;

- de la taxe additionnelle sur les dividendes versés (3 %) mise en place cette année en France (impact 2,0 millions d'euros) ;
- de retenues à la source plus importantes résultant d'une progression des dividendes reçus en France et de l'application de la quote-part de frais et charges sur ces dividendes.

## 1.2.5. ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 123 millions d'euros en baisse de - 14,7 % à périmètre et taux de change constants, incluant une part Groupe à hauteur de 120,3 millions d'euros en baisse de - 4,5 % à périmètre et taux de change constants.

## 1.3. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2013, le Groupe présente une structure financière solide avec des capitaux propres importants et un endettement net en diminution de 80 millions d'euros. L'endettement net hors option de vente et y compris les instruments financiers actifs ressort à 1 065 millions d'euros.

Sur ces bases, les ratios de gearing et le leverage du Groupe s'améliorent et ressortent respectivement au 31 décembre 2013 à 46,5 % et à 2,49 fois l'EBITDA

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012 (révisé)	Évolution
Dettes financières brutes	1 307	1 382	-75
Trésorerie	(242)	(237)	+5
Dettes Financières Nettes (hors option)	1 065	1 145	-80
Capitaux Propres consolidés	2 292	2 415	-123
Ratio d'endettement <i>gearing</i>	46,5 %	47,4 %	- 0,9 pts
EBITDA <i>(en M€)</i>	426,7	437,4	- 10,7
Ratio de <i>leverage</i>	x 2,49	x 2,62	0,13 pts

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers. Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du niveau de l'endettement net et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2013, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 326 millions d'euros au 31 décembre 2013 (416 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, le montant des billets émis s'élève à 290 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Au 31 décembre 2013, le Groupe dispose des lignes de financements confirmées, utilisées et/ou disponibles suivantes :

31 Décembre 2013	Emprunteur	Année de mise en place	Devise	Autorisation en millions		Utilisation (en millions d'euros)	Échéance	Taux Fixe (TF)/ Taux variable (TV)
				Devises	€			
Placement Privé US	VICAT S.A.	2003	\$	120,0	105,9	105,9	2015	TV/TF
	VICAT S.A.	2011	\$	450,0	339,3	339,3	2017 à 2022	TF
		2011	€	60,0	60,0	60,0	2017	TF
Crédit Syndiqué	VICAT S.A.	2011	€	480,0	480,0	*	2016	TV
Lignes bilatérales bancaires	VICAT S.A.	2009	€	240,0	240,0	*	2014	TV
	VICAT S.A.	Sans	€	11,0	11,0	*	Sans	TV
<b>Total lignes bancaires <sup>(1)</sup></b>	<b>VICAT S.A.</b>		<b>€</b>	<b>731,0</b>	<b>731,0</b>	<b>410,0</b>	<b>2014 et 2016</b>	<b>TV</b>
	Parficim	2012	€	17,0	17,0	17,0	2022	TV
	Sococim	2009	FCFA	45 000,0	68,6	64,0	2014	TF
	Vigier	2009	CHF	17,0	13,9	13,9	2014 à 2019	TF
	Vigier	2011	CHF	30,0	24,4	24,4	2014	TF
	Jambyl	2008	\$	35,7	26,2	26,2	2014 à 2018	TV
	Jambyl	2008	\$	44,0	32,4	32,4	2014 à 2015	TV
	VSCL	2011	\$	70,0	37,9	37,9	2014 à 2021	TF
	VSCL	2011	€	83,8	61,5	61,5	2014 à 2021	TF
	VSCL	2011	€	55,0	41,1	41,1	2014 à 2018	TF
	Gulbarga	2012	€	12,0	12,4	12,4	2016 à 2025	TV
<b>TOTAL PRÊTS OU LIGNES BILATÉRALES FILIALES</b>					<b>335,4</b>	<b>330,8</b>		
Impact IAS 39						9,3		
<b>TOTAL MOYEN TERME</b>					<b>1 571,6</b>	<b>1 255,3</b>		
Autres dettes						51,4		
<b>TOTAL ENDETTEMENT BRUT <sup>(2)</sup></b>					<b>1 571,6</b>	<b>1 306,7</b>		

(1) La ligne « Total ligne bancaires » correspond à l'ensemble des lignes de crédit confirmées, pour l'essentiel sur une durée de un ou cinq ans à l'origine, dont bénéficie la Société et dont le montant autorisé s'élève à 731 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en fonction des besoins de financement de la Société, par tirage de billets et en couverture du risque de liquidité du programme de billets de trésorerie, sachant que le montant total des tirages et des billets émis ne doit pas excéder le total autorisé. Au 31 décembre 2013, les lignes bilatérales bancaires de 240 millions d'euros sont utilisées pour 30 millions d'euros. La ligne de crédit syndiqué est utilisée à hauteur de 380 millions d'euros dont une partie (290 millions d'euros) en couverture des billets de trésorerie. Compte tenu de la capacité de substitution de ces lignes de crédit entre elles et de la possible réaffectation des tirages sur la ligne la plus longue, cette information est présentée globalement.

(2) Le montant de l'endettement brut utilisé n'inclut pas la dette relative aux options de vente (12,0 millions d'euros).

Au 31 décembre 2013, sur la dette brute totale de 1 307 millions d'euros, la part à taux fixe s'élève à 898 millions d'euros. Exception étant faite d'une partie de celle du Kazakhstan, la part à taux variable de la dette est couverte par des instruments de couverture qui s'élèvent au total à 342 millions d'euros (caps et swaps).

## 1.4. PERSPECTIVES ET OBJECTIFS

### 1.4.1. PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ SUR LES MARCHÉS DU GROUPE

Le Groupe rappelle les éléments d'appréciation sur ses différents marchés communiqués lors de la publication des résultats 2013.

Sur l'exercice 2014, le Groupe souhaite fournir des éléments d'appréciation sur ses différents marchés :

- **en France**, en 2014, le Groupe s'attend à une stabilisation progressive de l'environnement sectoriel compte tenu du faible niveau de consommation actuel et d'une situation macro-économique qui devrait très graduellement s'améliorer. Ainsi, les volumes sont attendus en légère contraction dans un environnement prix qui devrait rester légèrement favorable ;
- **en Suisse**, les volumes tiendront compte d'une base de comparaison élevée à la suite d'une année 2013 particulièrement soutenue, dans un contexte de stabilisation attendue des prix ;
- **en Italie**, compte tenu d'une situation macro-économique qui devrait rester marquée par la crise, les volumes sont attendus de nouveau en baisse, mais à un rythme qui devrait progressivement se ralentir. Quant aux prix de vente, compte tenu des premiers signes de consolidation sur ce marché et de la politique commerciale sélective du Groupe, ceux-ci devraient rester bien orientés ;
- **aux États-Unis**, les volumes sont attendus de nouveau en progression, en ligne avec le rythme du redressement macro-économique du pays. Quant aux prix de vente, ceux-ci sont attendus en forte hausse dès le second trimestre de l'année ;
- **en Turquie**, au cours d'un exercice marqué par des échéances électorales, les performances devraient bénéficier d'une conjoncture sectorielle toujours favorable mais dans un contexte macro-économique marqué par la volatilité des changes et la hausse des taux d'intérêts. Par ailleurs, l'évolution des volumes en 2014 devrait être affectée en début d'année par une base de comparaison élevée liée aux conditions climatiques exceptionnelles enregistrées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013. Dans ce contexte, le Groupe s'attend à une poursuite de l'amélioration de ses performances dans ce pays, mais à un rythme moins soutenu que par le passé ;
- **en Égypte**, dans un contexte qui offre toujours peu de visibilité, le rétablissement progressif de la sécurité devrait permettre au Groupe

de renouer avec la croissance de son activité et l'amélioration de ses performances. Le Groupe est confiant quant à l'évolution positive du marché égyptien à moyen et long terme ;

- **en Afrique de l'Ouest**, le marché devrait rester globalement bien orienté en terme de consommation. L'évolution des prix dépendra entre autres de l'arrivée potentielle d'un nouveau concurrent. À moyen terme, le Groupe reste confiant dans sa capacité à tirer pleinement profit de son outil industriel moderne, de sa connaissance du marché sénégalais et de sa capacité d'exportation sur l'ensemble de la région ;
- **en Inde**, à court terme, le marché devrait rester marqué par un niveau faible des investissements d'infrastructures dans l'attente des élections prévues en avril 2014. Dans ce contexte, les prix resteront très volatils et probablement encore sous tension avant un redémarrage progressif des investissements attendu au cours du second semestre 2014. Sur le moyen et long terme, le Groupe reste très confiant quant à sa capacité à tirer pleinement profit de la qualité de son outil industriel et de ses positions sur un marché dont le potentiel reste particulièrement attractif ;
- **au Kazakhstan**, fort d'un bon positionnement géographique et d'un outil industriel des plus performants, le Groupe devrait tirer pleinement profit d'un marché qui devrait rester bien orienté tant en termes de volumes que de prix.

### 1.4.2. OBJECTIFS DU GROUPE

Dans cet environnement, et avec le démarrage industriel et commercial en mai 2013 de son usine *greenfield* de Vicat Sagar Cement en Inde, le Groupe Vicat a achevé son programme d'investissements ambitieux qui lui aura permis de considérablement renforcer sa diversification géographique tout en posant les jalons d'une croissance rentable pérenne.

Le Groupe entend désormais tirer parti de ses fortes positions de marché, de la qualité de son outil industriel et d'un strict contrôle des coûts afin de progressivement maximiser sa génération de *cash flows* et réduire son niveau d'endettement et ce avant d'aborder une nouvelle étape dans sa stratégie de développement international.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2013

# 2

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2013	51
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2013	52
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2013	53
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2013	54
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2013	55
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	56
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	103

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwill	3	946 569	995 320
Autres immobilisations incorporelles	4	100 103	100 417
Immobilisations corporelles	5	2 102 012	2 271 210
Immeubles de placement	7	19 107	19 557
Participations dans des entreprises associées	8	38 213	37 731
Actifs d'impôts différés	25	101 671	89 162
Créances et autres actifs financiers non courants	9	133 738	100 332
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>3 441 413</b>	<b>3 613 729</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	10	359 712	381 893
Clients et autres débiteurs	11	348 309	354 877
Actifs d'impôts exigibles		29 866	29 455
Autres créances	11	127 963	146 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	241 907	237 344
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>1 107 757</b>	<b>1 150 027</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>4 549 170</b>	<b>4 763 756</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	13	179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Réserves consolidées		1 818 942	1 890 004
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>2 009 749</b>	<b>2 080 811</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>282 216</b>	<b>334 036</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 291 965</b>	<b>2 414 847</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	87 584	120 951
Autres provisions	15	77 208	84 334
Dettes financières et options de vente	16	1 201 953	1 197 703
Impôts différés passifs	25	215 751	216 180
Autres passifs non courants		10 394	26 557
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 592 890</b>	<b>1 645 725</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions	15	12 494	9 967
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16	172 604	232 352
Fournisseurs et autres créditeurs		276 633	260 189
Passifs d'impôts exigibles		25 354	27 751
Autres dettes	18	177 230	172 925
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>664 315</b>	<b>703 184</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>2 257 205</b>	<b>2 348 909</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>4 549 170</b>	<b>4 763 756</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
<b>Chiffre d'affaires</b>	19	<b>2 285 983</b>	<b>2 292 219</b>
Achats consommés		(1 481 668)	(1 461 292)
<b>Valeur ajoutée</b>	1.22	<b>804 315</b>	<b>830 927</b>
Charges de personnel	20	(366 833)	(366 653)
Impôts, taxes et versements assimilés		(42 971)	(43 866)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	1.22 & 23	<b>394 511</b>	<b>420 408</b>
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	21	(188 888)	(193 525)
Autres produits et charges	22	23 964	16 162
<b>Résultat d'exploitation</b>	23	<b>229 587</b>	<b>243 045</b>
Coût de l'endettement financier net	24	(43 989)	(34 443)
Autres produits financiers	24	10 290	7 869
Autres charges financières	24	(19 314)	(12 176)
<b>Résultat financier</b>	24	<b>(53 013)</b>	<b>(38 750)</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	8	3 913	3 050
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>180 487</b>	<b>207 345</b>
Impôts sur les résultats	25	(57 246)	(59 458)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>123 241</b>	<b>147 887</b>
Part attribuable aux intérêts minoritaires		2 982	18 862
<b>Part attribuable au Groupe</b>		<b>120 259</b>	<b>129 025</b>
<b>EBITDA</b>	1.22 & 23	<b>426 692</b>	<b>437 382</b>
<b>EBIT</b>	1.22 & 23	<b>234 245</b>	<b>243 290</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	1.22	<b>290 978</b>	<b>328 871</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b> <i>(en euros)</i>			
Résultat net part du Groupe de base et dilué par action	13	2,68	2,87

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>123 241</b>	<b>147 887</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments non recyclables au compte de résultat :</b>		
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	41 470	(25 093)
Impôt sur les éléments non recyclables	(11 729)	6 015
<b>Éléments recyclables au compte de résultat :</b>		
Écarts de conversion	(198 311)	(47 708)
Couverture des flux de trésorerie	(5 256)	(22 972)
Impôt sur les éléments recyclables	2 131	8 897
<b>Autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>(171 695)</b>	<b>(80 861)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(48 454)</b>	<b>67 026</b>
Part attribuable aux intérêts minoritaires	(37 357)	3 670
<b>Part attribuable au Groupe</b>	<b>(11 097)</b>	<b>63 356</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>123 241</b>	<b>147 887</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(3 913)	(3 051)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		335	1 582
<b>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</b>			
- amortissements et provisions		191 784	199 767
- impôts différés		(17 282)	(12 743)
- plus ou moins values de cession		(4 964)	(2 918)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		986	(1 619)
- autres		793	(34)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	1.22	<b>290 980</b>	<b>328 871</b>
Variation du besoin en fonds de roulement		45 526	(21 412)
<b>Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles <sup>(1)</sup></b>	27	<b>336 506</b>	<b>307 459</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :</b>			
- immobilisations corporelles et incorporelles		(175 589)	(268 963)
- immobilisations financières		(9 814)	(4 203)
<b>Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :</b>			
- immobilisations corporelles et incorporelles		9 875	7 625
- immobilisations financières		5 137	3 429
Incidence des variations de périmètre		(8 793)	(10 646)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	28	<b>(179 184)</b>	<b>(272 758)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés		(79 877)	(87 993)
Augmentation de capital			3 870
Émissions d'emprunts		102 905	108 334
Remboursement d'emprunts		(155 183)	(177 197)
Acquisitions d'actions propres		(12 162)	(10 472)
Cession – attribution d'actions propres		16 645	14 165
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(127 672)</b>	<b>(149 293)</b>
Incidence des variations de cours des devises		(28 917)	(4 342)
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>733</b>	<b>(118 934)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	29	225 079	344 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	29	225 812	225 079

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (69 812) milliers d'euros en 2013 et (59 982) milliers d'euros en 2012.

Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (43 036) milliers d'euros en 2013 et (30 434) milliers d'euros en 2012.

## ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2013

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012 *</b>	179 600	11 207	(83 890)	2 049 524	(76 052)	2 080 389	349 011	2 429 400
Résultat annuel				129 025		129 025	18 862	147 887
Autres éléments du résultat global				(33 825)	(31 844)	(65 669)	(15 192)	(80 861)
<b>Résultat global *</b>				<b>95 200</b>	<b>(31 844)</b>	<b>63 356</b>	<b>3 670</b>	<b>67 026</b>
Dividendes distribués				(66 039)		(66 039)	(22 124)	(88 163)
Variation nette des actions propres			5 209	(994)		4 215		4 215
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires				(749)		(749)	(154)	(903)
Augmentation de capital				(666)		(666)	4 239	3 573
Autres variations				305		305	(606)	(301)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012 *</b>	179 600	11 207	(78 681)	2 076 581	(107 896)	2 080 811	334 036	2 414 847
Résultat annuel				120 259		120 259	2 982	123 241
Autres éléments du résultat global				23 613	(154 969)	(131 356)	(40 339)	(171 695)
<b>Résultat global</b>				<b>143 872</b>	<b>(154 969)</b>	<b>(11 097)</b>	<b>(37 357)</b>	<b>(48 454)</b>
Dividendes distribués				(66 016)		(66 016)	(14 056)	(80 072)
Variation nette des actions propres			4 736	(166)		4 570		4 570
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires							(51)	(51)
Augmentation de capital								
Autres variations				1 481		1 481	(356)	1 125
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(73 945)</b>	<b>2 155 752</b>	<b>(262 865)</b>	<b>2 009 749</b>	<b>282 216</b>	<b>2 291 965</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

Les réserves de conversion Groupe au 31 décembre 2013 se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) :

Dollar :	(16 345)
Franc suisse :	125 205
Livre turque :	(128 282)
Livre égyptienne :	(53 588)
Tengué kazakh :	(35 355)
Ouguiya mauritanien :	(4 128)
Roupie indienne :	(150 372)
	<b>(262 865)</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

<b>NOTE 1</b>	PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	57
<b>NOTE 2</b>	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS	65
<b>NOTE 3</b>	<i>GOODWILL</i>	65
<b>NOTE 4</b>	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66
<b>NOTE 5</b>	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68
<b>NOTE 6</b>	CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL	69
<b>NOTE 7</b>	IMMEUBLES DE PLACEMENT	69
<b>NOTE 8</b>	PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	70
<b>NOTE 9</b>	CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	70
<b>NOTE 10</b>	STOCKS ET EN COURS	71
<b>NOTE 11</b>	CRÉANCES	71
<b>NOTE 12</b>	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	72
<b>NOTE 13</b>	CAPITAL SOCIAL	72
<b>NOTE 14</b>	AVANTAGES AU PERSONNEL	72
<b>NOTE 15</b>	AUTRES PROVISIONS	76
<b>NOTE 16</b>	DETTES FINANCIÈRES ET OPTIONS DE VENTE	77
<b>NOTE 17</b>	INSTRUMENTS FINANCIERS	80
<b>NOTE 18</b>	AUTRES DETTES	82
<b>NOTE 19</b>	CHIFFRE D'AFFAIRES	82
<b>NOTE 20</b>	CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	83
<b>NOTE 21</b>	DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	83
<b>NOTE 22</b>	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	84
<b>NOTE 23</b>	INDICATEURS DE PERFORMANCE	84
<b>NOTE 24</b>	RÉSULTAT FINANCIER	85
<b>NOTE 25</b>	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	85
<b>NOTE 26</b>	INFORMATIONS SECTORIELLES	88
<b>NOTE 27</b>	FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	90
<b>NOTE 28</b>	FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS	90
<b>NOTE 29</b>	COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE NETTE	91
<b>NOTE 30</b>	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	91
<b>NOTE 31</b>	TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES	91
<b>NOTE 32</b>	HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	92
<b>NOTE 33</b>	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	92
<b>NOTE 34</b>	Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2013	93
<b>NOTE 35</b>	APPLICATION DE LA NORME IAS 19 RÉVISÉE	97

## NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### 1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2013.

Les normes et interprétations publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur au 31 décembre 2013 n'ont pas été appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture. Il s'agit principalement des amendements consécutifs à IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », et leur implication sur IAS 27 « États financiers individuels » et IAS 28 « Participations dans les entreprises associées et les coentreprises ». Ces normes, applicables au Groupe, ont fait l'objet d'études afin d'évaluer leur impact potentiel sur les états financiers. Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative résultant de l'application de ces normes sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés du 31 décembre présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2012, à l'exception de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » applicable de façon obligatoire et rétrospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Cette norme révisée a notamment les conséquences suivantes :

- les engagements nets du Groupe envers ses salariés sont intégralement comptabilisés à la clôture de chaque exercice. L'option du « corridor » est supprimée, ainsi que la possibilité d'amortir les écarts actuariels et les coûts des services passés résultant de changements de régimes de retraite sur la durée résiduelle d'activité des salariés concernés ;
- les écarts actuariels et les coûts des services passés non provisionnés au 31 décembre 2011 ont été comptabilisés par contrepartie des réserves consolidées pour leur montant net d'impôt au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- les écarts actuariels générés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables dans le compte de résultat ;
- les effets des changements de régimes de retraite intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 sont intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « Autres produits et charges » ;
- le rendement attendu des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des passifs sociaux.

En raison du caractère rétrospectif de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts détaillés de la première application de la norme IAS 19 révisée sont présentés dans la Note 35.

La norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur », également d'application obligatoire à compter de du 1<sup>er</sup> janvier 2013, définit la notion de juste valeur, en détermine les règles d'évaluation et prescrit les informations à fournir dans les notes annexes. L'application de cette norme n'a pas donné lieu à modification de la hiérarchie de juste valeur au 31 décembre 2013 par rapport à celle du 31 décembre 2012, ni des méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau hiérarchique.

Les autres normes applicables de façon obligatoire à compter de 2013 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés 2013.

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 7 mars 2014, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 6 mai 2014 pour approbation.

### 1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants/actifs non courants et passifs courants/passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la Direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur

réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (notes 1.17 et 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (notes 1.15 et 14) ;
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (notes 1.16 et 16) ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 1.14 et 17) ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 1.4, 1.11 et 3) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme (notes 1.7 et 4 relatives aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

### 1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

#### Coentreprises

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

#### Entreprises associées

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwills* dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ».

La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2013 figure dans la Note 34.

### 1.4. Regroupement d'entreprises – goodwill

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

#### Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le *goodwill* représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les *goodwills* issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« *goodwill* négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

#### Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du *goodwill* en une seule fois, lors de la prise de contrôle.

Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :

- soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du *goodwill* « partiel »),
- soit à leur juste valeur (option du *goodwill* « complet »).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le *goodwill* à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un *goodwill* dit « complet » ;

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat ;
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus ;
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Conformément à IAS 36 (cf. Note 1.11), les *goodwills* font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	Cours de clôture		Cours moyen	
	2013	2012	2013	2012
US Dollar (USD)	1,3791	1,3194	1,3303	1,2856
Franc suisse (CHF)	1,2276	1,2072	1,2308	1,2053
Livre égyptienne (EGP)	9,5597	8,3928	9,1296	7,8159
Livre turque (TRL)	2,9605	2,3551	2,5357	2,3145
Tengué kazakh (KZT)	211,8400	199,2200	202,1500	191,8700
Ouguiya mauritanien (MRO)	400,5829	400,3785	396,1750	385,5700
Roupie indienne (INR)	85,3660	72,5600	77,8751	68,6295

## 1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

## 1.5. Monnaies étrangères

### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

## 1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme et d'interprétation de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant a été retenu :

- les quotas alloués par l'État dans le cadre des Plans Nationaux d'Affectation des Quotas ne donnent lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif ;
- seuls les quotas détenus en excédent des émissions réelles cumulées font l'objet d'une constatation à l'actif en autres immobilisations incorporelles à la clôture ;

- la constatation des excédents, les ventes de quotas ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CER) sont constatés dans le résultat de l'exercice.

## 1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs ciment	Actifs béton granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

## 1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location-financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

## 1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

## 1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans, augmentée de la valeur terminale calculée sur la base d'une projection à l'infini du

*cash flow* opérationnel de la dernière année. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les *cash flows* prévisionnels sont déterminés sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les 5 premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10 ;
- les investissements de maintien ;
- et la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des données macro-économiques et sectorielles, des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des améliorations techniques apportées au « *process* » de fabrication ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Pour les pays soumis à des tensions sociales et sécuritaires, les hypothèses retenues intègrent en outre, sur la base de données récentes et de l'examen des effets de ces tensions sur les conditions actuelles de l'activité, l'amélioration potentielle résultant de la levée progressive et partielle de certaines d'entre elles.

Les flux de trésorerie projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) avant impôts, conformément aux prescriptions de la norme IAS 36. Ce dernier est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, ainsi que d'une prime pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'UGT concernée.

En effet, lorsque qu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient (défini par IAS 36 comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendante), dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent. L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique/marché/activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels et du Besoin en Fonds de Roulement.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini ;

- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus ;

- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution de un point du taux d'actualisation retenu sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des *goodwills* et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe. Par ailleurs, ce taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

## 1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

## 1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

## 1.14. Instruments financiers

### Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, dans l'une des quatre catégories d'instruments financiers suivantes prévues par la norme IAS 39, en fonction des raisons ayant motivé leur acquisition à l'origine :

- les prêts et créances à long terme, actifs financiers non cotés sur un marché actif, dont le paiement est déterminé ou déterminable ; ils sont évalués au coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente qui intègrent notamment, selon la norme, les titres de participation dans des sociétés non consolidées ; ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture ;
- les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le résultat, parce que détenus à des fins de transaction (acquis et détenus en vue d'être revendus à court terme) ;
- les placements détenus jusqu'à leur échéance, qui comprennent les titres cotés sur un marché actif assortis de paiements déterminés et à échéances fixées ; le Groupe ne possède pas de tels actifs à la clôture des exercices présentés.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction. Les actifs financiers font l'objet d'une revue à chaque clôture annuelle afin d'identifier l'existence éventuelle d'un indice de perte de valeur.

### Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

### Actions d'autocontrôle

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

### Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des *swaps* et caps de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et *swaps* de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers »). Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des *swaps* de taux, *swaps* de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière et la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de Juste Valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;

- en cas de documentation d'une relation de couverture de Flux de Trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

### 1.15. Avantages au personnel

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient différents avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants..., ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales au bénéfice des retraités...).

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations, qui sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux usages et aux clauses prévues par les conventions collectives.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Les positions nettes des régimes sont intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière, après déduction, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis, dont le montant peut être ajusté compte tenu du mécanisme de « *l'asset ceiling* ». En cas d'excédent d'actif (régime sur-financé), celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par la norme.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables au compte de résultat.

En application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe avait choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnus dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres.

### 1.16. Options de vente consenties sur actions de filiales consolidées

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en *goodwill*, pour les options émises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ;
- en diminution des capitaux propres - part du Groupe - pour les options émises après le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule...) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

- soit en contrepartie du *goodwill* (options émises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010) ;
- soit en contrepartie des capitaux propres - part du Groupe - (options émises après le 1<sup>er</sup> janvier 2010).

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier ; le résultat - part du Groupe - reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

### 1.17. Provisions

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie attendue après la clôture, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts provisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

### 1.18. Chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est constaté à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

### 1.19. Autres produits et charges

Il s'agit de charges et produits qui émanent de l'activité opérationnelle du Groupe, mais qui ne sont pas engagés dans le cadre du processus direct de production ou de l'activité commerciale. Ces charges et produits concernent notamment les indemnités d'assurances, les redevances brevets, les excédents de CO<sub>2</sub> et certaines charges liées à des sinistres ou litiges.

### 1.20. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location-financement, sauf si la différence temporelle est générée par un *goodwill*.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

### 1.21. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans la Note 26 a été définie sur la base des données issues du *reporting* interne. Cette information est celle utilisée par la Direction générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux secteurs et zones géographiques.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des 3 secteurs dans lesquels le Groupe exerce son activité : le Ciment, le Béton & Granulats et les Autres produits & services.

Les indicateurs de gestion présentés ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA et EBIT (cf. § 1.22), Total des actifs non courants, Capitaux nets investis (cf. § 26), Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du *reporting* interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels et zones géographiques définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

### 1.22. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

**Valeur Ajoutée** : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires.

**Excédent Brut d'exploitation** : il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

**EBITDA** (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*) : il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires.

**EBIT** (*Earning Before Interest and Tax*) : il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

**Capacité d'autofinancement** : elle est égale au résultat net avant prise en compte des charges nettes calculées sans impact sur la trésorerie (soit principalement les dotations nettes aux amortissements et provisions, les impôts différés, les résultats de cession et les variations de juste valeur).

### 1.23. Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

## NOTE 2 VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS

L'environnement macro-économique

Fort de sa diversification géographique, le groupe Vicat affiche, sur l'exercice 2013, une progression de son activité à périmètre et taux de change constants dans un contexte macro-économique contrasté. Ainsi, la Suisse, la Turquie et le Kazakhstan enregistrent de forts taux de croissance. En Inde, l'activité du Groupe affiche également une solide croissance, soutenue notamment par le démarrage au cours du second trimestre de l'usine de Vicat Sagar Cement. Les coûts additionnels inhérents au démarrage de cette usine *greenfield*, conjugués à un environnement macro-économique et sectoriel plus tendu, ont toutefois impacté la performance du Groupe dans cette région. Aux États-Unis, le mouvement de reprise est désormais confirmé et s'est accéléré au cours de l'année. En France, l'activité du Groupe a de nouveau été

pénalisée par une situation économique qui reste marquée par la crise, notamment dans le secteur de la construction. En Égypte, si la situation s'est progressivement améliorée en fin d'année, le Groupe enregistre néanmoins dans cette région un fort retrait de son chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'exercice 2013.

Acquisition d'une participation complémentaire dans Mynaral Tas

Le Groupe a conclu début 2013 un accord avec son partenaire Home Broker JSC pour racheter de manière anticipée sa participation résiduelle dans la société Mynaral Tas, rachat effectué au second semestre 2013 et à l'issue duquel le Groupe détient 90 % de la société.

## NOTE 3 GOODWILL

La variation des *goodwills* nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits et Services	Total net
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	740 947	236 963	22 285	1 000 195
Acquisitions/Augmentations		13 079		13 079
Cessions/Diminutions		(54)	(3)	(57)
Variations de change et autres	(15 503)	(2 137)	(257)	(17 897)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	725 444	247 851	22 025	995 320
Acquisitions/Augmentations		1	100	101
Cessions/Diminutions		(116)		(116)
Variations de change et autres	(43 869)	(4 491)	(376)	(48 736)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>681 575</b>	<b>243 245</b>	<b>21 749</b>	<b>946 569</b>

**Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition :**

Conformément à IFRS 3 et IAS 36, les *goodwills* font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite dans les notes 1.4 et 1.11.

Les *goodwills* se répartissent comme suit par UGT :

UGT	Goodwill (en milliers d'euros)		Taux d'actualisation retenu pour les tests de dépréciation (%)		Dépréciation qu'entraînerait une variation de + 1 % du taux d'actualisation	
	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2012
UGT Inde	219 734	256 690	9,33	8,31	-	-
UGT Afrique de l'Ouest Ciment	150 455	151 005	10,92	9,57	-	-
UGT France-Italie	164 029	163 178	7,82	6,95	-	-
UGT Suisse	132 875	133 915	8,64	7,63	-	-
Autres UGT cumulées	279 476	290 532	9,08 à 11,72	7,89 à 10,40	9 046	622
<b>TOTAL</b>	<b>946 569</b>	<b>995 320</b>			<b>9 046</b>	<b>622</b>

Les tests de dépréciation réalisés en 2013 et 2012 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwills*.

Une majoration de 1 % du taux d'actualisation aurait pour effet de générer, sur une UGT, une valeur recouvrable légèrement inférieure à la valeur nette comptable.

#### NOTE 4 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	<b>83 729</b>	<b>18 723</b>	<b>49 766</b>	<b>1 089</b>	<b>153 307</b>
Acquisitions	3 920	2 025	1 548	3 978	11 471
Cessions	(1 597)	(171)	(1 102)		(2 870)
Variations de périmètre		2			2
Variations de change	(1 449)	(37)	18	(2)	(1 470)
Autres mouvements	818	34	(907)	(91)	(146)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>85 421</b>	<b>20 576</b>	<b>49 323</b>	<b>4 974</b>	<b>160 294</b>
Acquisitions	2 147	6 651	1 449	580	10 827
Cessions			(14)		(14)
Variations de périmètre					0
Variations de change	(2 606)	(343)	(2 782)	(12)	(5 743)
Autres mouvements		4 460	242	(1 548)	3 154
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>84 962</b>	<b>31 344</b>	<b>48 218</b>	<b>3 994</b>	<b>168 518</b>

<b>Amortissements et pertes de valeur</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Concessions, brevets &amp; droits similaires</b>	<b>Logiciels</b>	<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	<b>Total</b>
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	<b>(17 509)</b>	<b>(14 165)</b>	<b>(20 844)</b>	<b>0</b>	<b>(52 518)</b>
Augmentation	(2 855)	(1 667)	(5 288)		(9 810)
Diminution	998	171	1 087		2 256
Variations de périmètre	(1)	89	5		93
Variations de change	256	3	(124)		135
Autres mouvements	11	(3)	(41)		(33)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>(19 100)</b>	<b>(15 572)</b>	<b>(25 205)</b>	<b>0</b>	<b>(59 877)</b>
Augmentation	(2 535)	(3 361)	(4 966)		(10 862)
Diminution			6		6
Variations de périmètre					0
Variations de change	569	178	1 606		2 353
Autres mouvements	(74)	(20)	59		(35)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>(21 140)</b>	<b>(18 775)</b>	<b>(28 500)</b>	<b>0</b>	<b>(68 415)</b>
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2012	66 321	5 004	24 118	4 974	100 417
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>63 822</b>	<b>12 569</b>	<b>19 718</b>	<b>3 994</b>	<b>100 103</b>

Aucun frais de développement n'a été immobilisé au cours des exercices 2013 et 2012.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2013 s'élevaient à 6 401 milliers d'euros (7 037 en 2012).

Concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif en autres immobilisations

incorporelles pour 9 198 milliers d'euros (11 290 milliers d'euros au 31 décembre 2012) correspondant à 1 957 milliers de tonnes (1 503 milliers de tonnes à fin 2012).

La constatation des excédents, ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 10 820 milliers d'euros (5 661 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

## NOTE 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	<b>983 523</b>	<b>2 608 121</b>	<b>193 030</b>	<b>220 371</b>	<b>4 005 045</b>
Acquisitions	34 097	36 004	8 748	193 412	272 261
Cessions	(6 264)	(29 264)	(21 687)	(14)	(57 229)
Variations de périmètre	1 305	3 085	958	187	5 535
Variations de change	(7 944)	(22 964)	(817)	(13 706)	(45 431)
Autres mouvements	20 387	60 651	4 006	(87 139)	(2 095)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>1 025 104</b>	<b>2 655 633</b>	<b>184 238</b>	<b>313 111</b>	<b>4 178 086</b>
Acquisitions	16 409	39 850	9 157	97 501	162 917
Cessions	(7 091)	(17 495)	(5 934)	(76)	(30 596)
Variations de périmètre					0
Variations de change	(50 508)	(150 576)	(5 227)	(24 854)	(231 165)
Autres mouvements	67 685	189 095	(3 429)	(257 013)	(3 662)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>1 051 599</b>	<b>2 716 507</b>	<b>178 805</b>	<b>128 669</b>	<b>4 075 580</b>

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	<b>(357 255)</b>	<b>(1 309 805)</b>	<b>(119 520)</b>	<b>0</b>	<b>(1 786 580)</b>
Augmentation	(30 096)	(138 846)	(11 716)		(180 658)
Diminution	6 039	28 634	18 937		53 610
Variations de périmètre	(300)	(311)	(436)		(1 047)
Variations de change	1 328	5 357	(195)		6 490
Autres mouvements	(402)	(4 052)	5 763		1 309
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>(380 686)</b>	<b>(1 419 023)</b>	<b>(107 167)</b>	<b>0</b>	<b>(1 906 876)</b>
Augmentation	(32 324)	(135 905)	(10 249)	(58)	(178 536)
Diminution	4 926	17 231	4 411		26 568
Variations de périmètre					0
Variations de change	11 491	66 637	2 398	5	80 531
Autres mouvements	1 840	(6 321)	9 226		4 745
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>(394 753)</b>	<b>(1 477 381)</b>	<b>(101 381)</b>	<b>(53)</b>	<b>(1 973 568)</b>
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2012	644 418	1 236 610	77 071	313 111	2 271 210
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>656 846</b>	<b>1 239 126</b>	<b>77 424</b>	<b>128 616</b>	<b>2 102 012</b>

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 118 millions d'euros au 31 décembre 2013 (296 millions d'euros au 31 décembre 2012) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 11 millions d'euros au 31 décembre 2013 (17 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 40 millions d'euros au 31 décembre 2013 (67 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le montant global d'intérêts capitalisés en 2013 s'élève à 7,9 millions d'euros (17,7 millions d'euros en 2012), déterminé sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 3,05 % à 10,65 % selon les pays concernés.

## NOTE 6 CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT ET CRÉDIT-BAIL

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Installations industrielles	4 803	8 251
Autres immobilisations corporelles	949	927
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 752</b>	<b>9 178</b>

Échéancier des paiements minimaux <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
À moins d'un an	2 587	3 383
De 1 à 5 ans	3 155	5 314
À plus de 5 ans	24	40
<b>TOTAL</b>	<b>5 766</b>	<b>8 737</b>

## NOTE 7 IMMEUBLES DE PLACEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Amortissements & Pertes de valeur	Montants nets
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	<b>35 612</b>	<b>(16 523)</b>	<b>19 089</b>
Acquisitions	229		229
Cessions	(1 363)	1 363	0
Amortissements		(441)	(441)
Variations de change	86	(32)	54
Variations de périmètre et autres	626		626
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>35 190</b>	<b>(15 633)</b>	<b>19 557</b>
Acquisitions	691		691
Cessions	(222)	28	(194)
Amortissements		(392)	(392)
Variations de change	(180)	53	(127)
Variations de périmètre et autres	4 303	(4 731)	(428)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>39 782</b>	<b>(20 675)</b>	<b>19 107</b>
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2012			56 944
<b>JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>			<b>57 455</b>

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élèvent à 3,0 millions d'euros au 31 décembre 2013 (3,1 millions d'euros au 31 décembre 2012).

## NOTE 8 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Variation des participations dans des entreprises associées <i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>37 731</b>	<b>37 900</b>
Quote-part de résultat des entreprises associées	3 913	3 050
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(336)	(1 582)
Variations de périmètre	-	-
Variations de change et autres	(3 095)	(1 637)
<b>AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>38 213</b>	<b>37 731</b>

## NOTE 9 CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011 *</b>	<b>111 323</b>	<b>(2 658)</b>	<b>108 665</b>
Acquisitions/Augmentations	3 627	(421)	3 206
Cessions/Diminutions	(4 651)	334	(4 317)
Variations de périmètre	69		69
Variations de change	(2 549)	(39)	(2 588)
Autres	(4 703)		(4 703)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012 *</b>	<b>103 116</b>	<b>(2 784)</b>	<b>100 332</b>
Acquisitions/Augmentations	12 852	(1 222)	11 630
Cessions/Diminutions	(4 426)	915	(3 511)
Variations de périmètre			0
Variations de change	(9 347)	73	(9 274)
Variation constatée en autres éléments du résultat global	15 710		15 710
Autres	18 851		18 851
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>136 756</b>	<b>(3 018)</b>	<b>133 738</b>
Dont :			
- titres de participation	32 764	(2 051)	30 713
- titres immobilisés	1 482	(464)	1 018
- prêts et créances	44 275	(503)	43 772
- actifs des régimes d'avantages au personnel	8 149		8 149
- instruments financiers	50 086		50 086
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>136 756</b>	<b>(3 018)</b>	<b>133 738</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

## NOTE 10 STOCKS ET EN COURS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	246 924	(12 241)	234 683	270 765	(10 362)	260 403
Encours, produits finis et marchandises	127 871	(2 842)	125 029	124 673	(3 183)	121 490
<b>TOTAL</b>	<b>374 795</b>	<b>(15 083)</b>	<b>359 712</b>	<b>395 438</b>	<b>(13 545)</b>	<b>381 893</b>

## NOTE 11 CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Clients et autres débiteurs	Provisions Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs Net	Autres Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Provisions Autres créances	Total Autres Créances Net
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	<b>366 891</b>	<b>(16 897)</b>	<b>349 994</b>	<b>66 846</b>	<b>2 760</b>	<b>76 319</b>	<b>(1 068)</b>	<b>144 857</b>
Augmentations		(3 453)	<b>(3 453)</b>				(685)	<b>(685)</b>
Diminutions avec utilisation		3 911	<b>3 911</b>				31	<b>31</b>
Variations de change	(369)	(29)	<b>(398)</b>	(1 903)	(27)	(1 351)		<b>(3 281)</b>
Variations de périmètre	3 238	(171)	<b>3 067</b>	211		448		<b>659</b>
Autres mouvements	1 777	(21)	<b>1 756</b>	2 559	957	1 361		<b>4 877</b>
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>371 537</b>	<b>(16 660)</b>	<b>354 877</b>	<b>67 713</b>	<b>3 690</b>	<b>76 777</b>	<b>(1 722)</b>	<b>146 458</b>
Augmentations		(6 272)	<b>(6 272)</b>				(817)	<b>(817)</b>
Diminutions avec utilisation		4 186	<b>4 186</b>				27	<b>27</b>
Variations de change	(15 876)	993	<b>(14 883)</b>	(3 563)	(95)	(4 274)		<b>(7 932)</b>
Variations de périmètre	(6 220)		<b>(6 220)</b>					<b>0</b>
Autres mouvements	16 621		<b>16 621</b>	(14 654)	735	4 146		<b>(9 773)</b>
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>366 062</b>	<b>(17 753)</b>	<b>348 309</b>	<b>49 496</b>	<b>4 330</b>	<b>76 649</b>	<b>(2 512)</b>	<b>127 963</b>
Dont échu au 31 décembre 2013								
- depuis moins de 3 mois	62 838	(1 236)	<b>61 602</b>	3 290	1 592	1 450		<b>6 332</b>
- depuis plus de 3 mois	32 393	(5 750)	<b>26 643</b>	835	2	250	(79)	<b>1 008</b>
Dont non échu au 31 décembre 2013								
- à moins de un an	266 461	(7 627)	<b>258 834</b>	34 642	2 723	60 029	(1 279)	<b>96 115</b>
- à plus de un an	4 370	(3 140)	<b>1 230</b>	10 729	13	14 920	(1 154)	<b>24 508</b>

## NOTE 12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Disponibilités	79 089	46 413
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme < 3 mois	162 818	190 931
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>241 907</b>	<b>237 344</b>

## NOTE 13 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 846 027 actions détenues en propre au 31 décembre 2013 (937 060 au 31 décembre 2012) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35 % dans Vicat en 2007.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2013 au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à 1,50 euro par action soit au total 67 350 milliers d'euros, identique au dividende de 1,50 euro par action versé en 2012 au titre de l'exercice 2011 soit au total 67 350 milliers d'euros.

Le dividende proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2013 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 67 350 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice.

Depuis le 4 janvier 2010, et pendant une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Natixis Securities.

Pour sa mise en œuvre, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité : 20 000 titres Vicat et 3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 22 115 titres Vicat et 2 687 milliers d'euros.

## NOTE 14 AVANTAGES AU PERSONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012 *
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	43 670	68 036
Autres avantages postérieurs à l'emploi	43 914	52 915
<b>Total provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>87 584</b>	<b>120 951</b>
Actifs des régimes (Note 9)	(8 149)	
<b>PASSIF NET</b>	<b>79 435</b>	<b>120 951</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

**Principaux régimes du Groupe :** Les principaux régimes à prestations définies du Groupe se trouvent en Suisse, aux États-Unis et en France. Ils sont pour la plupart préfinancés à travers la souscription de contrats d'assurance ou l'affiliation à un fonds de pension. Les modalités de financement sont conformes aux législations locales, notamment sur

les niveaux de financement minimum des droits passés. Étant donné la matérialité des engagements, le Groupe procède chaque année à une mise à jour des évaluations actuarielles afin de refléter le coût de ces dispositifs.

## Passif net comptabilisé au bilan

(en milliers d'euros)	2013			2012 *		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	363 637	43 914	407 551	380 501	52 915	433 416
Juste valeur des actifs des régimes	(331 454)		(331 454)	(312 465)		(312 465)
<b>Situation nette</b>	<b>32 183</b>	<b>43 914</b>	<b>76 097</b>	<b>68 036</b>	<b>52 915</b>	<b>120 951</b>
Limitation de reconnaissance des actifs de couverture	3 338		3 338			0
<b>PASSIF NET</b>	<b>35 521</b>	<b>43 914</b>	<b>79 435</b>	<b>68 036</b>	<b>52 915</b>	<b>120 951</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

## Composante de la charge annuelle nette

(en milliers d'euros)	2013			2012 *		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(9 517)	(1 296)	(10 813)	(8 630)	(1 056)	(9 686)
Coût financier	(9 017)	(2 060)	(11 077)	(10 035)	(2 175)	(12 210)
Produit d'intérêts sur actifs <sup>(1)</sup>	6 897		6 897	8 088		8 088
Coût des services passés reconnus	(362)		(362)	43		43
Réductions et liquidation	2		2			0
<b>TOTAL CHARGE AVEC IMPACT COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>(11 997)</b>	<b>(3 356)</b>	<b>(15 353)</b>	<b>(10 534)</b>	<b>(3 231)</b>	<b>(13 765)</b>
Écarts actuariels sur actifs de couverture	18 041		18 041	(8 257)		(8 257)
Écarts d'expérience	3 210	3 506	6 716	3 454	(435)	3 019
Écarts d'hypothèses démographiques	1		1	(3 058)		(3 058)
Écarts d'hypothèses financières	11 685	5 043	16 728	(14 032)	(5 786)	(19 818)
<b>TOTAL CHARGE AVEC IMPACT AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>32 937</b>	<b>8 549</b>	<b>41 486</b>	<b>(21 893)</b>	<b>(6 221)</b>	<b>(28 114)</b>
<b>TOTAL CHARGE DE L'EXERCICE</b>	<b>20 940</b>	<b>5 193</b>	<b>26 133</b>	<b>(32 427)</b>	<b>(9 452)</b>	<b>(41 879)</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Conformément aux dispositions d'IAS 19 révisée, la notion de « rendement attendu des actifs » disparaît au profit de celle de « produit d'intérêts sur actifs », calculé sur la base du taux d'actualisation.

## Variation des actifs financiers de couverture des régimes

	2013			2012 *		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>312 465</b>	<b>0</b>	<b>312 465</b>	<b>308 136</b>	<b>0</b>	<b>308 136</b>
Produit d'intérêts sur actifs <sup>(1)</sup>	6 897		6 897	8 064		8 064
Cotisations payées	12 831		12 831	16 349		16 349
Différences de conversion	(5 985)		(5 985)	1 214		1 214
Prestations payées	(16 117)		(16 117)	(23 231)		(23 231)
Variation de périmètre et autres			0			0
Gains et pertes actuariels	21 363		21 363	1 933		1 933
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>331 454</b>	<b>0</b>	<b>331 454</b>	<b>312 465</b>	<b>0</b>	<b>312 465</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Conformément aux dispositions d'IAS 19 révisée, la notion de « rendement attendu des actifs » disparaît au profit de celle de « produit d'intérêts sur actifs », calculé sur la base du taux d'actualisation.

## Analyse des actifs de couverture par nature et pays à fin 2013

Répartition des actifs de couverture	France	Suisse	États-Unis	Inde	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3,0 %	2,5 %		2,9 %
Instruments de capitaux propres	0,1 %	27,0 %	61,5 %		29,9 %
Instruments de dettes	1,8 %	31,0 %	36,0 %		30,9 %
Biens immobiliers		26,0 %			22,8 %
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	98,0 %			100,0 %	2,1 %
Autres	0,1 %	13,0 %			11,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>				
<b>ACTIFS DE COUVERTURE</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>6 963</b>	<b>290 942</b>	<b>33 428</b>	<b>121</b>	<b>331 454</b>

## Variation du passif net

(en milliers d'euros)	2013			2012 *		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<b>PASSIF NET AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>68 036</b>	<b>52 915</b>	<b>120 951</b>	<b>46 141</b>	<b>46 396</b>	<b>92 537</b>
Charge de l'exercice	(20 940)	(5 193)	(26 133)	32 427	9 452	41 879
Cotisations payées	(7 818)		(7 818)	(9 018)		(9 018)
Différences de conversion	(1 818)	(2 034)	(3 852)	(317)	(1 093)	(1 410)
Prestations payées par l'employeur	(1 683)	(2 030)	(3 713)	(1 649)	(1 840)	(3 489)
Variation de périmètre			0	452		452
Autres			0			0
<b>PASSIF NET AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>35 777</b>	<b>43 658</b>	<b>79 435</b>	<b>68 036</b>	<b>52 915</b>	<b>120 951</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

Principales hypothèses actuarielles	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie et Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient
<b>Taux d'actualisation</b>					
2013	3,0 %	2,2 % à 3,3 %	4,8 %	8,7 % à 11,2 %	5,0 % à 11,0 %
2012	3,0 %	2,0 % à 3,0 %	4,0 %	8,3 % à 8,5 %	5,0 % à 11,0 %
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>					
2013			6,0 %		
2012			6,5 %		

## Analyses de sensibilité

Les principaux facteurs de volatilité du bilan sont le taux d'actualisation et le taux d'évolution des coûts médicaux.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2013 correspondant à une variation de +/- 50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement - 21,5 et 28,1 millions d'euros.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2013 correspondant à une variation de +/- 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux est de respectivement 6,5 et - 5,3 millions d'euros.

## Duration moyenne des régimes

La duration moyenne de l'ensemble des régimes est de 12 ans.

## NOTE 15 AUTRES PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques <sup>(1)</sup>	Autres charges	Total
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2011</b>	<b>38 897</b>	<b>1 089</b>	<b>34 104</b>	<b>15 192</b>	<b>89 281</b>
Augmentations	4 414	9	7 842	5 434	17 699
Diminutions avec utilisation	(2 066)		(6 985)	(1 922)	(10 973)
Diminutions sans utilisation			(700)	(126)	(826)
Variations de change	142	8	(398)		(248)
Variations de périmètre			6		6
Autres mouvements	(497)		(1)	(142)	(640)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>40 891</b>	<b>1 106</b>	<b>33 869</b>	<b>18 436</b>	<b>94 301</b>
Augmentations	2 908	45	9 517	2 968	15 438
Diminutions avec utilisation	(2 620)		(8 443)	(790)	(11 853)
Diminutions sans utilisation	(362)		(5 441)	(464)	(6 267)
Variations de change	(565)	(18)	(1 258)	(54)	(1 895)
Variations de périmètre					0
Autres mouvements	(1)		(19)	(2)	(22)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>40 251</b>	<b>1 133</b>	<b>28 225</b>	<b>20 094</b>	<b>89 702</b>
<i>Dont à moins d'un an</i>	22		10 821	1 651	12 494
<i>Dont à plus d'un an</i>	40 229	1 133	17 404	18 443	77 208

**Impact (net des charges encourues) au compte de résultat 2013**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation	12 608	(2 407)
Résultat hors exploitation	2 830	(3 860)

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2013 :

- un montant de 5,1 millions d'euros (9,8 millions d'euros au 31 décembre 2012) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés avant indemnisation résiduelle à recevoir des assurances constatée pour 1,8 millions d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2013 (4 millions d'euros au 31 décembre 2012 - Note 9) ;
- un montant de 7,3 millions d'euros (9,1 millions d'euros au 31 décembre 2012) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe ;
- Le solde résiduel des autres provisions s'élevant à environ 15,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 (15,0 millions d'euros au 31 décembre 2012) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

## NOTE 16 DETTES FINANCIÈRES ET OPTIONS DE VENTE

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2013 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes financières à plus d'un an	1 189 972	1 186 327
Options de vente à plus d'un an	11 981	11 376
<b>Dettes financières et options de vente à plus d'un an</b>	<b>1 201 953</b>	<b>1 197 703</b>
Instruments financiers actif à plus d'un an <sup>(1)</sup>	(50 086)	(28 688)
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À PLUS D'UN AN</b>	<b>1 151 867</b>	<b>1 169 015</b>
Dettes financières à moins d'un an	172 604	224 015
Options de vente à moins d'un an	0	8 337
<b>Dettes financières et options de vente à moins d'un an</b>	<b>172 604</b>	<b>232 352</b>
Instruments financiers actif à moins d'un an <sup>(1)</sup>	(5 886)	(39)
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À MOINS D'UN AN</b>	<b>166 718</b>	<b>232 313</b>
Total des dettes financières nets d'instruments financiers actif <sup>(1)</sup>	1 306 604	1 381 615
Total des options de vente	11 981	19 713
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF</b>	<b>1 318 585</b>	<b>1 401 328</b>

(1) Au 31 décembre 2013, les instruments financiers actifs (56,0 millions d'euros) sont présentés dans les actifs non courants (cf. Note 9) pour la part supérieure à 1 an (50,0 millions d'euros) et dans les autres créances pour la part inférieure à un an (6,0 millions d'euros). Ils représentaient 28,7 millions d'euros au 31 décembre 2012.

## 16.1. Dettes financières

## Répartition des dettes financières par catégorie et échéances

**31 décembre 2013**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	2014	2015	2016	2017	2018	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 256 391	126 321	151 296	445 082	167 226	30 727	335 739
<i>Dont instruments financiers Actif</i>	(55 973)	(5 887)	(8 422)	(8 422)	(8 422)	(8 422)	(16 398)
<i>Dont instruments financiers Passif</i>	51 727	707	21 060		3 978		25 982
Emprunts et dettes financières divers	20 002	13 400	5 695	89	126	216	476
Dettes sur immobilisations en location-financement	5 541	2 327	1 763	1 031	340	20	60
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	24 670	24 670					
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>1 306 604</b>	<b>166 718</b>	<b>158 754</b>	<b>446 202</b>	<b>167 692</b>	<b>30 963</b>	<b>336 275</b>
<i>Dont billets de trésorerie</i>	290 000			290 000			

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des soldes créditeurs de banque ainsi que des lignes bilatérales de Sococim Industries et d'une tranche de l'emprunt de Jambyl Cement, Vicat Sagar Cement Limited et de Vigier Holding.

**31 décembre 2012**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	2013	2014	2015	2016	2017	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 328 973	184 038	73 825	157 112	377 231	171 004	365 763
<i>Dont instruments financiers Actif</i>	(28 727)	(39)				(468)	(28 220)
<i>Dont instruments financiers Passif</i>	32 972	15 462	387	10 713	6 410		
Emprunts et dettes financières divers	20 410	13 437	5 706	638	84	121	424
Dettes sur immobilisations en location-financement	8 837	3 108	2 794	1 643	959	267	66
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	23 395	23 395					
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>1 381 615</b>	<b>223 978</b>	<b>82 325</b>	<b>159 393</b>	<b>378 274</b>	<b>171 392</b>	<b>366 253</b>
<i>Dont billets de trésorerie</i>	283 000				283 000		

## Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

**Selon la devise (après swaps de devises)**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Euros	754 337	854 697
Dollars américains	164 337	203 735
Livres turques	1 257	1 373
Francs CFA	71 874	60 334
Francs suisses	64 637	47 321
Ouguiya mauritanien	1	6
Roupie indienne	220 625	214 149
Tengué kazakh	29 536	
<b>TOTAL</b>	<b>1 306 604</b>	<b>1 381 615</b>

**Selon le taux**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux fixe	898 361	974 629
Taux variable	408 243	406 986
<b>TOTAL</b>	<b>1 306 604</b>	<b>1 381 615</b>

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2013 est de 4,42 %. Il était de 4,44 % à fin décembre 2012.

## 16.2. Les options de vente consenties aux minoritaires sur actions de filiales consolidées

Des accords ont été conclus par le passé entre Vicat, Vigier Holding, la Société Financière Internationale et la société Home Broker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest), afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre desquels le Groupe a consenti des options de vente à ses partenaires sur leur participation dans Mynaral Tas.

Concernant Home Broker JSC, le Groupe a conclu début 2013 un accord avec son partenaire pour racheter de manière anticipée sa participation résiduelle, rachat effectué au second semestre 2013 et à l'issue duquel le Groupe détient 90 % de Mynaral Tas.

L'option de vente consentie à la Société Financière Internationale est exerçable au plus tôt en décembre 2013. La comptabilisation de cette option a donné lieu à la constatation d'une dette à plus d'un an de 12 millions d'euros au 31 décembre 2013 (11,4 millions d'euros au 31 décembre 2012). Cette dette correspond à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option consentie à la Société Financière Internationale.

## NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS

## Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés

dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2013 :

(en millions d'euros)	USD	EUR	CHF
Actifs	264	12	0
Passifs et commandes engagées	(916)	(211)	(35)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(652)</b>	<b>(199)</b>	<b>(35)</b>
Couvertures	535	182	35
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(117)</b>	<b>(17)</b>	<b>0</b>

La position nette « après gestion » en US dollars correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe, non *swappé* dans la devise fonctionnelle, en l'absence d'un marché de couverture suffisamment structuré et liquide (124 millions de dollars).

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre l'US dollar s'élève, en contrevalet euros, à 1,0 million d'euros (dont 0,90 million d'euros pour la dette kazakh).

Par ailleurs, les montants en principal et dans la plupart des cas en intérêts, dus au titre des emprunts émis initialement par le Groupe en US dollars (120 et 450 millions d'US dollars pour Vicat, 70 millions d'US dollars pour Vicat Sagar Cement Private Limited et 39,9 millions d'US dollars pour Jambyl Cement) et en euros (138,8 millions d'euros pour Vicat Sagar Cement Private Limited) ont été convertis en euros (pour Vicat), en roupies indiennes (pour Vicat Sagar Cement Private Limited) au moyen de *Cross Currency Swaps* et en tengué kazakh (pour

Jambyl Cement) au moyen de *swaps* (NDF), intégrés dans le portefeuille présenté ci-après (cf. a).

## Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de 3, 5 et 12 ans et de *swaps* sur des durées d'origine de 3 et 5 ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt
Impact d'une variation de + 100 bps de taux d'intérêt	2 205	8 525
Impact d'une variation de - 100 bps de taux d'intérêt	(351)	(7 724)

## Risque de liquidité

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 326 millions d'euros au 31 décembre 2013 (416 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, le montant des billets émis s'élève à 290 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme telles en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2013 à celui des billets émis soit 290 millions d'euros.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de

ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces *covenants* portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (« *leverage* » correspondant à l'endettement net/EBITDA consolidé) et à la structure financière (« *gearing* » correspondant à l'endettement net/capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des *covenants*, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau de « *gearing* » (46,45 %) et « *leverage* » (2,5 x), et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2013, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2013 :

(en milliers de devises)	Valeur nominale (devises)	Valeur Nominale (en euros)	Valeur de marché (en euros)	Maturité résiduelle		
				< 1 an (en euros)	1 - 5 ans (en euros)	> 5 ans (en euros)
<b>COUVERTURE DE JUSTE VALEUR (a)</b>						
Instruments composés						
- Cross Currency Swap TF \$/TV €	60 000 \$	43 507	(6 552) <sup>(1)</sup>		(6 552)	
<b>COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE (a)</b>						
Instruments composés						
- Cross Currency Swap TF \$/TF €	60 000 \$	43 507	(9 822) <sup>(1)</sup>		(9 822)	
- Cross Currency Swap TF \$/TF €	450 000 \$	326 300	(29 960) <sup>(1)</sup>		(3 978)	(25 982)
- Swap de taux TV €/TF €	150 000 €	150 000	(4 283) <sup>(1)</sup>		(4 283)	
- Cross Currency Swap TV \$/TF Inr	70 000 \$	50 758	14 771 <sup>(1)</sup>	985	7 878	5 908
- Cross Currency Swap TV €/TF Inr	138 765 €	138 765	40 755 <sup>(1)</sup>	4 754	25 809	10 192
<b>AUTRES DÉRIVÉS</b>						
Instruments de taux d'intérêt						
- Caps euro	170 000 €	170 000	(407)	(6)	(401)	
- Caps dollar	15 000 \$	10 877	(23)	(23)		
- Swaps dollar	15 000 \$	10 877	(44)	(44)		
<b>INSTRUMENTS DE CHANGE (a)</b>						
Couverture du risque de change sur financements intra-groupes						
- VAT \$	178 000 \$	129 070	(9)	(9)		
- VAT CHF	35 000 Chf	28 511	17	17		
- AAT €	38 114 €	38 114	430	131		299
- NDF Kzt/\$	39 861 \$	28 904	(630)	(630)		
<b>TOTAL</b>			<b>4 243</b>			

(1) L'écart de valeur entre les dettes au cours de couverture et leurs coûts amortis se dégrade de 14,6 millions d'euros.

Conformément à IFRS 13, les risques de contrepartie ont fait l'objet d'une estimation. Sont principalement concernés les instruments dérivés (*cross currency swaps*) visant à éliminer le risque de change sur les dettes contractées dans des monnaies (US dollar et roupie indienne) qui ne sont pas la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'impact de l'ajustement de crédit de valeur (CVA ou exposition en cas de défaut de la contrepartie) et de l'ajustement de débit de valeur (DVA ou exposition

de la contrepartie en cas de défaut du Groupe) sur l'évaluation des instruments dérivés a été estimé en retenant une exposition au défaut calculée selon la méthode des « *add-ons* forfaitaires », une perte en cas de défaut de 40 % et une probabilité de défaut déterminée à partir des *ratings* des banques ou de celui estimé du Groupe. L'impact sur la juste valeur n'est pas matériel et n'a pas été intégré à la valeur de marché des instruments financiers telle que présentée ci-dessus.

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2013 :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2013	
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	4,4	
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	4,2	Voir ci-dessus
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables	30,7	Note 9

L'application de la norme IFRS 13 n'a pas donné lieu à modification de la hiérarchie de juste valeur par rapport au 31 décembre 2012 ni des méthodes utilisées pour évaluer les niveaux 2 et 3, en particulier les

instruments dérivés classés en niveau 2 et évalués selon des modèles construits à partir de données observables.

## NOTE 18 AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Dettes sociales	62 049	60 043
Dettes fiscales	25 879	34 137
Autres dettes et comptes de régularisation	89 302	78 745
<b>TOTAL</b>	<b>177 230</b>	<b>172 925</b>

## NOTE 19 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Ventes de biens	1 944 039	1 974 425
Ventes de services	341 944	317 794
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 285 983</b>	<b>2 292 219</b>

**Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	Variations de périmètre	Variations de change	31 décembre 2013 périmètre et change constants	31 décembre 2012
Chiffre d'affaires	2 285 983	(5 632)	77 986	2 358 337	2 292 219

**NOTE 20 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Salaires et traitements	266 329	262 548
Charges sociales	95 670	97 605
Participation des salariés (sociétés françaises)	4 834	6 500
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>366 833</b>	<b>366 653</b>
Effectifs moyens des sociétés intégrées	7 657	7 529

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces ou en actions Vicat. Le cours d'attribution est déterminé en fonction de la moyenne des 20 dernières cotations sur la période définie précédant son versement.

**NOTE 21 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(188 769)	(190 916)
Dotations nettes aux provisions	737	(2 207)
Dotations nettes aux autres dépréciations sur actifs	(4 415)	(969)
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS ORDINAIRES</b>	<b>(192 447)</b>	<b>(194 092)</b>
Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires <sup>(1)</sup>	3 559	567
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>(188 888)</b>	<b>(193 525)</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Incluant au 31 décembre 2013 une reprise de 4,7 millions d'euros (reprise 0,4 million d'euros au 31 décembre 2012) liée à la mise à jour de la quote-part estimée de responsabilité du Groupe au-delà de l'indemnisation des assureurs dans le sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la Note 15, et une reprise de provision de 0,9 million d'euros liée à la résolution d'un litige en Turquie suite à un accord transactionnel conclu en 2013 (cf. Note 22).

## NOTE 22 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat sur cessions d'actifs	4 769	3 061
Produits des immeubles de placement	3 012	3 106
Autres	24 400	10 807
<b>Autres produits et charges ordinaires</b>	<b>32 181</b>	<b>16 974</b>
<b>Autres produits et charges non ordinaires <sup>(1)</sup></b>	<b>(8 217)</b>	<b>(812)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 964</b>	<b>16 162</b>

(1) Incluant au 31 décembre 2013 :

- une charge de 0,9 million d'euros (charge de 0,5 million d'euros au 31 décembre 2012) comptabilisée par le Groupe, correspondant aux dossiers constatés en charge en 2013 dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la Note 15 ;
- une charge de 4,5 millions d'euros (0 au 31 décembre 2012) liée à la résolution d'un litige en Turquie suite à un accord transactionnel conclu en 2013. Cette charge est compensée pour partie par une reprise de provision non ordinaire à hauteur de 0,9 million d'euros (cf. Note 21).

## NOTE 23 INDICATEURS DE PERFORMANCE

La rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'exploitation est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>394 511</b>	<b>420 408</b>
Autres produits et charges ordinaires	32 181	16 974
<b>EBITDA</b>	<b>426 692</b>	<b>437 382</b>
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(192 447)	(194 092)
<b>EBIT</b>	<b>234 245</b>	<b>243 290</b>
Autres produits et charges non ordinaires	(8 217)	(812)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	3 559	567
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>229 587</b>	<b>243 045</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

## NOTE 24 RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	16 434	18 504
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(60 423)	(52 947)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(43 989)</b>	<b>(34 443)</b>
Dividendes	1 997	2 213
Gains de change	7 730	3 702
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	-	1 619
Résultat sur cessions de titres	195	-
Reprises financières de provisions	368	335
Autres produits	-	-
<b>Autres produits financiers</b>	<b>10 290</b>	<b>7 869</b>
Pertes de change	(11 745)	(6 836)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(986)	-
Dotations financières aux provisions	(1 485)	(1 063)
Résultat sur cession de titres	-	(142)
Charge d'actualisation	(4 860)	(4 096)
Autres charges	(238)	(39)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(19 314)</b>	<b>(12 176)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(53 013)</b>	<b>(38 750)</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

## NOTE 25 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

## Charge d'impôt

## Composantes de la charge d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Impôts exigibles	(74 528)	(72 364)
Impôts différés	17 282	12 906
<b>TOTAL</b>	<b>(57 246)</b>	<b>(59 458)</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

## Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *
Résultat net des sociétés intégrées	119 328	144 837
Impôts sur les résultats	57 246	59 458
Résultat avant impôt	176 574	204 295
Taux d'impôt théorique	38,0 %	36,1 %
<b>Impôt théorique calculé au taux de la société mère</b>	<b>(67 098)</b>	<b>(73 750)</b>
<i>Rapprochement :</i>		
Écarts de taux France/Juridictions étrangères <sup>(1)</sup>	28 485	26 005
Opérations imposées à taux spécifique	(8 054)	(3 888)
Changement de taux	(600)	(580)
Différences permanentes	(3 425)	(5 686)
Crédits d'impôts	(327)	3 009
Autres	(6 227)	(4 567)
<b>CHARGE RÉELLE D'IMPÔT</b>	<b>(57 246)</b>	<b>(59 458)</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les écarts de taux France/Juridictions étrangères concernent principalement la Suisse et la Turquie.

## Impôts différés

Variation des impôts différés actifs et passifs :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impôts différés Actifs		Impôts différés Passifs	
	2013	2012 *	2013	2012 *
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>89 162</b>	<b>2 163</b>	<b>216 180</b>	<b>154 737</b>
Charge/Produit de l'exercice	19 213	16 138	1 931	3 232
Impôts différés imputés en autres éléments du résultat global	(2 816)	78	6 781	(16 335)
Variations de conversion et autres <sup>(1)</sup>	(3 888)	70 780	(9 141)	74 546
Variations de périmètre		3		0
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>101 671</b>	<b>89 162</b>	<b>215 751</b>	<b>216 180</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les impôts différés des entités américaines du Groupe au 31 décembre 2011 ont été décompensés au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (72 443 milliers d'euros) de telle sorte à présenter les actifs et passifs d'impôts différés de manière distincte.

## Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

(en milliers d'euros)	2013	2012 *
Immobilisations et locations financement	2 143	3 367
Instruments financiers	448	(350)
Pensions et autres avantages assimilés	1 434	1 649
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres	(10 837)	(3 674)
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	24 094	11 914
<b>(CHARGE)/ PRODUIT D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>17 282</b>	<b>12 906</b>

## Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2013	2012 *
Immobilisations et locations financement	132 383	141 924
Instruments financiers	(5 277)	(1 764)
Pensions	(29 044)	(38 517)
Autres provisions pour risques et charges, actualisation	11 316	13 356
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	72 362	60 721
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(67 660)	(48 702)
<b>Actifs et passifs d'impôts différés nets</b>	<b>114 080</b>	<b>127 018</b>
Impôts différés actifs <sup>(1)</sup>	(101 671)	(89 162)
Impôts différés passifs	215 751	216 180
<b>SOLDE NET</b>	<b>114 080</b>	<b>127 018</b>

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les impôts différés actifs trouvent principalement leur origine dans les déficits reportables de filiales situées aux États-Unis dont la prescription s'étale de 2024 à 2032.

## Impôts différés actifs non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2013, du fait de leur imputation prévue au cours de la période d'exonération dont bénéficient les entités concernées ou du fait de leur récupération non probable, s'élèvent à 6,5 millions d'euros (8,3 millions d'euros au 31 décembre 2012). Ils concernent principalement une entité bénéficiant d'un régime d'exonération fiscale pendant 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Litige fiscal au Sénégal

Sococim Industries a été notifiée d'un redressement fiscal au titre d'une taxe instaurée par la loi de finance 2012 dénommée Contribution Spéciale sur les produits des Mines et Carrières « CSMC » dont elle conteste la légalité ainsi que l'applicabilité au regard des dispositions fiscales de la convention minière qui la lie à l'État du Sénégal. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre, et la société a fourni des garanties financières à hauteur de 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2013.

## NOTE 26 INFORMATIONS SECTORIELLES

## a) Informations par secteur

31 décembre 2013 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	Ciment	Béton & Granulats	Autres produits et services	Total
<b>Compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 332 708	899 307	400 160	2 632 175
Éliminations intersecteurs	(223 019)	(22 847)	(100 326)	(346 192)
Chiffre d'affaires consolidé	1 109 689	876 460	299 834	2 285 983
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	313 978	79 730	32 984	426 692
EBIT (cf. 1.22 & 23)	178 887	34 413	20 945	234 245
<b>Bilan</b>				
Total des actifs non courants	2 649 974	620 605	170 834	3 441 413
Capitaux nets investis <sup>(1)</sup>	2 601 264	590 404	186 774	3 378 442
<b>Autres informations</b>				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	127 686	32 687	14 060	174 433
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	132 315	43 843	12 610	188 768
Effectif moyen	3 390	2 918	1 349	7 657

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

31 décembre 2012 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	Ciment	Béton & Granulats	Autres produits et services	Total
<b>Compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 377 135	855 131	400 720	2 632 986
Éliminations inter – secteurs	(221 443)	(29 081)	(90 243)	(340 767)
Chiffre d'affaires consolidé	1 155 692	826 050	310 477	2 292 219
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	335 834	67 563	33 985	437 382
EBIT (cf. 1.22 & 23) *	201 892	20 207	21 191	243 290
<b>Bilan</b>				
Total des actifs non courants *	2 811 810	638 832	163 087	3 613 729
Capitaux nets investis <sup>(1)*</sup>	2 827 294	613 415	164 232	3 604 941
<b>Autres informations</b>				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	217 168	52 550	17 349	287 067
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	130 973	46 297	13 646	190 916
Effectif moyen	3 202	2 925	1 402	7 529

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

## b) Informations par zones géographiques

L'information relative aux zones géographique est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

31 décembre 2013 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen- Orient	Total
<b>Compte de résultat</b>						
Chiffre d'affaires opérationnel	883 443	427 050	220 828	461 401	328 630	2 321 352
Éliminations interpayés	(27 639)	(314)		(741)	(6 675)	(35 369)
Chiffre d'affaires consolidé	855 804	426 736	220 828	460 660	321 955	2 285 983
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	159 469	114 062	5 108	85 456	62 597	426 692
EBIT (cf. 1.22 & 23)	98 302	85 460	(17 391)	41 652	26 222	234 245
<b>Bilan</b>						
Total des actifs non courants	649 470	557 323	419 956	1 148 962	665 702	3 441 413
Capitaux nets investis <sup>(1)</sup>	670 118	513 724	339 305	1 154 704	700 591	3 378 442
<b>Autres informations</b>						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	55 782	32 011	7 971	59 916	18 753	174 433
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	58 498	28 661	24 691	42 720	34 198	188 768
Effectif moyen	2 522	1 113	1 023	1 881	1 118	7 657

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

31 décembre 2012 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen Orient	Total
<b>Compte de résultat</b>						
Chiffre d'affaires opérationnel	906 043	410 871	196 143	442 542	368 986	2 324 585
Éliminations interpayés	(26 914)	(352)		(416)	(4 684)	(32 366)
Chiffre d'affaires consolidé	879 129	410 519	196 143	442 126	364 302	2 292 219
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	162 994	104 650	(5 485)	91 865	83 358	437 382
EBIT (cf. 1.22 & 23)*	103 613	76 044	(35 937)	53 795	45 775	243 290
<b>Bilan</b>						
Total des actifs non courants*	646 856	550 967	443 915	1 268 857	703 134	3 613 729
Capitaux nets investis <sup>(1)*</sup>	679 415	507 517	348 548	1 315 390	754 071	3 604 941
<b>Autres informations</b>						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	79 454	25 794	7 431	154 898	19 490	287 067
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	59 814	29 337	29 063	37 265	35 437	190 916
Effectif moyen	2 566	1 098	996	1 732	1 137	7 529

\* La norme IAS 19 révisée étant d'application obligatoire et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les états financiers 2012 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont présentés dans la Note 35.

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

## c) Informations relatives aux principaux clients

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires.

## NOTE 27 FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2013 par le Groupe se sont élevés à 337 millions d'euros contre 307 millions d'euros en 2012.

Cette augmentation des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2012 et 2013 provient d'une diminution de la

capacité d'autofinancement de 37 millions d'euros et d'une amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement de 67 millions d'euros (diminution de 46 millions d'euros en 2013 et augmentation de 21 millions d'euros en 2012).

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	BFR au 31 décembre 2011	Variation du BFR année 2012	Autres Variations <sup>(1)</sup>	BFR au 31 décembre 2012	Variation du BFR année 2013	Autres Variations <sup>(1)</sup>	BFR au 31 décembre 2013
Stocks	360 104	24 617	(2 828)	381 893	(4 732)	(17 449)	359 712
Autres éléments de BFR	100 441	(3 205)	(2 974)	94 262	(40 794)	(7 440)	46 028
<b>BFR</b>	<b>460 545</b>	<b>21 412</b>	<b>(5 802)</b>	<b>476 155</b>	<b>(45 526)</b>	<b>(24 889)</b>	<b>405 740</b>

(1) Change, périmètre et divers.

## NOTE 28 FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2013 par le Groupe se sont élevés à - 179 millions d'euros contre - 273 millions d'euros en 2012.

mesure à des investissements de maintenance et d'amélioration répartis sur l'ensemble des pays.

### Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels (176 millions d'euros en 2013 et 269 millions d'euros en 2012) correspondant pour l'essentiel :

- en 2013 à l'achèvement des investissements liés à l'usine *greenfield* de Vicat Sagar en Inde qui a démarré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 et à la poursuite en France de l'aménagement de la carrière de Mépieu, mais également à des investissements de maintenance et d'amélioration dans les autres pays d'implantation ;
- en 2012 à la poursuite des investissements réalisés en Inde dans le cadre du projet de *greenfield* Vicat Sagar Cement et dans une moindre

### Acquisitions/cessions de titres consolidés

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2013 se sont traduites par un décaissement global de - 9 millions d'euros.

Le principal décaissement effectué par le Groupe au cours de cet exercice l'a été dans le cadre du rachat anticipé à son partenaire de sa participation résiduelle dans Mynaral Tas (voir Note 16.2)

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2012 se sont traduites par un décaissement global de - 11 millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice l'ont été pour l'acquisition de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées et de nouvelles sociétés en France, dans les secteurs du béton et des granulats.

## NOTE 29 COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE NETTE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	Net	Net
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. Note 6)	241 907	237 344
Découverts bancaires	(16 095)	(12 265)
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>225 812</b>	<b>225 079</b>

## NOTE 30 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2013 ont été les suivantes : J. Merceron-Vicat : 770 803 euros, G. Sidos : 771 595 euros, L. Merceron-Vicat : 219 009 euros, S. Sidos : 34 442 euros, R. de Parisot : 522 579 euros.

Ces sommes, qui ne comprennent pas de partie variable, correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société VICAT SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, quatre mandataires parmi les susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI. Les engagements correspondants (7 783 milliers d'euros) ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi à fin 2013 (note 1.15).

## NOTE 31 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la Note 30, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur l'exercice 2013, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2013 et 2012 est la suivante par nature de partie liée :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	540	2 169	7 278	2 178	525	1 227	7 080	999
Coentreprises	746	643	65	512	942	771	101	575
Autres parties liées	55	2 665	0	270	69	2 503	37	240
<b>TOTAL</b>	<b>1 341</b>	<b>5 477</b>	<b>7 343</b>	<b>2 960</b>	<b>1 536</b>	<b>4 501</b>	<b>7 218</b>	<b>1 814</b>

## NOTE 32 HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2013 et 2012 de la société Vicat SA et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

	KPMG Audit				Wolff & associés				Autres				
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	
<i>(en milliers d'euros)</i>													
<b>AUDIT</b>													
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 039	955	57 %	47 %	363	407	20 %	20 %	420	663	23 %	33 %	
■ Vicat SA	218	220	53 %	54 %	193	190	47 %	46 %			0 %	0 %	
■ Filiales intégrées globalement et en proportionnel	821	735	58 %	46 %	170	217	12 %	13 %	420	663	30 %	41 %	
Autres diligences et prestations directement liées	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %	18	31	100 %	100 %	
■ Vicat SA			-	-			-	-			-	-	
■ Filiales intégrées globalement et en proportionnel			0 %	0 %			0 %	0 %	18	31	100 %	100 %	
<b>SOUS TOTAL AUDIT</b>	<b>1 039</b>	<b>955</b>	<b>56 %</b>	<b>46 %</b>	<b>363</b>	<b>407</b>	<b>20 %</b>	<b>20 %</b>	<b>438</b>	<b>694</b>	<b>24 %</b>	<b>34 %</b>	
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>													
Juridique, fiscal, social et autres	2	2	100 %	100 %			0 %	0 %			0 %	0 %	
<b>SOUS TOTAL AUTRES PRESTATIONS</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 041</b>	<b>957</b>	<b>56 %</b>	<b>46 %</b>	<b>363</b>	<b>407</b>	<b>20 %</b>	<b>20 %</b>	<b>438</b>	<b>694</b>	<b>24 %</b>	<b>34 %</b>	

## NOTE 33 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Le 11 février 2014, la Banque centrale kazakhe a annoncé que, eu égard aux flux de sortie de capitaux résultant de l'évolution de la politique monétaire de la réserve fédérale américaine, elle ne soutiendrait plus le Tenge à son niveau précédent. Elle a confirmé qu'elle autoriserait le Tenge à s'échanger à un cours de 185 Tenge par dollar US, avec une bande de fluctuation de +/- 3 Tenge. Cette annonce équivaut à une dévaluation de l'ordre de 19 % par rapport aux niveaux des semaines précédentes.

L'incidence directe de cette décision sur les filiales kazakhes du Groupe est une perte de change de l'ordre de 20 millions de dollars américains compte tenu de la dette nette en dollars de ces sociétés et des couvertures partielles de change existantes.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

## NOTE 34 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2013

### Intégration globale : France

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
VICAT	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	057 505 539	----	----
ALPES INFORMATIQUE	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	073 502 510	99,92	99,84
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	14 chemin des grèves 74960 CRAN GÉVRIER	326 020 062	50,00	50,00
LES ATELIERS DU GRANIER	Lieu-dit Chapareillan 38530 PONTCHARRA	305 662 504	100,00	100,00
BÉTON CHÂTILLONNAIS	Champ de l'Allée – ZI Nord 01400 CHÂTILLON SUR CHALARONNE	485 069 819	100,00	100,00
BÉTON CONTRÔLE CÔTE D'AZUR	217 Route de Grenoble 06200 NICE	071 503 569	97,12	97,12
BÉTON DE L'OISANS	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	438 348 047	60,00	60,00
LES BÉTONS DU GOLFE	Quartier les Plaines 83480 PUGET SUR ARGENS	501 192 785	100,00	100,00
LES BÉTONS DU RHÔNE	La petite Craz 69720 SAINT LAURENT DE MÛRE	503 728 164	100,00	100,00
BÉTON VICAT	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	309 918 464	99,99	99,92
BÉTON TRAVAUX	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	070 503 198	99,98	99,98
BGIE BÉTON GRANULATS IDF/EST	52-56 rue Jacquard ZI 77400 LAGNY SUR MARNE	344 933 338	Société fusionnée en 2013	100,00
CONDENSIL	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	342 646 957	60,00	60,00
DELTA POMPAGE	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	316 854 363	100,00	100,00
ÉTABLISSEMENT ANTOINE FOURNIER	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	586 550 147	100,00	100,00
GRANULATS VICAT	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	768 200 255	100,00	99,87
MONACO BÉTON	Le Palais Saint James 5 avenue Princesse Alice 98000 MONACO	326 MC 161	100,00	99,58
PARFICIM	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	304 828 379	100,00	100,00
SATMA	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	304 154 651	100,00	100,00
SATM	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	745 820 126	100,00	100,00
SIGMA BÉTON	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE-D'ABEAU	343 019 428	100,00	100,00

**Intégration globale : France (suite)**

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
SOCIÉTÉ L. THIRIET ET COMPAGNIE	Lieudit Chaufontaine 54300 LUNEVILLE	762 800 977	99,98	99,98
PAPETERIES DE VIZILLE	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	319 212 726	100,00	100,00
VICAT INTERNATIONAL TRADING	Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	347 581 266	100,00	100,00
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	655 780 559	100,00	100,00

**Intégration globale : étranger**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
SINAÏ CEMENT COMPANY	ÉGYPTE	LE CAIRE	52,62	52,62
MYNARAL TAS COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	90,00	86,24
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	90,00	86,24
BUILDERS CONCRETE	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
KIRKPATRICK	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
UNITED READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD SpA	ITALIE	GENOVA	100,00	100,00
CIMENTS & MATÉRIAUX DU MALI	MALI	BAMAKO	94,89	94,89
GÉCAMINES	SÉNÉGAL	THIES	70,00	70,00
POSTOUDIOKOUL	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,91	99,91
SODEVIT	SÉNÉGAL	BANDIA	100,00	100,00
ALTOTA AG	SUISSE	OLTEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG (ex-ASTRADA KIES AG)	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	100,00	99,64
BETON AG BASEL	SUISSE	BALE (BALE)	100,00	100,00
BETON AG INTERLAKEN	SUISSE	MATTEN BEI INTERLAKEN (BERN)	75,42	75,42
BETON GRAND TRAVAUX SA	SUISSE	ASUEL (JURA)	75,00	75,00
BETONPUMPEN OBERLAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	93,33	93,33

**Intégration globale : Étranger (suite)**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
CEWAG	SUISSE	DUTINGEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
COVIT SA	SUISSE	SAINT-BLAISE (NEUCHATEL)	100,00	100,00
CREABETON MATERIAUX SA	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERN)	66,66	66,66
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	SUISSE	ZUCHWIL (SOLOTHURN)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	SUISSE	LANGENTHAL (BERN)	78,67	78,67
FRISCHBETON THUN	SUISSE	THOUNE (BERN)	54,26	54,26
GRANDY AG	SUISSE	LANGENDORF (SOLEURE)	100,00	100,00
KIESTAG STEINIGAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	98,55	98,55
MATERIALBEWIRTTSCHFTUNG MITHOLZ AG	SUISSE	KANDERGRUND (BERN)	98,55	98,55
KIESWERK NEUENDORF	SUISSE	NEUENDORF (SOLEURE)	100,00	100,00
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	50,00	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSSEE MITHOLZ AG	SUISSE	FRUTIGEN (BERN)	98,55	98,55
STEINBRUCH VORBERG AG	SUISSE	BIEL (BERN)	60,00	60,00
VIGIER BÉTON JURA SA (ex BETON FRAIS MOUTIER SA)	SUISSE	BELPRAHON (BERN)	90,00	90,00
VIGIER BETON KIES SEELAND AG (ex-VIBETON KIES AG)	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
VIGIER BETON MITTELLAND AG (ex-WYSS KIESWERK AG)	SUISSE	FELDBRUNNEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER BETON ROMANDIE SA (ex-VIBETON FRIBOURG SA)	SUISSE	ST. URSEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
VIGIER BETON SEELAND JURA AG (ex-VIBETON SAFNERN AG)	SUISSE	SAFNERN (BERN)	90,47	90,47
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIRO AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VITRANS AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
AKTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00

**Intégration globale : Étranger (suite)**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
BASTAS BASKENT CIMENTO	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
BASTAS HAZIR BETON	TURQUIE	ANKARA	91,58	91,58
KONYA CIMENTO	TURQUIE	KONYA	83,34	83,08
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BSA CIMENT SA	MAURITANIE	NOUAKCHOTT	64,91	64,91
BHARATHI CEMENT	INDE	HYDERABAD	51,00	51,00
VICAT SAGAR	INDE	HYDERABAD	53,00	53,00

**Intégration proportionnelle : France**

Société	Adresse	N° Siren	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	Port Fluvial Sud de Chalon 71380 ÉPERVANS	655 850 055	49,95	49,95
DRAGAGES ET CARRIÈRES	Port Fluvial Sud de Chalon 71380 ÉPERVANS	341 711 125	50,00	50,00
SABLIÈRES DU CENTRE	Les Genévriers Sud 63430 LES MARTRES D'ARTIÈRE	480 107 457	50,00	50,00

**Intégration proportionnelle : Étranger**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
FRISHBETON TAFERS AG	SUISSE	TAFERS (FRIBOURG)	49,50	49,50

**Mise en équivalence : Étranger**

Société	Pays	État/Ville	% de contrôle au 31 décembre 2013	% de contrôle au 31 décembre 2012
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)	50,00	50,00
SILO TRANSPORT AG	SUISSE	BERN (BERN)	50,00	50,00
SINAÏ WHITE CEMENT	ÉGYPTE	LE CAIRE	25,40	25,40

## NOTE 35 APPLICATION DE LA NORME IAS 19 RÉVISÉE

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application de la norme IAS 19 révisée sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ainsi que sur les états financiers consolidés annuels 2012.

## 35.1. État de la situation financière consolidée : passage du publié au retraité

**État de la situation financière consolidée**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2011 publié	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
<b>ACTIF</b>						
<b>Actifs non courants</b>						
<i>Goodwill</i>	1 000 195		1 000 195	995 320		995 320
Autres immobilisations incorporelles	100 789		100 789	100 417		100 417
Immobilisations corporelles	2 218 465		2 218 465	2 271 210		2 271 210
Immeubles de placement	19 089		19 089	19 557		19 557
Participations dans des entreprises associées	37 900		37 900	37 731		37 731
Actifs d'impôts différés	2 163	59	2 104	89 162	182	88 980
Créances et autres actifs financiers non courants	108 665	(8 263)	116 928	100 332	(8 320)	108 652
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>3 487 266</b>	<b>(8 204)</b>	<b>3 495 470</b>	<b>3 613 729</b>	<b>(8 138)</b>	<b>3 621 867</b>
<b>Actifs courants</b>						
Stocks et en-cours	360 104		360 104	381 893		381 893
Clients et autres débiteurs	349 994		349 994	354 877		354 877
Actifs d'impôts exigibles	16 685		16 685	29 455		29 455
Autres créances	144 930		144 930	146 458		146 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359 404		359 404	237 344		237 344
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>1 231 117</b>	<b>0</b>	<b>1 231 117</b>	<b>1 150 027</b>	<b>0</b>	<b>1 150 027</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 718 383</b>	<b>(8 204)</b>	<b>4 726 587</b>	<b>4 763 756</b>	<b>(8 138)</b>	<b>4 771 894</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2011 publié	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
<b>PASSIF</b>						
<b>Capitaux propres</b>						
Capital	179 600		179 600	179 600		179 600
Primes	11 207		11 207	11 207		11 207
Réserves consolidées	1 889 582	(31 375)	1 920 957	1 890 004	(49 987)	1 939 991
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>2 080 389</b>	<b>(31 375)</b>	<b>2 111 764</b>	<b>2 080 811</b>	<b>(49 987)</b>	<b>2 130 798</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>349 011</b>	<b>(43)</b>	<b>349 054</b>	<b>334 036</b>	<b>(110)</b>	<b>334 146</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 429 400</b>	<b>(31 418)</b>	<b>2 460 818</b>	<b>2 414 847</b>	<b>(50 097)</b>	<b>2 464 944</b>
<b>Passifs non courants</b>						
Provisions retraite et autres avantages	92 537	39 906	52 631	120 951	65 912	55 039
Autres provisions	78 370		78 370	84 334		84 334
Dettes financières et options de vente	1 384 444		1 384 444	1 197 703		1 197 703
Impôts différés passifs	154 737	(16 692)	171 429	216 180	(23 953)	240 133
Autres passifs non courants	21 762		21 762	26 557		26 557
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>1 731 850</b>	<b>23 214</b>	<b>1 708 636</b>	<b>1 645 725</b>	<b>41 959</b>	<b>1 603 766</b>
<b>Passifs courants</b>						
Provisions	10 911		10 911	9 967		9 967
Dettes financières et options de vente < 1 an	106 165		106 165	232 352		232 352
Fournisseurs et autres créditeurs	241 862		241 862	260 189		260 189
Passifs d'impôts exigibles	16 088		16 088	27 751		27 751
Autres dettes	182 107		182 107	172 925		172 925
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>557 133</b>	<b>0</b>	<b>557 133</b>	<b>703 184</b>	<b>0</b>	<b>703 184</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>2 288 983</b>	<b>23 214</b>	<b>2 265 769</b>	<b>2 348 909</b>	<b>41 959</b>	<b>2 306 950</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>4 718 383</b>	<b>(8 204)</b>	<b>4 726 587</b>	<b>4 763 756</b>	<b>(8 138)</b>	<b>4 771 894</b>

## 35.2. Compte de résultat consolidé : passage du publié au retraité

**Compte de résultat consolidé**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 292 219</b>		<b>2 292 219</b>
Achats consommés	(1 461 292)		(1 461 292)
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>830 927</b>		<b>830 927</b>
Charges de personnel	(366 653)		(366 653)
Impôts, taxes et versements assimilés	(43 866)		(43 866)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>420 408</b>		<b>420 408</b>
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	(193 525)	(1 938)	(191 587)
Autres produits et charges	16 162		16 162
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>243 045</b>	<b>(1 938)</b>	<b>244 983</b>
Coût de l'endettement financier net	(34 443)		(34 443)
Autres produits financiers	7 869		7 869
Autres charges financières	(12 176)	1 697	(13 873)
<b>Résultat financier</b>	<b>(38 750)</b>	<b>1 697</b>	<b>(40 447)</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	3 050		3 050
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>207 345</b>	<b>(241)</b>	<b>207 586</b>
Impôts sur les résultats	(59 458)	163	(59 621)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>147 887</b>	<b>(78)</b>	<b>147 965</b>
Part attribuable aux intérêts minoritaires	18 862	(16)	18 878
<b>Part attribuable au Groupe</b>	<b>129 025</b>	<b>(62)</b>	<b>129 087</b>
<b>EBITDA</b>	<b>437 382</b>	<b>0</b>	<b>437 382</b>
<b>EBIT</b>	<b>243 290</b>	<b>(1 938)</b>	<b>245 228</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>328 871</b>	<b>0</b>	<b>328 871</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b> <i>(en euros)</i>			
Résultat net part du Groupe de base et dilué par action	2,87		2,87

## 35.3. État du résultat global : passage du publié au retraité

**État du résultat global consolidé**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>147 887</b>	<b>(78)</b>	<b>147 965</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments non recyclables au compte de résultat</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(25 093)	(25 093)	
Impôt sur les éléments non recyclables	6 015	6 015	
<b>Éléments recyclables au compte de résultat</b>			
Écarts de conversion	(47 708)	477	(48 185)
Couverture des flux de trésorerie	(22 972)		(22 972)
Impôt sur les éléments recyclables	8 897		8 897
<b>Autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>(80 861)</b>	<b>(18 601)</b>	<b>(62 260)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>67 026</b>	<b>(18 679)</b>	<b>85 705</b>
Part attribuable aux intérêts minoritaires	3 670	(67)	3 737
<b>Part attribuable au Groupe</b>	<b>63 356</b>	<b>(18 612)</b>	<b>81 968</b>

## 35.4. État des flux de trésorerie : passage du publié au retraité

**État des flux de trésorerie consolidés**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2012 retraité	Impacts IAS 19 révisée	31 décembre 2012 publié
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>147 887</b>	<b>(78)</b>	<b>147 965</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(3 051)		(3 051)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	1 582		1 582
<b>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</b>			
- amortissements et provisions	199 767	78	199 689
- impôts différés	(12 743)		(12 743)
- plus ou moins values de cession	(2 918)		(2 918)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(1 619)		(1 619)
- autres	(34)		(34)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>328 871</b>	<b>0</b>	<b>328 871</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(21 412)		(21 412)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>307 459</b>	<b>0</b>	<b>307 459</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Décassements liés à des acquisitions d'immobilisations :</b>			
- immobilisations corporelles et incorporelles	(268 963)		(268 963)
- immobilisations financières	(4 203)		(4 203)
<b>Encaissements liés à des cessions d'immobilisations:</b>			
- immobilisations corporelles et incorporelles	7 625		7 625
- immobilisations financières	3 429		3 429
Incidence des variations de périmètre	(10 646)		(10 646)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(272 758)</b>	<b>0</b>	<b>(272 758)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés	(87 993)		(87 993)
Augmentation de capital	3 870		3 870
Émissions d'emprunts	108 334		108 334
Remboursement d'emprunts	(177 197)		(177 197)
Acquisitions d'actions propres	(10 472)		(10 472)
Cession – attribution d'actions propres	14 165		14 165
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(149 293)</b>	<b>0</b>	<b>(149 293)</b>
Incidence des variations de cours des devises	(4 342)		(4 342)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(118 934)</b>	<b>0</b>	<b>(118 934)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	344 013		344 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	225 079		225 079

## 35.5. État de variation de la situation nette : passage du publié au retraité

**État de variation des capitaux propres consolidés**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2012 PUBLIÉ	179 600	11 207	(83 890)	2 080 899	(76 052)	2 111 764	349 054	2 460 818
Ajustements IAS 19 révisée 1 <sup>er</sup> janvier 2012				(31 375)		(31 375)	(43)	(31 418)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 retraité</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(83 890)</b>	<b>2 049 524</b>	<b>(76 052)</b>	<b>2 080 389</b>	<b>349 011</b>	<b>2 429 400</b>
Résultat annuel				129 087		129 087	18 878	147 965
Ajustements IAS 19R sur le résultat net				(62)		(62)	(16)	(78)
Autres éléments du résultat global				(14 798)	(32 321)	(47 119)	(15 141)	(62 260)
Ajustements IAS 19R sur le résultat net global				(19 027)	477	(18 550)	(51)	(18 601)
<b>Résultat global publié</b>				<b>114 289</b>	<b>(32 321)</b>	<b>81 968</b>	<b>3 737</b>	<b>85 705</b>
Total ajustements IAS 19R sur le résultat net global				(19 089)	477	(18 612)	(67)	(18 679)
<b>Résultat global retraité</b>				<b>95 200</b>	<b>(31 844)</b>	<b>63 356</b>	<b>3 670</b>	<b>67 026</b>
Dividendes distribués				(66 039)		(66 039)	(22 124)	(88 163)
Variation nette des actions propres			5 209	(994)		4 215		4 215
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires				(749)		(749)	(154)	(903)
Augmentation de capital				(666)		(666)	4 239	3 573
Autres variations				305		305	(606)	(301)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012 PUBLIÉ</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(78 681)</b>	<b>2 127 045</b>	<b>(108 373)</b>	<b>2 130 798</b>	<b>334 146</b>	<b>2 464 944</b>
Total ajustements IAS 19 révisée 31 décembre 2012				(50 464)	477	(49 987)	(110)	(50 097)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2012 RETRAITÉ</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(78 681)</b>	<b>2 076 581</b>	<b>(107 896)</b>	<b>2 080 811</b>	<b>334 036</b>	<b>2 414 847</b>

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VICAT S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 35 de l'annexe aux comptes consolidés qui présente les impacts sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et sur les états financiers consolidés de l'exercice 2012 de la première application de la norme IAS 19 révisée.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs à durée de vie indéfinie et, s'il existe un indice de perte de valeur, évalue la valeur des actifs à durée de vie définie, selon les modalités décrites dans la note 1.11 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3 « Goodwill », 4 « Autres immobilisations incorporelles » et 5 « Immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

La Société comptabilise des provisions au titre des engagements de retraite envers ses salariés en application des dispositions d'IAS 19 révisée. Les notes 1.15 et 14 précisent les modalités d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme. Ces engagements ont fait l'objet d'une comptabilisation sur la base d'une évaluation actuarielle réalisée par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à vérifier que les notes 1.15 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée et à vérifier la correcte application de la norme IAS 19 révisée, mentionnée dans la première partie de ce rapport, ainsi que la présentation des principaux impacts qui en est faite dans la note 35 de l'annexe sur les comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*  
Bertrand Desbarrières  
Associé

Chamalières, le 7 mars 2014

**Wolff & Associés S.A.S.**  
Patrick Wolff  
Associé

# COMPTES SOCIAUX

## AU 31 DÉCEMBRE 2013

# 3

COMPTE DE RÉSULTAT	106
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013	107
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2013	108
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	119
ANALYSE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	120
RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	121
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	122
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS	124

## COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>416 762</b>	<b>443 119</b>
Production de l'exercice	419 895	449 799
Consommations de l'exercice	(237 784)	(257 249)
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>182 111</b>	<b>192 550</b>
Charges de personnel	(63 535)	(63 457)
Impôts taxes et versements assimilés	(17 986)	(17 462)
Transfert de charges et subventions	703	320
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>101 293</b>	<b>111 951</b>
Autres produits et charges	4 949	3 075
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(25 701)	(23 010)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>80 541</b>	<b>92 016</b>
Charges et produits financiers	165 546	108 054
<b>Résultat courant</b>	<b>246 087</b>	<b>200 070</b>
Charges et produits exceptionnels	2 996	(6 169)
Participation des salariés	(3 286)	(4 906)
Impôts sur les bénéfices	(21 335)	(15 269)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>224 462</b>	<b>173 726</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>235 431</b>	<b>199 257</b>

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif immobilisé</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Valeurs brutes	29 644	33 081
Amortissements & dépréciations	(14 479)	(12 532)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>15 165</b>	<b>20 549</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Valeurs brutes	838 283	819 426
Amortissements & dépréciations	(568 111)	(553 223)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>270 172</b>	<b>266 203</b>
<b>Immobilisations financières</b>		
Titres	1 742 380	1 742 380
Prêts et divers	95 280	96 355
	<b>1 837 660</b>	<b>1 838 735</b>
<b>Actif circulant</b>		
Stocks	89 832	93 867
Clients et autres créances	306 309	242 762
Valeurs mobilières de placement	7 441	5 311
Disponibilités	627	3 160
Charges constatées d'avance	2 051	1 731
	<b>406 260</b>	<b>346 831</b>
Charges à répartir	2 469	3 339
Écart de conversion actif		2
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 531 726</b>	<b>2 475 659</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	179 600	179 600
Réserves, primes et provisions	834 883	782 023
Écart de réévaluation	11 142	11 143
Report à nouveau	201 334	151 312
Résultat	224 462	173 726
	<b>1 451 421</b>	<b>1 297 804</b>
<b>Provisions</b>		
Pour risques	1 860	944
Pour charges	21 872	20 070
	<b>23 732</b>	<b>21 014</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts	915 480	946 485
Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banques	12 876	4 829
Fournisseurs et dettes divers	128 217	205 510
Produits constatés d'avance		8
	<b>1 056 573</b>	<b>1 156 832</b>
Écart de conversion Passif		9
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 531 726</b>	<b>2 475 659</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2013

<b>NOTE 1</b>	PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	108
<b>NOTE 2</b>	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	109
<b>NOTE 3</b>	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	109
<b>NOTE 4</b>	ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE	109
<b>NOTE 5</b>	ANALYSE DES COMPTES	110
<b>NOTE 6</b>	RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET DES CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES	115
<b>NOTE 7</b>	INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES	116
<b>NOTE 8</b>	SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE	116
<b>NOTE 9</b>	ENGAGEMENTS HORS BILAN	117
<b>NOTE 10</b>	RÉMUNÉRATIONS, EFFECTIFS ET CICE	118

### NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût historique diminué des amortissements. Le fonds commercial, intégralement amorti, est constitué de valeurs reçues en apport antérieurement à l'exercice 1986. Les quotas d'émission de gaz à effet de serre ont été reclassés d'immobilisations incorporelles à stocks pour une valeur nulle conformément au règlement ANC 2013-03.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, en appliquant l'approche par composants prévue par le règlement CRC 2002-10. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations selon le mode linéaire. Les amortissements résultant des durées d'usage sont constatés par dotation aux provisions réglementées.

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année, par comparaison avec les réserves totales estimées.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu du pourcentage de détention, des perspectives de rentabilité et des cours de bourse s'ils sont significatifs ou des prix de marché. Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les titres autodétenus sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et figurent dans les autres immobilisations financières. Ceux destinés à l'attribution des salariés dans le cadre de la participation et de l'intéressement sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Les résultats des cessions des titres autodétenus contribuent au résultat de l'exercice. À la clôture de l'exercice les titres autodétenus sont évalués sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice. Les variations du cours de l'action en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits finis et les en-cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont pratiquées tant sur les stocks que sur les créances pour prendre en compte les pertes probables pouvant apparaître à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les frais d'émission des emprunts ont été étalés sur la durée des emprunts.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

---

## NOTE 2 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

---

Aucun fait caractéristique n'a marqué l'année 2013.

---

## NOTE 3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

---

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

---

## NOTE 4 ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

---

Le chiffre d'affaires net par secteurs d'activités s'élève à :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Total</b>
Ciment	383 657
Papier	33 105
<b>TOTAL</b>	<b>416 762</b>

## NOTE 5 ANALYSE DES COMPTES

## 5.1. Actif immobilisé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	33 081	7 853		(11 289)	29 645
Terrains et aménagements	92 363	854	61	(3 164)	89 992
Constructions et aménagements	162 874	3 306		3 164	169 344
Installations techniques matériel et outillage industriels	524 661	15 050	5 640	9 694	543 765
Autres immobilisations corporelles	17 275	714	13	(9 694)	8 282
Immobilisations corporelles en cours	22 241	4 648			26 889
Avances et acomptes	12		1		11
<b>TOTAUX</b>	<b>852 507</b>	<b>32 425</b>	<b>5 715</b>	<b>(11 289)</b>	<b>867 928</b>

- L'augmentation des immobilisations incorporelles comprend le projet de mise en place du logiciel SAP dont une partie a été mise en service au 1<sup>er</sup> juillet 2013.
- Le montant de 11 289 milliers d'euros figurant dans la colonne reclassements correspond au transfert des quotas de CO<sub>2</sub> des immobilisations incorporelles aux stocks pour une valeur nulle conformément au règlement ANC 2013-03.

- Les principaux mouvements sur les immobilisations corporelles concernent la poursuite de l'aménagement de la carrière de Mepieu pour un montant de 12 946 milliers d'euros et la mise en service de la chaudière biomasse à Vizille pour un montant de 5 457 milliers d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Amortissements à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds	12 532	1 947			14 479
Terrains et aménagements	17 547	1 396		(412)	18 531
Constructions & aménagements	117 018	3 815		412	121 245
Installations techniques matériel & outillage industriels	403 810	14 740	5 640	7 295	420 205
Autres immobilisations corporelles	13 790	575		(7 295)	7 070
<b>TOTAUX</b>	<b>564 697</b>	<b>22 473</b>	<b>5 640</b>	<b>0</b>	<b>581 530</b>

## 5.1.1. Immobilisations incorporelles

Le reliquat des quotas alloués par l'État, dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II), période de 2008/2012, s'élève à 1 517 milliers de tonnes. Dans le cadre du nouveau Tableau National d'Allocation, les quotas à recevoir au titre de 2013 représentent 2 426 milliers de tonnes.

Conformément au règlement ANC 2013-03 art 1, les quotas ayant été attribués gratuitement n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif, au 31 décembre 2013 les quotas ont été reclassés en stocks pour une valeur nulle.

Les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 1 051 milliers d'euros. En 2012, le produit des ventes et des échanges de quotas s'élevaient au même montant.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'élèvent à 4 876 milliers d'euros. Ils se décomposent en 3 956 milliers d'euros concernant les dépenses internes (dotations aux amortissements, frais de personnels et de fonctionnement) et 920 milliers d'euros concernant des opérations confiées à des organismes extérieurs.

### 5.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles en cours sont principalement constituées d'installations industrielles en phase de montage.

Les investissements industriels ont été amortis comme suit :

- constructions et génie civil des installations industrielles : 15 à 30 ans ;
- installations industrielles : 5 à 15 ans ;
- matériel roulant : 5 à 8 ans ;
- matériel divers : 5 ans ;
- matériels informatiques : 3 ans ;

### 5.1.3. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières brutes ont diminué de 10 923 milliers d'euros principalement par suite :

- de la variation des autres immobilisations financières : - 1 054
  - de la variation du prêt accordé à la filiale Vigier : + 1 311
  - du reclassement en bas de bilan de titres autodétenus : - 11 180
- 10 923

Au titre du contrat de liquidité confié à Natixis, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la clôture de l'exercice :

- 22 115 titres pour une valeur nette de 1 163 milliers d'euros ;

- 2 687 milliers d'euros de liquidités.

Dans le cadre de ce contrat, 240 762 actions ont été acquises au cours de l'exercice pour un montant de 11 968 milliers d'euros et 270 302 titres cédés pour un montant de 13 006 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2012, les immobilisations financières intégraient 813 167 actions autodétenues. Par décision du Conseil d'Administration du 24 février 2013, 130 000 titres ont été transférés au compte « valeurs mobilières de placement » (actions propres) en vue d'être attribuées aux salariés au titre de l'intéressement et de la participation.

Les prêts et autres immobilisations financières s'élèvent à 117 068 milliers d'euros et ont une échéance à plus d'un an.

## 5.2. Capitaux propres

### 5.2.1. Capital social

- Personnel 4,45 % ;  
*dont actionnaires salariés \* : 2,04 % ;*
- Famille, Parfininco et Soparfi 60,56 % ;
- Vicat 1,88 %.

\* Au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

### 5.2.2. Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 297 804	1 188 044
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	1 451 421	1 297 804
Variation	153 617	109 760
<b>Analyse des variations</b>		
Résultat de l'exercice	224 462	173 726
Distribution de dividendes <sup>(1)</sup>	(66 014)	(66 038)
Écart de réévaluation	(1)	(5)
Provisions réglementées	(4 830)	2 077
<b>TOTAL</b>	<b>153 617</b>	<b>109 760</b>

(1) Sous déduction des dividendes sur actions propres.

## 5.2.3. Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour hausse des prix	11 104	897	1 692	10 309
Amortissements dérogatoires	91 013	6 251	7 561	89 703
Provision spéciale de réévaluation	2 380	-	14	2 366
Provision pour investissements	7 617	-	2 708	4 909
<b>TOTAL</b>	<b>112 114</b>	<b>7 148</b>	<b>11 975</b>	<b>107 287</b>

L'échéancier de reprise se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant	Reprise à 1 an au plus	Reprise à plus d'1 an
Provision pour hausse des prix	10 309	2 548	7 761
Amortissements dérogatoires	89 703	-	89 703
Provision spéciale de réévaluation	2 366	-	2 366
Provision pour investissement	4 909	2 270	2 639
<b>TOTAL</b>	<b>107 287</b>	<b>4 818</b>	<b>102 469</b>

## 5.3. Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution de carrières	4 347	360	366	-	4 341
Provisions pour litiges	149	775	92	-	832
Autres provisions pour risques et charges	16 518	2 078	37	-	18 559
<b>TOTAL</b>	<b>21 014</b>	<b>3 213</b>	<b>495</b>	<b>-</b>	<b>23 732</b>

Les provisions qui s'élèvent à 24 millions d'euros couvrent :

- les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrières à hauteur de 4,3 millions d'euros. Ces provisions sont constituées, pour chacune des carrières, en fonction des tonnages extraits rapportés au gisement potentiel, et par référence aux coûts estimés des travaux en fin d'exploitation ;
- les autres provisions pour risques et charges qui incluent une provision de 16,1 millions d'euros pour impôt à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale.

## 5.4. Dettes financières

Au cours de l'exercice 2013, les dettes financières à moyen et long terme, les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ont diminué de 22 958 milliers d'euros.

### 5.4.1. Échéancier

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	915 172	0	651 067	264 105
Emprunts et dettes financières divers	3 644	3 420	-	224
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	9 541	9 541	-	-
(1) Dont billets de trésorerie	290 000		290 000	

### 5.4.2. Autres informations

La Société dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 321 millions d'euros au 31 décembre 2013 (396 millions d'euros au 31 décembre 2012).

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 300 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, le montant des billets émis s'élève à 290 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers. L'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière de la Société.

### 5.4.3. Couverture des risques

#### Risque de change

Les montants en principal et en intérêts dus au titre des emprunts émis initialement en dollars US ont été convertis en euros au moyen de *cross currency swaps*.

#### Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen d'instruments financiers (*caps* et *swaps*) sur des durées d'origine de 5 à 12 ans pour un montant de 320 millions d'euros au 31 décembre 2013.

#### Risque de liquidité

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2013 à celui des billets émis soit 290 millions d'euros.

### 5.4.4. Instruments financiers

Les instruments dérivés non dénoués au 31 décembre 2013 s'analysent comme suit :

Nature (en milliers d'unités monétaires)	Valeur nominale (devise)	Valeur nominale (en euros)	Juste valeur (en euros)
Ventes à terme de CHF	35 000 CHF	28 511	+ 17 <sup>(1)</sup>
Ventes à terme d'USD	178 000 USD	129 070	(9) <sup>(2)</sup>
Swaps de taux TV/TF	150 000 EUR	150 000	(4 283)
Caps de taux	170 000 EUR	170 000	(407)
Cross Currency Swap	570 000 USD	413 314	(46 334) <sup>(3)</sup>

(1) Parallèlement la dette se dégrade de 53 milliers d'euros.

(2) Parallèlement le prêt s'améliore de 1 041 milliers d'euros.

(3) Parallèlement la dette s'améliore de 30 117 milliers d'euros.

### 5.5. Échéance des Créances et dettes d'exploitation

L'ensemble des créances et des dettes d'exploitation ont une échéance à un an au plus.

### 5.6. Solde des dettes envers les fournisseurs

Fin 2013 le montant des factures dues aux fournisseurs s'élève à la clôture de l'exercice à 28 574 milliers d'euros.

Décomposition par date d'échéance <i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Échues	3 418	1 487
Moins de 30 jours	16 209	14 261
De 31 à 60 jours	8 947	4 433
<b>TOTAL</b>	<b>28 574</b>	<b>20 181</b>

### 5.7. Autres éléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les autres éléments d'information sont donnés dans les tableaux ci-après :

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan <i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Dettes ou créances représentées par des effets de commerce
Participations	1 738 956	
Créances clients et comptes rattachés	31 057	11 291
Autres créances	202 249	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 549	
Autres dettes	27 859	

Éléments du compte de résultat	Entreprises liées
Charges financières	1 087
Produits financiers hors dividendes	5 902

Les transactions réalisées avec les entreprises associées et les parties liées ne sont pas visées par le règlement 2010-02 de l'Autorité des normes comptables.

<b>Charges à payer</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 335
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 335
Dettes fiscales et sociales	16 224
Autres dettes	506
<b>TOTAL</b>	<b>38 400</b>

<b>Charges constatées d'avance</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Montant</b>
Charges d'exploitation	1 868
Charges financières	184
<b>TOTAL</b>	<b>2 052</b>

#### Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées d'actions Vicat, à hauteur de 140 744 titres pour une valeur nette de 7 441 milliers d'euros acquis dans le cadre de l'attribution aux salariés. Leur valeur boursière s'élève à 7 600 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

La distribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation se traduit par une charge de 770 milliers d'euros.

#### Résultat financier

Le résultat financier a enregistré une reprise nette aux provisions pour dépréciation des titres auto détenus de 6 490 milliers d'euros (contre une reprise de 5 265 milliers d'euros en 2012).

### NOTE 6 RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET DES CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

<b>Répartition</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Résultat avant impôt</b>	<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>Contribution sociale</b>	<b>Contribution exceptionnelle</b>	<b>Résultat net après impôt</b>
Résultat courant	246 087	(18 682)	(805)	(3 545)	223 055
Résultat exceptionnel (et participation des salariés)	(290)	1 404	54	239	(1 407)
Résultat comptable	245 797	(17 278)	(751)	(3 306)	224 462

## NOTE 7 INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

Rubriques <i>(en milliers d'euros)</i>	Dotations	Reprises	Montants
Résultat de l'exercice			224 462
Impôt sur les bénéfices			17 278
Contribution exceptionnelle			3 306
Contribution sociale			751
<b>Résultat avant impôt</b>			<b>245 797</b>
Variation amortissements dérogatoires	6 251	(7 561)	(1 310)
Variation provisions pour investissement	-	(2 708)	(2 708)
Variation de la provision spéciale de réévaluation	-	(14)	(14)
Variation provisions pour hausse de prix	897	(1 692)	(795)
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>7 148</b>	<b>(11 975)</b>	<b>(4 827)</b>
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)</b>			<b>240 970</b>

La société Vicat a opté pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe. Cette option concerne 20 sociétés. Aux termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales supportent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. L'économie d'impôt résultant du régime d'intégration bénéficie à la société tête de groupe, nonobstant les déficits à restituer

aux filiales pour lesquels une provision est constituée. Pour l'exercice 2013, cette économie s'élève à 3 331 milliers d'euros.

Le montant des charges visées aux articles 223 *quater* et 39.4 du Code général des impôts s'est élevé à 137 milliers d'euros au titre de l'exercice 2013.

## NOTE 8 SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE

Rubriques <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions pour hausse de prix	3 917
Amortissements dérogatoires	34 087
<b>Total accroissements</b>	<b>38 004</b>
Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement	1 884
Dont participation des salariés : 1 249	
<b>Total allègements</b>	<b>1 884</b>
<b>Situation fiscale différée nette</b>	<b>36 120</b>

## NOTE 9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant
Engagements de départs en retraite <sup>(1)</sup>	16 322
Cautions et garanties <sup>(2)</sup>	272 542
Achats à terme de combustibles	2 949
<b>TOTAL</b>	<b>291 813</b>

(1) Dont 8 217 milliers d'euros au titre du régime de retraite sur complémentaire souscrit au profit des dirigeants dans le cadre de l'article 39 du CGI.

(2) Vicat s'est porté garant au bénéfice des bailleurs pour le compte de ses filiales Jambyl Cement Production Company LLP, Vicat Sagar Cement Private Ltd et Gulbarga pour des financements souscrits pour la construction de projets greenfield.

Vicat a consenti une option de vente aux actionnaires minoritaires de sa filiale Mynaral Tas Company LLP. Cette option, exerçable au plus tôt en décembre 2013 est évaluée à 11 981 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Engagements reçus <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant
Lignes de crédit confirmées <sup>(1)</sup>	731 000
Autres engagements reçus	
<b>TOTAL</b>	<b>731 000</b>

(1) Dont 290 000 milliers d'euros affectés à la couverture du programme d'émission des billets de trésorerie.

Les engagements liés aux départs en retraite sont calculés conformément aux clauses prévues par les conventions collectives. Ils font l'objet d'un calcul actuariel selon la méthode des unités de crédits projetées qui intègre des hypothèses de rotation du personnel, d'espérance de vie et de niveau de rémunération future. Les engagements sont évalués, charges sociales incluses, au prorata des années de service des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3 % ;
- taux d'augmentation des salaires : de 1,7 % à 3,2 % ;
- taux d'inflation : 2 %.

## NOTE 10 RÉMUNÉRATIONS, EFFECTIFS ET CICE

Rémunération des dirigeants <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant
Rémunérations allouées :	
- aux administrateurs es qualités	275
- aux membres de la Direction	2 217

Effectif	Moyen	Au 31 décembre 2013
Cadres	203	209
Agents de maîtrise, techniciens, employés	374	376
Ouvriers	269	274
<b>TOTAL SOCIÉTÉ</b>	<b>846</b>	<b>859</b>
<i>Dont papier</i>	159	162

## CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le CICE a été comptabilisé dans les comptes individuels au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64. Le produit à recevoir constaté au 31 décembre 2013 s'élève à 650 milliers d'euros.

En l'absence d'utilisation effective des fonds sur l'année 2013, aucune affectation n'a pu être effectuée.

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société ou Groupes des Sociétés Exercice 2013	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats		Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société Vicat au cours de l'exercice	Observations
		Quote part de capital détenu en %	brute	nette							
Filiales & participation dont la valeur brute d'inventaire excède 1 % du capital de Vicat											
<b>1) Filiales</b> (50 % au moins du capital détenu par la société)											
<b>Béton Travaux</b> 92095 Paris La Defense	27 997	193 010	99,97	88 869	88 869	60 229		18 662	12 227	13 120	
<b>National Cement Company</b> Los Angeles Usa	280 521 <sup>(1)</sup>	68 732 <sup>(1)</sup>	97,85	229 581	229 581	73 823		293 768 <sup>(1)</sup>	(20 269) <sup>(1)</sup>		
<b>Parficim</b> 92095 Paris La Defense	67 728	1 398 256	99,99	1 343 624	1 343 624	23 567			140 115	173 554	
<b>SATMA</b> 38081 L'isle D'abeau Cedex	3 841	6 174	100,00	7 613	7 613			20 521	731		
<b>Cap Vracs</b> 13270 Fos Sur Mer	16 540	4 086	100,00	43 004	43 004	12 916		12 595	(1 651)		
<b>2) Participation</b> (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
<b>Societe Des Ciments D'abidjan</b> Cote D'ivoire	2 000 000 <sup>(2)</sup>	22 690 091 <sup>(2)</sup>	17,14	1 596	1 596			63 725 140 <sup>(2)</sup>	5 339 462 <sup>(2)</sup>	698	Chiffres 2012
<b>SATM</b> 38081 L'isle D'abeau	1 600	23 920	22,00	15 765	15 765			90 836	4 386	2 552	
<b>Autres Filiales &amp; Participations</b>											
Filiales françaises (ensemble)				9 746	9 682	1 919				816	
Filiales étrangères (ensemble)				2 687	2 687						
<b>TOTAL</b>				<b>1 742 485</b>	<b>1 742 421</b>	<b>172 454</b>				<b>190 740</b>	

(1) Chiffres présentés en usd.

(2) Chiffres présentés en Fcfa.

## ANALYSE DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

<b>Le résultat courant s'élève à :</b>	<b>246 088 537</b>
Compte tenu :	
■ des autres produits et charges exceptionnels	2 994 765
■ de la participation des salariés	(3 286 753)
■ de l'impôt sur les bénéfices	(21 334 798)
<b>Le résultat de l'exercice 2013 s'élève à :</b>	<b>224 461 751</b>

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de répartir le résultat comme suit :

<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013</b>	<b>224 461 751</b>
Report à nouveau antérieur	201 333 800
<b>TOTAL À RÉPARTIR</b>	<b>425 795 551</b>
Nous vous proposons la répartition ci-après :	
■ dividende 1,50 € par action d'un nominal de 4 euros	67 350 000
■ réserve légale	
■ dotation aux autres réserves	153 445 551
<b>Report à nouveau</b>	<b>205 000 000</b>

### Distribution au cours des trois dernières années (à nombre d'actions comparable)

Exercice	2010	2011	2012
Dividende distribué	1,50	1,50	1,50

Nota : Le montant des dividendes mentionnés tient compte de toutes les actions existantes.

Lors de la mise en paiement, les dividendes sur actions propres seront affectés au compte « report à nouveau »

Les dividendes mis en distribution ouvrent droit à l'abattement de 40 % dans les conditions prévues à l'article 158-3 du Code général des impôts.

## RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Articles L. 225-81, L. 225-83 et L. 225-102 du Code de commerce

(en euros)	2009	2010	2011	2012	2013
<b>1) Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	179 600 000	179 600 000	179 600 000	179 600 000	179 600 000
Nombre d'actions émises	44 900 000	44 900 000	44 900 000	44 900 000	44 900 000
<b>2) Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires HT	448 708 588	444 001 111	484 696 600	443 118 535	416 761 872
Bénéfice avant impôt, participation, amortissements et provisions	186 205 363	175 735 104	211 190 319	217 389 930	261 894 956
Impôt sur les bénéfices	28 903 959	20 414 515	15 286 066	15 269 019	21 334 798
Participation des salariés due au titre de l'exercice	4 849 805	3 982 186	4 029 869	4 905 765	3 286 753
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	124 861 843	118 026 898	152 356 641	173 726 016	224 461 751
Montant des bénéfices distribués	67 350 000	67 350 000	67 350 000	67 350 000	67 350 000
<b>3) Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Bénéfice après impôt, participation mais avant amortissements et provisions (à nombre d'actions comparables)	3,40	3,37	4,27	4,39	5,36
Bénéfice après impôt, participation amortissements et provisions (à nombre d'actions comparables)	2,78	2,63	3,39	3,87	5,00
Dividende versé à chaque action	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
<b>4) Personnel</b>					
Nombre de salariés	848	859	862	851	859
Montant de la masse salariale <sup>(1)</sup>	40 694 345	41 518 392	43 128 593	42 541 898	43 763 690
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	19 044 121	19 872 426	20 442 672	20 435 968	19 496 940

(1) Indemnités de départs des préretraites exclues.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VICAT S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 5.1.1 de l'annexe qui expose les effets du changement des modalités de comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre, et unités assimilées, suite à la mise en application du règlement ANC n°2012-03 du 4 octobre 2012.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées lors de la clôture annuelle, notamment relatives à l'évaluation effectuée par la société des titres de participations inscrits à l'actif de son bilan. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Votre Société constitue des provisions pour charges de reconstitution de carrières et pour impôts à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale, tel que décrit en note 5.3 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches et des hypothèses retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*  
Bertrand Desbarrières  
Associé

Chamalières, le 7 mars 2014

**Wolff & Associés S.A.S.**  
Patrick Wolff  
Associé

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article 225-38 du Code de commerce.

### Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### Engagements pris en matière de retraite additionnelle :

Nature et objet : il s'agit du régime de retraite sur-complémentaire prévu dans le cadre de l'article 39 du CGI.

Modalités : les engagements pris auprès de CARDIF concernent les mandataires sociaux ainsi que les cadres dont le salaire dépasse quatre fois le plafond de la tranche A.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.  
Bertrand Desbarrières  
Associé

Chamalières, le 7 mars 2014

**Wolff & Associés S.A.S.**  
Patrick Wolff  
Associé



# RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

# 4

4.1.	ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE	126
4.2.	ÊTRE UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION	135
4.3.	ÊTRE UN ACTEUR DE LA STRATÉGIE DE LA « CONSTRUCTION DURABLE »	137
4.4.	TABLE DE CONCORDANCE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES	144
4.5.	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION	147

Le groupe Vicat a choisi de présenter l'ensemble des informations sociales, sociétales et environnementales requises par l'article 225 de la loi française Grenelle 2 dans son rapport de gestion.

En 2013, le groupe Vicat a créé son propre référentiel RSE afin de guider l'ensemble de ses filiales dans la structuration et l'évaluation de leur performance RSE sur la base d'indicateurs pertinents au regard des activités poursuivies (Ciment/Béton & Granulats/Activités Produits Services). Il a également renforcé la procédure de reporting RSE en la dotant d'une Coordination RSE Groupe.

Afin de faciliter l'accès aux informations quantitatives et qualitatives un tableau de correspondance figure ci-après.

Elles ont fait l'objet d'une attestation de présence ainsi que d'un avis sur la sincérité par le cabinet Grant Thornton, organisme tiers indépendant retenu pour la vérification de ces informations figurant à la section 4.5 ci-après.

Le groupe Vicat a intégré dans sa stratégie globale les risques potentiels importants générés par le réchauffement climatique et l'épuisement possible des sources d'énergie fossile pour ses activités industrielles. Cette stratégie appelée « construction durable » lui permet de répondre à ces risques tout en accompagnant l'évolution de ses marchés. Elle intègre également les engagements sociaux et sociétaux que le Groupe a développés depuis plusieurs années.

## 4.1. ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

### 4.1.1. SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

#### 4.1.1.1. Les indicateurs sécurité

Après une année 2012 qui avait confirmé un progrès continu depuis 2006, les résultats sécurité 2013 du groupe Vicat se sont dégradés. La tendance de fond reste cependant positive. La mobilisation et le travail de la Direction générale, des responsables et des équipes sont les garants d'une constante amélioration du groupe Vicat en matière de sécurité.

<i>Pour les salariés du Groupe</i>	2013	2012	Variation
Nombre d'accidents avec arrêt	214	190	+ 12 %
Nombre d'accidents du travail mortels	2	1	+ 100 %
Nombre de jours perdus	7 060	6 229	+ 12 %
Taux de fréquence	14,8	13,3	+ 11 %
Taux de gravité	0,48	0,44	+ 9 %

Cette évolution des indicateurs 2013 a déclenché en 2014 un plan d'actions pluriannuel au sein du groupe Vicat, porté par la Direction générale, les responsables et les collaborateurs. L'objectif « zéro accident » en est la cheville ouvrière.

<i>Pour les salariés du Groupe</i>	Ciment Groupe		
	2013	2012	Variation
Nombre d'accidents avec arrêt	50	40	+ 25 %
Nombre d'accidents du travail mortels	1	0	-
Taux de fréquence	8,9	6,5	+ 37 %
Taux de gravité	0,24	0,25	- 4 %

Pour les salariés du Groupe	Béton-Granulats-APS Groupe		
	2013	2012	Variation
Nombre d'accidents avec arrêt	164	149	+ 10 %
Nombre d'accidents du travail mortels	1	1	-
Taux de fréquence	18.5	18.3	+ 1 %
Taux de gravité	0.65	0.58	+ 12 %

#### 4.1.1.2. Les conditions de santé et de sécurité au travail

Garantir la sécurité et la santé et organiser la prévention au travail sont deux objectifs phares du groupe Vicat qui trouvent leurs fondements dans la charte sécurité Groupe communiquée à l'ensemble de ses collaborateurs.

Déclinée et soutenue par la Direction « sécurité », cette politique est déployée sur l'ensemble des sites par les responsables, dont l'implication et le travail de prévention sont essentiels.

L'accent est fortement mis sur la formation et la sensibilisation de tous les collaborateurs. À titre d'exemple, tout nouveau responsable du groupe Vicat suit un module « Prévention et Sécurité » durant son parcours d'intégration.

En 2013, plusieurs campagnes de communication et de sensibilisation ont été lancées (travail en hauteur, risque routier, etc.). Les supports sont variés : vidéos, campagnes d'affichage sur les lieux de travail, distribution d'agendas et de calendriers.

Les « journées sécurité » ont été reconduites en 2013. Leur objectif est de rassembler autour de cette priorité essentielle du groupe Vicat, de fédérer et de sensibiliser les équipes sur les sites.

La procédure Groupe « Standard Groupe Gestion de l'accident/SECU 004 » prévoit que chaque fait accidentel fasse l'objet d'une analyse approfondie, que l'accident concerne les salariés du Groupe, les intérimaires ou les personnels d'entreprises extérieures. Elle permet d'établir les causes et de prendre immédiatement toutes les actions correctives adéquates. Toutes les analyses sont ensuite partagées à l'intérieur du Groupe afin que ces faits ne se reproduisent pas.

De manière préventive, les sites et les chantiers sont régulièrement audités par les préventeurs et les opérationnels formés. Ils recherchent les risques potentiels et les éventuels écarts. Ils analysent les dysfonctionnements et les anomalies. Ils proposent des solutions adaptées. D'autre part, les audits sécurité croisés se développent d'année en année. Ils permettent de partager les expériences et de mutualiser les compétences entre les différents métiers.

La mise en place des standards Sécurité Groupe s'est poursuivie au cours de l'année 2013. Ces standards fixent, pour toutes les activités, les exigences du Groupe en matière de sécurité et rappellent les bases réglementaires.

De nouveaux standards seront déployés en 2014, notamment pour « l'utilisation des véhicules et engins », permettant ainsi d'aller encore plus loin dans le partage des bonnes pratiques et l'amélioration de la sécurité sur les sites.

Le Groupe veille au respect des règles élémentaires, comme le port des équipements de protection individuels (protections auditives, respiratoires, etc.). Ces équipements sont mis à la disposition de tous les collaborateurs, formés à leur utilisation systématiquement.

Toutes les installations conçues ces dernières années répondent à des exigences fortes en matière de sécurité sur la base d'avis d'experts systématiquement consultés (notamment en collaboration avec les ingénieurs sécurité des assureurs du Groupe).

En 2013, les actions engagées les années précédentes en matière de prévention des risques psychosociaux et plus particulièrement le stress ont été poursuivies. Leur périmètre a été élargi et de nouvelles démarches lancées.

Face à des résultats sécurité très insatisfaisants enregistrés en 2012 pour l'activité Préfabrication Suisse (exposée à des risques spécifiques), un plan d'action a été déployé en 2013 par ses responsables, appuyé par la Direction « sécurité » Groupe. Les premiers résultats sont significatifs : le taux de fréquence est passé de 45,8 (en 2012) à 25,1 (en 2013) et le taux de gravité a été réduit de 1,11 (en 2012) à 0,60 (en 2013). L'amélioration de ces deux indicateurs est de plus de 50 % entre 2012 et 2013.

Sur l'ensemble de ses sites, dans toutes les régions du monde, le Groupe se préoccupe des conditions de travail et de vie respectueuses de l'hygiène et de la santé.

Ainsi, tous les intervenants sur les sites du Groupe ont accès à l'eau potable et bénéficient d'installations sanitaires conformes et entretenues.

En s'engageant durablement pour la santé de tous ses collaborateurs, le Groupe Vicat construit l'avenir.

#### 4.1.1.3. Accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail

Pour améliorer continuellement la prévention et la sécurité sur les sites, et pour préserver la santé de ses collaborateurs, le Groupe travaille avec tous les acteurs de l'entreprise, et plus particulièrement avec les représentants du personnel. Les accords signés sont les témoins d'une volonté et d'un engagement communs entre la Direction et les partenaires sociaux en la matière.

En France, pour les activités Ciment et Papier, les actions visées par l'accord d'avril 2012 sur la réduction de la pénibilité au travail ont été mises en œuvre en 2013. Elles ont permis de réduire la poly-exposition en supprimant totalement les expositions les plus élevées (expositions

aux facteurs de pénibilité visés ci-dessous). Le nombre de collaborateurs exposés à un ou plusieurs facteurs de pénibilité a été réduit de 9 % sur la période.

Les travaux menés par le groupe Vicat avec les différentes organisations syndicales se sont poursuivis. Ils portent sur la réduction de l'exposition des travailleurs au bruit, aux agents chimiques dangereux, aux vibrations, ainsi que sur la réduction des postures pénibles et la limitation des manutentions manuelles.

#### 4.1.2. FORMATION

En 2013, le plan de formation du Groupe est resté concentré sur la sécurité, la prévention et l'environnement ; l'optimisation des performances industrielles ; la performance commerciale. Ces actions de formation, tournées vers des résultats opérationnels, ont participé de manière cohérente et efficace aux résultats du Groupe dans ces domaines.

En France, le Groupe dispose avec l'École du Ciment, du Béton et des Granulats, d'un outil de formation interne hébergé par sa filiale Sigma Béton. Les formations sont élaborées et dispensées en s'appuyant sur les expertises techniques du Groupe. La mise en place d'un ERP pour le Ciment et les Papeteries de Vizille a entraîné un nombre d'heures de

formation supplémentaires de l'ordre de 4 000 heures pour près de 250 collaborateurs formés.

Le Kazakhstan poursuit son plan de formation et enregistre dans ses indicateurs de performance industrielle le gain d'autonomie des équipes locales de l'usine de Mynaral.

En Inde, la coopération en matière de formation entre les filiales Bharathi Cement et Vicat Sagar Cement a permis à celle-ci de mener l'exploitation de sa ligne de production avec succès dès la première année.

#### Formation des salariés

	2013	2012	Variation
Nombre d'heures de formation	83 314	81 122	+ 2,7
Nombre de collaborateurs ayant reçu au moins une formation	4 451	3 866	+ 15,1

Entre 2012 et 2013, le nombre de collaborateurs ayant reçu au moins une formation a augmenté de 15,1 %. Ce résultat illustre la politique du groupe Vicat en faveur du développement de ses collaborateurs et de l'amélioration continue des performances opérationnelles.

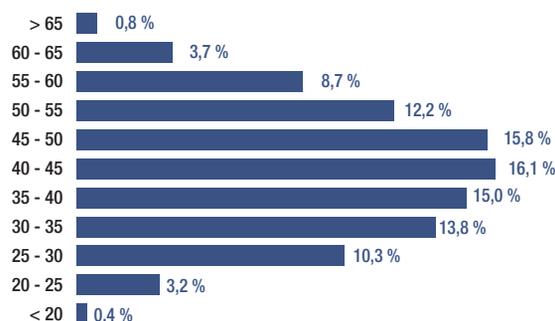
#### 4.1.3. EFFECTIFS

Les effectifs sont majoritairement composés de personnel local. Le recrutement se fait en grande majorité dans les bassins d'emploi où sont présentes nos activités.

#### Répartition des effectifs au 31 décembre 2013 du Groupe par âge

Tranche d'âge	< 20	20 - 25	25 - 30	30 - 35	35 - 40	40 - 45	45 - 50	50 - 55	55 - 60	60 - 65	> 65	Total
France	12	78	219	288	334	436	447	327	288	81	7	2 517
Europe (hors France)	12	50	79	106	112	141	213	200	129	107	16	1 165
États-Unis	1	8	51	73	136	148	170	169	154	86	36	1 032
Asie	2	95	359	431	342	309	198	99	39	7	1	1 882
Afrique et Moyen-Orient	0	15	85	167	234	207	193	143	60	7	5	1 116
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>246</b>	<b>793</b>	<b>1 065</b>	<b>1 158</b>	<b>1 241</b>	<b>1 221</b>	<b>938</b>	<b>670</b>	<b>288</b>	<b>65</b>	<b>7 712</b>

#### Âge moyen des salariés du Groupe en 2013



Le Groupe présente en 2013, comme en 2012, une pyramide des âges toujours équilibrée. La population des moins de 35 ans est proportionnellement plus forte en Inde (56,2 %), au Kazakhstan (48,9 %) et en Turquie (39,9 %). Elle représente 27,6 % de l'effectif du Groupe. La population des plus de 50 ans constitue 25,4 % de l'effectif du Groupe avec une présence proportionnelle forte en France (28 % en 2013), en Suisse (39,2 % en 2013) et aux USA (43,1 % en 2013).

**Évolution de la séniorité et de l'âge moyen des salariés du Groupe**

	Âge moyen		Ancienneté moyenne	
	2013	2012	2013	2012
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>42,1</b>	<b>41,5</b>	<b>9,6</b>	<b>9,1</b>
<i>Dont France</i>	42,3	42,7	12,4	12,1

2013 a été une année sans campagne de recrutement importante pour de nouveaux postes. L'ancienneté moyenne a donc progressé de 9,1 ans en 2012 à 9,6 ans en 2013.

L'âge moyen évolue de 41,5 ans en 2012 à 42,1 ans en 2013 du fait du vieillissement naturel.

**Analyse de l'effectif ponctuel au 31 décembre 2013 par catégorie et activités**

<i>(en nombre de salariés)</i>	Total	Dont		
		Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
Encadrement	1 379	867	232	280
Employés	2 936	1 512	933	491
Ouvriers	3 397	1 020	1 367	1 010
<b>TOTAL</b>	<b>7 712</b>	<b>3 399</b>	<b>2 532</b>	<b>1 781</b>

La répartition des effectifs par activité suit l'évolution du Groupe dans le développement de ses opérations, notamment dans le ciment en Inde. La part des effectifs dans l'activité Ciment progresse ainsi de 43,1 % au 31 décembre 2012 à 44,1 % au 31 décembre 2013. L'activité Béton & Granulats diminue de 34,0 % en 2012 à 32,8 % en 2013 suite à une

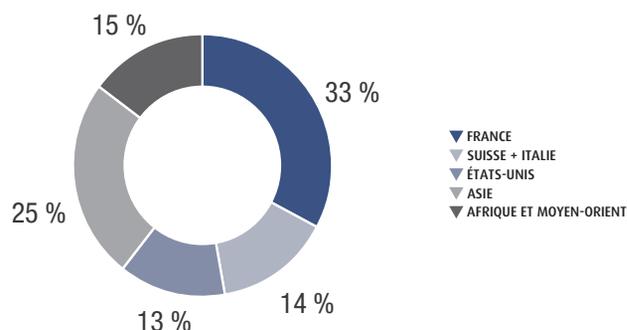
baisse d'effectif en Turquie. Les Autres Produits et Services restent quasi stables à 23,1 % (22,9 % en 2012).

En 2013, l'effectif ouvrier représente 45,6 % de l'effectif total, l'effectif « employés » 36,7 % et l'effectif encadrement 17,7 %.

**Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique**

<i>(en nombre de salariés)</i>	2013	2012	Variation
France	2 521	2 566	- 1,8 %
Europe (hors France)	1 113	1 098	+ 1,4 %
États-Unis	1 023	996	+ 2,7 %
Asie	1 881	1 732	+ 8,6 %
Afrique et Moyen-Orient	1 118	1 137	- 1,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 656</b>	<b>7 529</b>	<b>+ 1,7 %</b>

### Répartition des effectifs moyens par zone géographique en 2013 (en %)



L'effectif moyen du Groupe en 2013 passe à 7 656 collaborateurs contre 7 529 pour 2012, soit + 1,7 %.

Cette hausse est le reflet de la croissance du Groupe dans les pays en développement.

La zone Asie voit ainsi l'effectif moyen augmenter de + 8,6 % en un an, surtout par l'apport de l'Inde (croissance des équipes de l'usine de Vicat Sagar et développement des forces commerciales indiennes).

Aux États-Unis, l'effectif moyen a augmenté en 2013 (+ 2,7 %), principalement dans l'activité Béton, du fait de la reprise économique.

Portés par les performances économiques du pays, les effectifs suisses progressent de 1,4 %, principalement par le développement de ses opérations dans le Béton.

Pour la zone Afrique et Moyen-Orient, la baisse de 1,7 % s'explique principalement par un ajustement des effectifs des filiales sénégalaises de l'activité Granulats (- 3,6 % entre 2012 et 2013). L'activité Ciment du Sénégal poursuit sa diminution d'effectif (- 2,1 %) entre 2012 et 2013.

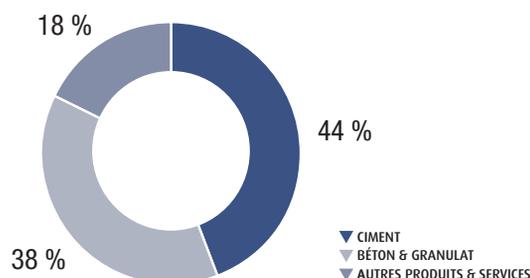
La France connaît une diminution de son effectif moyen de 1,8 % due à l'optimisation permanente de l'organisation des différentes activités et à la conjoncture économique nationale.

### Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

(En nombre de salariés)	2013	2012	Variation
Ciment	3 390	3 202	5,9 %
Béton & Granulats	2 917	2 925	- 0,3 %
Autres Produits & Services	1 349	1 402	- 3,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 656</b>	<b>7 529</b>	<b>1,7 %</b>

La croissance de l'effectif moyen dans le Ciment de 5,9 % s'explique par les recrutements effectués en Inde dans cette activité (+ 27,3 % entre 2012 et 2013) et le reclassement en Suisse de près de 60 personnes dans cette activité en provenance de l'activité Autres Produits et Services. À périmètre constant, la croissance des effectifs moyens par activité serait de 4 % dans le Ciment et stable dans le Béton & Granulats et Autres Produits Services.

### Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité (en %)



L'effectif du Groupe au 31 décembre 2013 passe à 7 712 collaborateurs contre 7 685 au 31 décembre 2012. Cette hausse de 0,35 % s'explique par l'équilibre entre le recrutement de personnel en Inde (équipes pour la cimenterie de Vicat Sagar et forces commerciales des sociétés Vicat Sagar et de Bharathi) et aux États-Unis (reprise des activités, notamment dans le Béton) et le départ de personnel au Sénégal, en France et en Turquie (dans chaque cas, pour améliorer l'efficacité organisationnelle et s'adapter aux évolutions des marchés).

En France, les effectifs de clôture poursuivent leur diminution (- 1,1 % entre 2012 et 2013, - 3,3 % entre 2012 et 2011, à périmètre constant). Les plus fortes baisses sont enregistrées dans l'activité Béton & Granulats (- 2,9 % entre 2012 et 2013) et dans les Autres Produits & Services (- 4,8 % entre 2012 et 2013).

Le flux de recrutement en 2013 reste à un niveau élevé du fait principalement des recrutements pour les opérations en Inde (Bharathi et Vicat Sagar) et aux États-Unis (activité Béton). Les embauches globales du Groupe ralentissent entre 2012 (1 058) et 2013 (961), illustrant le fait que les campagnes de recrutement liées aux démarrages des nouvelles installations sont achevées.

Les flux d'entrée, comme ceux de sortie, intègrent par ailleurs un nombre significatif d'emplois liés à la saisonnalité des activités, notamment en France et en Turquie pour les chauffeurs, ainsi qu'au turnover habituellement élevé en Inde et au Kazakhstan. Le taux de sortie du Groupe diminue entre 2012 (12,4 %) et 2013 (11,3 %), reflet de la politique de ressources humaines visant à fidéliser les collaborateurs.

Les autres mouvements résultent principalement du remplacement des flux naturels et de l'adaptation des organisations à la conjoncture de chaque marché.

### Évolution de l'effectif ponctuel fin d'année par type de mouvements

	Effectif
<b>Effectif au 31 décembre 2012</b>	<b>7 685</b>
Départs naturels (démissions, fins de contrats, décès)	(539)
Départs en retraite, préretraite, licenciements, autres mouvements...	(397)
Variations de périmètre de consolidation	2
Embauches	961
<b>EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	<b>7 712</b>

### Évolution de l'effectif fin d'année par zone géographique

(en nombre de salariés)	2013	2012	Variation
France	2 517	2 544	- 1,06 %
Suisse + Italie	1 165	1 167	- 0,2 %
États-Unis	1 032	1 000	+ 3,2 %
Asie	1 882	1 831	+ 2,8 %
Afrique & Moyen-Orient	1 116	1 143	- 2,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 712</b>	<b>7 685</b>	<b>+ 0,35 %</b>

#### 4.1.4. RÉMUNÉRATIONS

##### 4.1.4.1. Politique de rémunération

La politique de rémunération est axée sur la récompense des performances individuelles et collectives et la fidélisation des équipes. Elle prend en compte la culture, les conditions macroéconomiques, les contingences du marché de l'emploi et les structures de rémunération propres à chaque pays.

En France, la société Vicat et les filiales françaises appliquent le régime légal de participation des salariés ou pour certaines un régime dérogatoire. Les sommes reçues sont placées sur le Plan d'épargne Groupe (PEG) et en actions Vicat, le cas échéant.

Par ailleurs, la société Vicat a mis en place un accord d'intéressement conventionnel. Les sommes perçues à ce titre peuvent être, au choix du salarié, placées en actions de la Société sur le PEG ou sur d'autres supports proposés par un établissement financier de premier plan.

À partir de 2013, un Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO) a été mis en place par la société Vicat et ses filiales françaises au profit de leurs collaborateurs.

##### 4.1.4.2. Salaire minimum

Dans chaque pays où le groupe Vicat est présent, ses sociétés ne versent pas de salaires en dessous du minimum légal local. Si ce seuil légal n'existe pas, les salaires versés sont au moins supérieurs au minimum du marché local.

##### 4.1.4.3. Évolution des charges de personnel au 31 décembre 2013

Les charges de personnel pour le Groupe restent stables à 366,8 millions d'euros en 2013 (366,6 millions d'euros en 2012). Cette stabilité s'explique par une neutralisation entre un effet de change négatif de 8,1 millions d'euros et une croissance organique de 8,3 millions d'euros. Cette croissance organique recouvre à la fois la progression de l'effectif en Inde et aux États-Unis, et l'inflation salariale. Elle s'explique en 2013 par deux facteurs : une sensibilité en monnaie locale dans les pays en développement ayant une inflation marquée et un effet mécanique en Suisse sur la base d'un niveau salarial élevé.

(en milliers d'euros)	2013	2012
Salaires et traitements	266 329	262 548
Charges sociales	95 670	97 605
Participation des salariés (sociétés françaises)	4 832	6 500
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>366 833</b>	<b>366 653</b>

#### 4.1.5. ORGANISATION DU TRAVAIL

L'organisation du groupe Vicat reflète les objectifs en matière de performance. La chaîne de commandement est courte et les niveaux hiérarchiques réduits aux besoins opérationnels. Le management est direct et de terrain.

L'organisation du travail est en conformité avec les différentes lois locales en matière de temps de travail et de repos, de santé et de sécurité, et est définie pour délivrer la meilleure performance des équipes au meilleur coût.

##### 4.1.5.1. Les emplois postés

Une partie de nos activités industrielles requiert une organisation avec des emplois postés. Le cadre légal est alors systématiquement respecté. En 2013, l'effectif en emploi posté représente 17,5 % du total des emplois du Groupe.

##### 4.1.5.2. Le travail à temps partiel

###### Analyse des effectifs au 31 décembre 2013 par type de contrat/catégorie

(en nombre de salariés)		Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
<b>SALARIÉS À PLEIN TEMPS :</b>	<b>7 531</b>	<b>3 364</b>	<b>2 460</b>	<b>1 707</b>
Encadrement	1 342	846	228	268
Employés	2 840	1 499	895	446
Ouvriers	3 349	1 019	1 337	993
<b>SALARIÉS À TEMPS PARTIEL :</b>	<b>181</b>	<b>35</b>	<b>72</b>	<b>74</b>
Encadrement	25	9	4	12
Employés	107	24	38	45
Ouvriers	49	2	30	17
<b>TOTAL</b>	<b>7 712</b>	<b>3 399</b>	<b>2 532</b>	<b>1 781</b>
Pourcentage des salariés à temps partiel	2,3 %	1,0 %	2,8 %	4,2 %

Le Groupe a peu recours aux emplois à temps partiel. Au 31 décembre 2013, la part des salariés à temps partiel reste stable à 2,3 % de l'effectif. Comme en 2012, les activités Autres Produits et Services (4,1 % en 2013, 4,3 % en 2012) et Béton & Granulats (2,8 % en 2013, 3,6 % en 2012) utilisent beaucoup plus les temps partiels que l'activité Ciment (1,0 % en 2013, 0,8 % en 2012). Seuls les pays suivants ont recours au temps partiel et dans des proportions disparates : Suisse (9,3 %), France (2,9 %) et Italie (7,7 %).

##### 4.1.5.3. L'absentéisme

L'absentéisme est suivi dans chaque pays afin d'en connaître les raisons et d'apporter des réponses adéquates. En 2013, le groupe Vicat présente une situation maîtrisée sur cet indicateur. Il varie entre 0,3 % et 5,7 %, en fonction des pays. La France enregistre un taux d'absentéisme de 3 %.

#### 4.1.6. DIALOGUE SOCIAL

Les sociétés du groupe Vicat sont toutes en conformité avec les lois locales dont elles dépendent sur les sujets suivants : respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; respect des procédures d'information et de consultation du personnel.

Le dialogue social est bon dans les différentes sociétés. Le management direct et de proximité, toujours ouvert au dialogue avec le personnel, est un des facteurs clé de succès du dialogue social et de ce bon climat social.

Aucun événement significatif n'est venu perturber le dialogue social ou le climat social en 2013, à l'exception de la situation sécuritaire dans l'usine égyptienne du Sinaï.

Au titre de l'année 2013, le périmètre retenu pour l'indicateur "Bilan des accords" se résume à la France.

Au total, ce sont 15 accords qui ont été signés et 25 plans d'actions qui ont été élaborés. Parmi les accords les plus importants, nous relevons celui sur le contrat de génération.

#### 4.1.7. RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

##### 4.1.7.1. Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La faible proportion de femmes dans l'effectif salarié tient à la nature des activités et des emplois proposés par le Groupe.

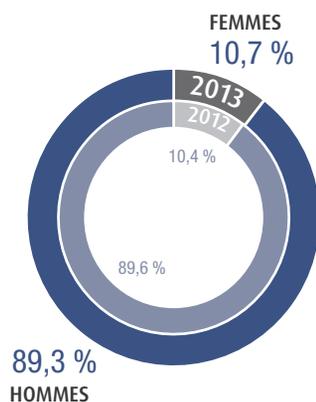
L'égalité entre les femmes et les hommes reste cependant une des bases de la politique des ressources humaines du groupe Vicat. En fonction de la culture du pays, des mesures adaptées sont mises en place pour garantir l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que le même traitement en matière de rémunération et de promotion.

Ces actions sont menées dans la limite des contraintes imposées par nos activités. En effet, une grande partie des emplois sont difficilement accessibles au personnel féminin, soit par leurs conditions de travail (par exemple, charges lourdes à porter), soit par la rareté des femmes dans les cursus de formation débouchant sur certains emplois (dans la mécanique, par exemple).

#### Analyse de l'effectif au 31 décembre 2013 par sexe/ancienneté/catégorie

(en nombre de salariés)	Total	Dont			Age Moyen	Ancienneté Moyenne
		Encadrement	Employés	Ouvrier		
Hommes	6 890	1 206	2 255	3 429	40,7	9,7
Femmes	822	162	572	88	39,2	9,6
<b>TOTAL</b>	<b>7 712</b>	<b>1 368</b>	<b>2 827</b>	<b>3 517</b>	<b>42,1</b>	<b>9,6</b>

#### ANALYSE DE L'EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2013 PAR SEXE



#### Part des femmes en % de l'effectif

	2013	2012
Encadrement	11,8	11,9
Employés	20,2	21,3
Ouvriers	2,5	2,5
<b>Total du Groupe</b>	<b>10,7</b>	<b>10,4</b>
<b>Dont France :</b>		
Encadrement	21,0	19,8
Employés	25,7	26,0
Ouvriers	1,8	2,2
<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>17,2</b>	<b>17,1</b>

La proportion de femmes employées dans le Groupe augmente entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 (passant de 10,4 % à 10,7 %). En France, l'emploi des femmes continue à augmenter pour atteindre 17,2 % en 2013 (17,1 % en 2012, 16,9 % en 2011). Avec un effectif féminin de 23,7 %, le Kazakhstan occupe la première place dans le classement par pourcentage d'emploi des femmes.

Le taux de féminisation de l'encadrement reste relativement stable au sein du Groupe (évoluant de 11,9 % en 2012 à 11,8 % en 2013). La France continue de voir sa part féminine augmenter dans l'encadrement pour atteindre 21,0 % au 31 décembre 2013 (pour 19,8 % en 2012 et 18,8 % en 2011).

#### 4.1.7.2. Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Chaque fois que les conditions le permettent, le groupe Vicat applique une politique volontariste en matière d'emploi de personnes handicapées.

Les sociétés du Groupe Vicat recourent ainsi à l'embauche directe de travailleurs handicapés, en relation avec les organismes de placement spécialisés (en France, citons CAP Emploi, Ohé Prométhée ou l'AGEFIPH).

Les aménagements de postes de travail, soit par l'organisation du temps de travail (réduction ou aménagement du temps de travail, télétravail), soit par l'adaptation du poste de travail (aménagement ergonomique du poste de travail, aménagement du poste en terme de contenu des tâches, formation, etc.), sont aussi étudiés et mis en pratique.

Le développement de la sous-traitance dans des secteurs protégés et adaptés (détachement de travailleurs handicapés au sein des entreprises du Groupe, prestations de service, telles que l'entretien des espaces verts, l'élimination de déchets sélectifs, etc.) est une autre solution appliquée.

En France, les travailleurs handicapés représentent 3,1 % de l'effectif en 2013, en augmentation par rapport à 2012 (2,6 %). Le nombre de bénéficiaires employés directement par le Groupe a augmenté de 30 % au cours des cinq dernières années.

Cette politique du groupe Vicat trouve écho à l'étranger, notamment en Turquie et en Égypte. Les travailleurs handicapés représentent 2,8 % de l'effectif des sociétés turques et 2,3 % de l'effectif des sociétés égyptiennes.

#### 4.1.7.3. La politique de lutte contre les discriminations, le travail forcé et le travail des enfants

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaboratrices et ses collaborateurs est un des facteurs clé des succès connus au long de ses cent soixante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont principalement au nombre de quatre :

- la réactivité et la capacité du management à prendre des décisions rapidement. Elles se sont révélées particulièrement utiles pour réussir les opérations de croissance externe ;
- le goût pour l'innovation, la recherche et le développement et le progrès, qui se nourrit des découvertes de Louis Vicat, génial inventeur du ciment au XIX<sup>e</sup> siècle ;
- la ténacité, qui a permis au Groupe de surmonter les épreuves qu'il a connues depuis sa création ;
- le sentiment commun d'appartenance au Groupe, qui donne une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte pour atteindre les objectifs.

Ces valeurs sont donc issues d'une philosophie humaniste incarnée par Louis Vicat, qui est à la source même de l'existence du Groupe. Fédérés autour d'une histoire de plus d'un siècle et demie, les collaboratrices et les collaborateurs des différents pays ont un sentiment commun d'appartenance au Groupe. Cette culture d'entreprise impose un respect dans les relations avec autrui, une solidarité entre les équipes, un sens de l'exemplarité, une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte sur le terrain pour atteindre les objectifs.

Les responsables à tout échelon du groupe Vicat, porteurs de ces valeurs, développent un management direct et de proximité. Ils sont avant tout proches des équipes et des réalités opérationnelles. Ils entretiennent un dialogue ouvert et constant.

Le groupe Vicat est donc prompt à lutter efficacement contre les différentes formes de discrimination, le travail forcé et le travail des enfants.

Chaque société du Groupe respecte les lois de lutte contre les discriminations dans leur pays respectif (chacun membre de l'Organisation Internationale du Travail). Témoins de ce respect, les contrôles menés par les différentes autorités locales n'ont décelé aucun manquement aux règles en vigueur en 2013.

Sous l'impulsion de la Direction du Groupe, l'Inde, le Kazakhstan et le Sénégal ont mis en place un Code de conduite en conformité avec les standards de la Banque Mondiale. Très sensible à la protection des enfants en Inde, la Direction du pays fait mener des audits mensuels réguliers et inopinés pour vérifier qu'aucun enfant ne travaille sur nos sites.

En 2013, aucune société du Groupe n'a été visée par une plainte ou une condamnation pour discrimination, pour travail forcé ou pour travail d'enfant.

#### 4.1.7.4. Politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines doit mettre en adéquation avec la stratégie de développement du Groupe, les compétences individuelles des collaborateurs ou collectives des équipes, dans une vision à court, moyen ou long terme. Elle s'envisage dans le respect et la promotion des valeurs qui fondent sa culture. Elle cherche à maintenir et à développer l'attractivité du Groupe pour les salariés, ainsi qu'à les fidéliser. Dans cet esprit, la promotion interne est privilégiée autant que possible. Elle doit permettre d'offrir à chacun des perspectives d'évolution à la hauteur de ses capacités et de ses ambitions. La mobilité, tant fonctionnelle que géographique, est une des conditions de cette progression.

## 4.2. ÊTRE UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION

La politique sociale du groupe Vicat trouve écho dans ses relations avec les communautés locales. Le groupe Vicat affiche une volonté claire de soutien à l'éducation, à l'accès à la culture, aux initiatives entrepreneuriales pour le développement d'une économie de proximité et aux mécanismes d'aide à l'insertion par l'emploi.

Par ailleurs, le groupe Vicat veille à la qualité des conditions sanitaires dans lesquelles vivent les communautés locales riveraines de ses installations.

Il promeut le respect de pratiques loyales vis-à-vis des consommateurs et de ses fournisseurs.

### 4.2.1. SOUTENIR LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET D'ACCÈS À LA CULTURE

L'éducation est un axe privilégié d'engagement du Groupe en faveur des communautés présentes sur ses territoires d'implantation. Cet engagement part de la conviction que sans un minimum d'éducation aucun développement économique, social (y compris les questions de santé) ou environnemental ne sera possible. Cet engagement se décline localement aussi bien vers les universités que vers les établissements d'enseignement secondaire ou du primaire. Il prend le plus souvent la forme d'un soutien financier direct soit à l'établissement, soit aux élèves via l'attribution de bourses. Il peut également prendre la forme de dons en matériaux de construction lorsqu'il s'agit de construire de nouveaux bâtiments ou de former aux métiers de la construction.

Le tableau ci-dessous présente les principales actions menées en 2013 (qui vont au-delà des obligations légales comme l'affectation de la taxe d'apprentissage en France) :

Pays	Niveau	Établissements/ communautés locales bénéficiaires	Nature du soutien
France	Enseignement supérieur	Université catholique de Lyon	Développement de nouveaux enseignements et construction d'une nouvelle université
Sénégal	Enseignement	Établissements de Rufisque et Bargny	Bourses accordées aux meilleurs étudiants et élèves
Inde	Enseignement primaire/École pour jeunes filles aveugles	Chatrasala et Kherchkhed	Bourses au mérite et bourses d'études/soutien financier
Turquie	Enseignement secondaire	École des Beaux Arts de Konya	Soutien financier

Au-delà des écoles et des universités, le groupe Vicat finance de nombreuses activités culturelles.

Le cas très original du centre Maurice Gueye au Sénégal est à signaler. Ce centre qui appartient à la Sococim, comprend la première bibliothèque privée du Sénégal en terme de nombre de livres et un nombre important d'abonnés (200). Le centre est par ailleurs fréquenté par plusieurs milliers de visiteurs qui y viennent à l'occasion de concerts, d'expositions, de projections de films ou de spectacles divers.

Autre exemple sur le thème de la culture en France : à Montalieu en Isère, le Groupe est lié par une convention de partenariat avec la Maison de la pierre au ciment qui outre l'animation d'un musée, organise des visites et des conférences sur les thèmes du patrimoine et de l'histoire des constructions en pierre et en béton de ciment.

### 4.2.2. CONTRIBUER À LA PROMOTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SES TERRITOIRES D'IMPLANTATION

#### 4.2.2.1. Emplois directs et indirects

La nature des activités industrielles du groupe Vicat génère de nombreux emplois aussi bien en amont qu'en aval de ses productions. On estime dans les pays développés qu'il existe un rapport de un à dix entre les emplois directs et les emplois indirects liés à une cimenterie. Les fournisseurs en amont mais aussi tout le secteur du BTP en aval sont alimentés par une cimenterie.

Dans les pays émergents, les effectifs sont souvent plus importants sur les sites de production que dans les pays développés parce que l'externalisation des fonctions supports (maintenance) y est moindre. Elle suppose en effet un certain niveau de qualification et d'autonomie des sous-traitants.

#### 4.2.2.2. Promotion des initiatives entrepreneuriales locales

Le groupe Vicat est impliqué dans plusieurs dispositifs de développement économique sur ses territoires d'implantation. Deux dispositifs peuvent notamment être cités :

- en France, depuis décembre 2012, il préside le comité d'agrément du dispositif alizé Savoie qui accompagne le développement économique des toutes petites et moyennes entreprises savoyardes. Cet accompagnement passe par l'octroi de prêts à taux zéro et par l'apport en compétences des sociétés partenaires du dispositif. En 2013, huit nouvelles entreprises ont été aidées pour un potentiel de 33,5 emplois supplémentaires. Au bilan (depuis 2006), ce dispositif a concerné 54 entreprises et 282,5 emplois soutenus ;
- au Sénégal, la fondation Sococim qui est opérationnelle depuis fin 2011, supporte notamment en matière de développement économique les opérations suivantes :
  - l'association pour le développement de Medinatoul Mounawara (Bargny) qui regroupe près de 80 femmes investies dans de petits commerces dans les domaines de la vente de poisson, d'huile de palme, de couscous ou d'élevage et de vente directe de volailles,
  - la société Aissa Dione Tissus, PME de 80 salariés qui conçoit et réalise des textiles d'ameublement et de décoration à Rufisque. Ces produits sont réalisés en fil de coton biologique.

#### 4.2.2.3. L'aide à l'insertion par l'emploi

En 2013, le groupe Vicat a continué à s'impliquer dans les dispositifs d'insertion par l'emploi, en coopération avec les services publics compétents, même si la finalité de ces dispositifs ne vise qu'indirectement le secteur de l'industrie. C'est le cas en France, à Nice, où le groupe Vicat est partenaire de « 100 chances 100 emplois ». L'objectif de ce dispositif est de repérer les jeunes à potentiel dans les zones urbaines sensibles et de mettre en place à leur intention un parcours personnalisé d'insertion professionnelle.

Après le repérage des candidats par les missions locales pour l'emploi ou par Pôle emploi, les candidats rencontrent des cadres des entreprises partenaires qui les aident à définir leur projet professionnel et à s'orienter vers des stages, de l'intérim des formations qualifiantes ou à se présenter à des entretiens d'embauches.

Dans ce cadre, 110 personnes sur 162 candidats, repérés par les missions locales pour l'emploi, ont intégré, en 2013, le monde professionnel (contrat de stage ou emploi).

#### 4.2.2.4. La préservation et la valorisation du patrimoine bâti

Le groupe Vicat porte une attention toute particulière aux questions du patrimoine bâti qui vont bien au-delà de la mise au point de produits et de solutions commerciales pour en assurer la rénovation ou la préservation.

En 2013, plusieurs actions peuvent être signalées en France :

- le Groupe a soutenu l'association « le Geste d'or » qui attribue chaque année des prix aux plus belles opérations de mise en valeur et de conservation du patrimoine bâti. Ces opérations qui associent architectes et artisans portent toutes des valeurs d'excellence et de qualité ;
- le groupe Vicat est partenaire du Groupe de travail Haute Savoie Avenir qui conduit un programme de réhabilitation de maisons individuelles construites entre les années 1950 et 1980. Ce programme prendra fin en 2015 ;
- le pont Louis Vicat, à Souillac (Lot) a fait l'objet d'études gracieusement offertes par le Groupe, de la part de ses laboratoires bétons de l'Isle d'Abeau. Ce pont, dont la construction fut à l'origine de l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat en 1817, est le premier pont au monde construit avec du ciment artificiel. Les travaux de rénovation menés par le Conseil général du Lot ont commencé comme prévu en 2013.

#### 4.2.2.5. Les associations sportives

Le Groupe est fortement impliqué dans le soutien des clubs ou associations sportives qui se trouvent sur ses territoires d'implantation. En France, il a continué en 2013 à soutenir tout particulièrement le football féminin professionnel, dans le cadre d'un partenariat avec l'Olympique Lyonnais féminin. Ce partenariat s'est inscrit dans une volonté de promouvoir le sport féminin.

### 4.2.3. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS SANITAIRES LOCALES

L'effort du groupe Vicat en matière de santé publique au profit des populations riveraines de ses sites de production se focalise notamment sur l'Inde et le Sénégal.

En Inde des actions ont été menées pour améliorer la qualité de l'eau potable (station d'eau d'Ogipur) à proximité de la cimenterie de Gulbarga (Vicat Sagar Cement), pour construire des toilettes publiques et pour organiser des sessions d'information santé dans les villages aux alentours des cimenteries du Groupe (Vicat Sagar Cement et Bharathi Cement).

Au Sénégal, le dispensaire de la cimenterie de Rufisque est ouvert gracieusement à la population locale, y compris pour les personnes n'appartenant pas aux familles des salariés. Des programmes de prévention contre le paludisme et contre le sida y sont dispensés.

En 2013, lors des importantes coupures d'eau sur le réseau public, la Fondation Sococim a organisé une distribution gratuite d'eau potable.

Il est à noter que le plan d'action élaboré en faveur des parties prenantes lors de la construction de la cimenterie de Gulbarga (Vicat Sagar Cement), qui va au-delà des questions de santé mais intègre également les actions en faveur de l'éducation ou du développement harmonieux des conditions de vie des parties prenantes, fait l'objet d'un « reporting » auprès d'IFC (International Finance Corporation) qui appartient au Groupe Banque mondiale et qui fait partie des financeurs du projet.

#### 4.2.4. LOYAUTÉ DES PRATIQUES AVEC NOS PARTIES PRENANTES

##### 4.2.4.1. Relations avec la sous-traitance et les fournisseurs

Le Groupe tient à privilégier les achats locaux dans la mesure du possible, afin de générer le plus de retombées économiques en faveur de ses territoires d'implantation.

Le Groupe est respectueux des règles de droit de ses pays d'implantation, qui ont tous signé ou ratifié la charte des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies.

La majorité des contrats d'achat du Groupe contient désormais des clauses rappelant aux fournisseurs les grands principes du

droit international, notamment en matière de respect des règles de l'Organisation Internationale du Travail (non-discrimination, interdiction du travail forcé ou du travail des enfants).

C'est sur cette base que le groupe Vicat a travaillé en 2013 à l'élaboration d'une première version du Code de bonne conduite des fournisseurs. Des audits seront organisés pour s'assurer de l'efficacité du guide.

La cellule d'audit créée lors des travaux de construction d'une cimenterie en Inde poursuit sa mission de vérification du respect par nos fournisseurs des règles de droit susvisées ; sous le contrôle des équipes de l'IFC.

##### 4.2.4.2. Formation aux bonnes pratiques

Dans le cadre de la politique générale du Groupe en matière de promotion et de formation à la loyauté des pratiques, plusieurs formations ont été organisées en 2013 au profit des cadres et des dirigeants du Groupe.

#### 4.2.5. SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

La très grande majorité des produits élaborés et commercialisés par le Groupe obéissent à des règles de normalisation à minima locales. Ceux-ci sont contrôlés dans le cadre de procédures internes ou externes.

## 4.3. ÊTRE UN ACTEUR DE LA STRATÉGIE DE LA « CONSTRUCTION DURABLE »

L'énergie consommée dans les bâtiments représente près de 25 % de la consommation d'énergie totale dans le monde (source Key World Energy Statistics 2011). En France, la consommation énergétique finale du bâtiment représente 43 % de la consommation du pays (source Observatoire de l'énergie, 2007). Pour la réduire, tous les acteurs de la filière construction doivent se mobiliser. En France, le groupe Vicat est présent dans plusieurs groupes de travail qui s'impliquent sur ce sujet. Il apporte sa contribution par la mise au point de matériaux de construction ou de systèmes constructifs toujours plus performants qui améliorent l'efficacité énergétique des bâtiments ou des infrastructures. Une étude publiée en janvier 2013 par le MIT aux États-Unis a ainsi montré que les solutions bétons pour les systèmes routiers permettent de réduire de 3 % les consommations de carburant des véhicules.

Par ailleurs, en amont de ses produits, le Groupe travaille à améliorer sans cesse son empreinte environnementale dans ses « process » de fabrication.

#### 4.3.1. DES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS ET DES MATÉRIAUX AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Le centre technique Louis Vicat de l'Isle d'Abeau (38) qui regroupe les principaux moyens de recherche du groupe Vicat, collabore avec plusieurs centres de recherche publics et privés (CEA, INES, INPG, laboratoires des Écoles d'architecture et des universités, laboratoires de ses clients du BTP). Il dépose régulièrement des brevets pour faire évoluer ses produits dans le sens d'une adaptation au besoin d'efficacité énergétique des constructions (bâtiments ou infrastructures).

Membre fondateur en 2007 du Pôle Innovations Constructives (PIC), le groupe Vicat l'a présidé durant six ans. Ce pôle d'excellence regroupe un réseau d'acteurs de la filière de la construction (industriels, institutionnels, architectes, PME/TPE, artisans, Les Grands Ateliers de

l'Isle d'Abeau, Écoles d'architecture, ENTPE, CFA BTP, etc.). Il vise à accélérer la diffusion des innovations dans le secteur de la construction pour répondre principalement aux enjeux de la transition énergétique.

Le groupe Vicat préside ASTUS-construction. ASTUS-construction est une des plates-formes françaises bâtiment-énergie du Plan Bâtiment Durable.

Le groupe Vicat est membre actif du pôle d'excellence régional INDURA (Infrastructures DURables Rhône-Alpes) qui vise à faire émerger des solutions énergétiquement performantes dans le domaine des infrastructures.

Le groupe Vicat est partenaire du projet COMEPOS Conception et construction Optimisées de Maisons à Énergie POSitive. Suite à une première phase lancée au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 consacrée à l'étude des bâtiments existants affichant un objectif à énergie positive et à la conception de nouvelles maisons fondée notamment sur une Analyse de Cycle de Vie, commencera ensuite la phase de construction de ces maisons réparties sur toute la France (importante représentativité des types de climat). Un suivi et une validation de leurs performances en conditions réelles d'utilisation seront assurés.

Les travaux communs de Creabéton Matériaux, filiale suisse du groupe Vicat et de la Haute école du paysage d'ingénierie et d'architecture de Genève (Hépia) menés depuis 2011 ont porté leurs fruits. Un nouveau système autoportant de façades végétales ventilées, baptisée Skyflor a vu le jour avec l'installation d'un démonstrateur à Genève en septembre 2013. Cette solution intègre un support en béton à haute performance.

Le groupe Vicat a contribué à la création et au développement d'un outil multicritères nommé BETon Impacts Environnementaux (BETie), en partenariat avec Ecobilan, le cabinet PwC (Price Water House Cooper) et le Syndicat professionnel français du béton prêt à l'emploi. Cet outil lui permet de générer des Fiches de déclaration Environnementales et Sanitaires destinées aux utilisateurs de ses produits qui souhaitent évaluer de façon spécifique la qualité environnementale de leurs projets de bâtiments.

Les solutions techniques à base de bétons du groupe Vicat sont efficaces. Elles apportent du confort avec l'inertie, de la sécurité avec leur robustesse et des garanties en matière d'émissions (neutralité émissive).

### 4.3.2. UN MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL INTÉGRÉ

Dans une logique d'amélioration continue des impacts sur l'environnement dans ses process de production, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle et une politique générale « environnement » qui s'intègrent dans son organisation et dans sa stratégie globale de production.

Dans chaque unité de production, un responsable environnement, le plus souvent un ingénieur, s'assure du bon fonctionnement des appareils de mesures, du respect des réglementations locales, ainsi que du calendrier de réalisation des contrôles externes.

Le responsable environnement effectue les collectes d'informations et les calculs nécessaires à ses rapports d'activité et aux déclarations locales. Il reporte régulièrement à sa direction opérationnelle qui consolide à son niveau les données ainsi collectées.

Certaines unités du Groupe font l'objet de démarches particulières de certification dans le cadre de la norme ISO 14001. C'est le cas des cimenteries de Peille en France, de Rufisque au Sénégal, de Bastas en Turquie et des papeteries de Vizille.

C'est également le cas de l'activité Granulats France, engagée dans une démarche de certification ISO 14001 qui s'est concrétisée fin décembre 2013.

Des initiatives sont également développées dans les autres secteurs d'activité, comme le béton France, engagé dans une démarche de management environnemental volontaire préparatoire à la charte BPE (béton prêt à l'emploi) de la profession.

Tous les sites industriels du Groupe, quel que soit le pays, sont soumis à des règles locales strictes en matière d'autorisation, de permis d'exploitation et de licences délivrés par les administrations locales qui en assurent un contrôle régulier, à l'image de ce qui se fait en France avec les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

La formation environnement est déclinée à plusieurs niveaux de l'organisation.

Les responsables environnement sont régulièrement formés notamment à l'aspect réglementaire de leur fonction.

L'information sur les données d'émissions à caractère environnemental est en permanence disponible au niveau de chaque unité de production, car intégrée comme paramètre de production et de conduite des installations. Elle permet au personnel d'exploitation d'enclencher d'éventuelles actions correctives dans le cadre des programmes d'amélioration continue.

Des actions de formation ciblées sont également réalisées pour les opérateurs. Par exemple, dans le secteur du béton en France, les objectifs environnementaux fixés au niveau du Comité de Direction Béton France sont présentés aux sept responsables QSE (Qualité Sécurité Environnement) des quatre zones géographiques d'activité et les indicateurs sont suivis lors des réunions mensuelles.

Par ailleurs, les centralistes participent chaque année à une semaine de formation intégrant la gestion des paramètres environnementaux.

Les moyens tant humains que matériels consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions permettent de maîtriser les émissions en deçà des limites prescrites par les différentes législations.

Les sites de production sont conçus et exploités pour présenter le moins de nuisances possibles vis-à-vis du voisinage. Des mesures de bruit sont régulièrement faites aux limites des installations, dans le cadre du suivi de conformité aux réglementations locales.

Les process de production du Groupe sont très peu générateurs de déchets. Ceux-ci font dans la majorité des cas, l'objet d'un recyclage interne dans la fabrication.

Le montant des sommes provisionnées, en matière d'environnement est présenté dans les comptes consolidés du Groupe (notes 1.17 et 15). Au 31 décembre 2013, ces sommes représentent 40,3 millions d'euros.

Les investissements en matière d'environnement ont représenté un total de 10,5 millions d'euros en 2013 (contre 6,0 millions d'euros en 2012 ; 8,8 millions d'euros en 2011).

### 4.3.3. DIALOGUER AVEC LES PARTIES PRENANTES RIVERAINES DES SITES INDUSTRIELS

Le groupe Vicat multiplie les occasions de dialoguer avec les parties prenantes que ce dialogue soit encadré institutionnellement ou non.

Il revêt des formes variées, de la présentation d'un projet en réunion publique en passant par la tenue de réunions pour le suivi des sites, à l'organisation de journées « portes ouvertes ».

Les responsables des unités de production de béton prêt à l'emploi peuvent s'appuyer sur un guide pratique intitulé « Comment gérer les relations locales », à la rédaction duquel le groupe Vicat a participé en sa qualité d'expert.

### Les réunions publiques

En France, chaque projet d'ouverture de site donne lieu à une présentation en réunion publique dans le cadre de l'enquête publique. À l'issue des échanges avec les parties prenantes, le groupe Vicat s'efforce de répondre à leurs attentes et de concilier les intérêts en présence.

### Les commissions de suivi des sites

En France, plusieurs sites de carrières, soumis à autorisation, sont dotés de commissions de suivi des sites. À cette commission siègent les Riverains (associations locales, riverains), les salariés, l'exploitant, les administrations et les collectivités territoriales. Ces commissions permettent aux parties prenantes de faire part de leurs remarques sur les conditions dans lesquelles le site est exploité.

Pour les rejets de poussières, de NO<sub>x</sub> et de SO<sub>x</sub> la situation en 2013 est la suivante :

2013	Nombre de fours étudiés	Émissions Tonnes	Émissions g/T de clinker	Rappel 2012	Rappel 2011
Poussières	21	480	35	41	46
SO <sub>x</sub>	14	2 591	295	262	315
NO <sub>x</sub>	17	15 291	1 445	1 377	1 209

### Journées portes ouvertes

En complément de ces dispositifs, le groupe Vicat a organisé en 2013 des journées « Portes ouvertes » à Montalieu (France) à Reuchenette (en Suisse) pour favoriser l'information et les échanges avec les riverains.

La politique « environnement » appliquée aux process du Groupe se décline pratiquement à plusieurs niveaux : dans la gestion de la qualité de l'air, de l'eau, dans l'approvisionnement en matières premières, dans l'exploitation des carrières, dans la préservation de la biodiversité et dans le choix des sources d'énergie.

### 4.3.4. ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ET GAZ À EFFET DE SERRE

#### 4.3.4.1. Réduire ses émissions atmosphériques

Pour son activité industrielle principale, la production de clinker et de ciments, le groupe Vicat a toujours donné beaucoup d'importance aux installations de filtration des rejets des cheminées qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air.

Le groupe Vicat peut donc présenter des niveaux spécifiques de rejets de poussières des fours de cimenterie parmi les plus bas du secteur.

Afin de mesurer ses performances dans ce domaine, le groupe Vicat a choisi de se comparer sur les critères pertinents établis par le CSI (*Cement Sustainability Initiative*), composante professionnelle du *World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)* et utilisés par la profession au niveau d'un benchmark international que sont :

- les émissions de CO<sub>2</sub> pour le suivi des gaz à effet de serre ayant un impact potentiel sur le changement climatique ;
- les émissions de poussières qui sont un des principaux indicateurs de bonne marche des fours et un des principaux impacts historiques des cimenteries ;
- les émissions de NO<sub>x</sub> (oxydes d'azote) et de SO<sub>x</sub> (oxydes de soufre) en tant que rejets ayant un impact sur l'acidification de l'atmosphère.

### Les poussières

Le démarrage de fours récents équipés de filtres performants a permis une amélioration de l'indicateur poussières qui est parmi les plus performants du secteur au vu des données disponibles.

### Les SO<sub>x</sub>

Pour les SO<sub>x</sub>, les principales émissions proviennent des sulfures pyritiques contenus dans le cru. En France l'évolution de ce paramètre en 2013 est due à l'exploitation de deux bancs un peu plus soufrés principalement sur la carrière de Xeuilley et accessoirement sur celle de Montalieu. L'usine de Xeuilley a depuis été équipée d'une installation d'injection de chaux pour maîtriser ces émissions.

### Les NO<sub>x</sub>

Les émissions de NO<sub>x</sub> sont en légère hausse compte tenu de la baisse relative de la ressource « hydrocarbures & gaz », compensée par la ressource « charbons & cokes » un peu plus émissive sur ce paramètre.

Les autres rejets dans l'air ne sont pas significatifs dans l'industrie cimentière qui n'a que peu, voire pas, de rejets aqueux et par conséquent peu ou pas d'impact sur ce milieu.

### Le suivi de la qualité de l'air aux abords des installations

Dans certains pays, et notamment en Inde, c'est la qualité de l'air ambiant à proximité des usines qui est suivie et non les émissions. Les fréquentes mesures ponctuelles montrent que les concentrations autour des usines sont huit à dix fois inférieures aux normes.

Dans le cadre de la lutte contre les émissions de poussières diffuses, deux importants investissements ont été réalisés en Turquie. Deux halls de 150 000 tonnes chacun pour le stockage du clinker ont été construits en 2013 sur les sites de Bastas et de Konya.

#### 4.3.4.2. Gaz à effet de serre (GES)

Les études sectorielles faites dans l'industrie du ciment montrent que seul le CO<sub>2</sub> est de nature à être pris en considération dans ce chapitre. La part des émissions des autres gaz (méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés, etc.) est marginale.

En ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub>, les émissions des usines françaises sont soumises à quotas dans le cadre du programme européen ETS (Exchange Trade System). Elles sont donc suivies précisément par des plans de surveillance et vérifiées chaque année depuis 2005 par un organisme agréé indépendant. Les plans de surveillance pour la période 2013-2020 ont été revus en 2013 pour répondre aux exigences du règlement européen 601/2012 et ont été approuvés par l'administration. À partir de 2013, la mission de contrôle externe devient une mission d'audit et non plus une simple vérification.

La répartition des quotas pour la période 2013-2020 a été validée par l'UE fin 2013. Outre les cinq cimenteries de ciment artificiel et la papeterie de Vizille, les fours à prompt sont dorénavant concernés.

Les vérifications faites en France ont permis d'obtenir chaque année depuis 2005 un certificat d'assurance raisonnable sans réserve.

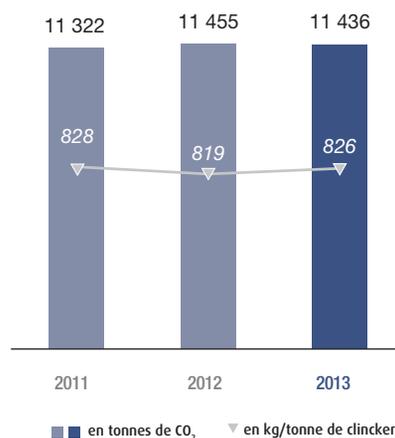
En France, le groupe Vicat participe aussi chaque année, bien que non directement membre du CSI, au renseignement de la base de données sur le CO<sub>2</sub> lancé dans le monde entier à l'initiative des Nations Unies et dans le cadre du programme GNR « getting the numbers right ». Cette participation se fait via l'organisation professionnelle locale.

En Suisse, la cimenterie de Reuchenette (Vigier) est membre du CSI et comptabilise ses émissions dans ce cadre après audit du syndicat professionnel Cemsuisse. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, un nouveau système de suivi du CO<sub>2</sub> s'inspirant de la réglementation européenne est entré en vigueur.

Enfin des systèmes de surveillance et de reporting suivant le protocole GHG des Nations Unies sont mis en place aux USA. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la cimenterie de LEBEC en Californie est soumise à la réglementation AB 32 du *California Air Resources Board* (CARB) sur les émissions de gaz à effet de serre.

Pour le groupe Vicat, ce sont les émissions directes de CO<sub>2</sub> (issues de la consommation de combustibles fossiles et de la décarbonatation des matières premières) des cimenteries qui constituent le principal indicateur de performances en tant que CO<sub>2</sub> brut.

### ÉMISSIONS BRUTES CO<sub>2</sub> DES FOURS DE CIMENTERIES GROUPE VICAT



Les émissions spécifiques 2013 de CO<sub>2</sub> reviennent un peu en dessous du niveau 2011 à 826 kg de CO<sub>2</sub> par tonne de clinker. C'est la moindre disponibilité de la ressource « hydrocarbures & gaz », par exemple sur l'usine de Ragland, qui contribue le plus à cette performance, car la ressource « charbons & cokes » est un peu moins favorable sur ce paramètre.

L'utilisation de fours modernes à faibles bilans thermiques et le développement de l'utilisation de ressources déchets et biomasse permettent de limiter cet impact.

Le total des émissions directes et indirectes (liées à la production et à la consommation d'électricité) du Groupe est stable à 12,46 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2013 auxquelles il faut ajouter 367 milliers de tonnes de CO<sub>2</sub> liés à l'usage de la biomasse.

### Émissions directes et indirectes de CO<sub>2</sub>

(en milliers de tonne de CO <sub>2</sub> )	2013			Total
	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et Services	
CO <sub>2</sub> total direct et indirect	12 412	39	10	12 461

N.B. : cette année l'évaluation « Granulats » intègre les premiers résultats de l'inventaire type « bilan carbone » dans lequel s'est lancée l'activité Granulats France. Cette évaluation utilise le modèle développé par l'Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), adapté par l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) aux installations de Granulats en France. À ce stade le ratio d'impact du scope 1 (émissions directes des sources fixes et mobiles utilisées dans nos carrières) de l'échantillon étudié a été appliqué à l'ensemble des tonnes produites par le Groupe. Cela complète l'évaluation du scope 2 (émissions liées à la consommation d'électricité) considérée seule jusqu'ici. Les activités Ciment, Granulats et APS sont donc dorénavant évaluées sur les scopes 1 et 2. Pour l'activité Béton on reste encore sur le seul scope 2, mais les émissions directes des sources fixes ou mobiles utilisées sur les centrales à béton sont limitées. Compte tenu de l'activité principale du Groupe et des règles régissant les évaluations des Bilans de Gaz à Effet de Serre auxquelles il est soumis en France, les impacts du scope 3 (essentiellement liés aux frets amont et aval et aux déplacements des personnes) ne sont pas pris en compte.

### 4.3.5. LES RESSOURCES NATURELLES : BIODIVERSITÉ/EAU

#### 4.3.5.1. Nos carrières, un exemple de reconquête pour la biodiversité

À partir du constat fait depuis de nombreuses années que l'exploitation des carrières ne devait pas nuire au milieu naturel mais au contraire en favoriser l'enrichissement par une bonne gestion, le groupe Vicat a organisé ses activités extractives en incluant dans ses études de carrières, une phase d'analyse préalable du milieu et de son environnement. Il s'appuie sur ses propres experts et sur des spécialistes indépendants.

Le service central des carrières, basé en France, étudie dès la phase d'appréciation de la faisabilité, préalable à toute négociation ou rédaction de dossiers de demande d'autorisation, les techniques d'exploitation les plus respectueuses de l'environnement et définissent le devenir du site en fin d'exploitation. Les aménagements ainsi définis contribueront

à la création d'habitats et à l'implantation d'espèces floristiques et faunistiques.

Dans ce domaine, le groupe Vicat a fait le choix de procéder aux réaménagements des zones de carrière exploitées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sans attendre la fin de vie des carrières, ce qui est de nature à favoriser la conservation et le développement de la biodiversité.

Les défrichements et découvertes sont réalisés en fonction des besoins en surface du programme d'extraction de l'année suivante. Les carreaux sont réaménagés immédiatement après exploitation. Cette règle est également appliquée aux parties laissées en attente d'un retour futur en exploitation. Elles sont alors réaménagées à titre provisoire. Cela permet d'éviter les érosions des sols par ravinement et de maintenir des zones de développement pour la flore et la faune locale.

Pour réaliser ces réaménagements, le groupe Vicat a développé, voire mis au point, des techniques novatrices telles que l'ensemencement hydraulique permettant de semer des essences appropriées sur des sols et talus minéraux.

Le Groupe mène par ailleurs une politique active de (re)forestation sur ses sites industriels ou sur ses carrières. En 2013, plus de 3 400 arbres ont ainsi été plantés. Les sites de carrière du groupe Vicat accueillent, au cas par cas, des ruches sur les zones non exploitées.

En 2013, la grande majorité des carrières du Groupe a un plan de réaménagement.

	2013	2012
Nombre total de carrières	138	144
Superficies réaménagées (m <sup>2</sup> )	606 812	674 759
Nombre de carrières disposant d'un plan de réaménagement	114	123
Proportion de carrières avec plan de réaménagement	83 %	85 %

Chaque année, le service central des carrières intègre dans son plan de travail, l'élaboration de nouveaux plans de réaménagement pour les carrières qui n'en auraient pas.

#### 4.3.5.2. La prévention de la biodiversité

La prévention de la biodiversité passe par le mode d'exploitation des carrières, comme cela a été vu précédemment, mais aussi par les nombreux partenariats locaux conclus avec des associations de naturalistes.

En France, le Groupe est partenaire d'associations comme la FRAPNA en Rhône Alpes, la Ligue de protection des oiseaux, le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine, le Conservatoire des espaces naturels de l'Allier.

Un des résultats les plus probants de cette politique, est que plusieurs anciens périmètres de carrières françaises ont intégré le programme européen « Natura 2000 » de la Directive Habitat et que d'autres, plus récents, sont éligibles à ce programme.

Pour la protection des espèces animales, plusieurs initiatives locales sont engagées comme par exemple la réalisation d'un refuge pour chauves-souris dans la carrière de granulats de Maizières en Lorraine qui a reçu en 2013 le Prix spécial Biodiversité 2013 de l'Union européenne des Producteurs de Granulats. En Isère, le partenariat avec l'association « le Tichodrome » pour la gestion d'une clinique de soins pour oiseaux et petits mammifères s'est poursuivi en 2013.

#### 4.3.5.3. La gestion de l'eau et son recyclage

Dans le domaine de l'eau, le recyclage est favorisé pour réduire les prélèvements et les rejets dans le milieu. Les prélèvements d'eau sont suivis comme indicateur pertinent de l'impact de nos activités.

■ **Dans les cimenteries**, une partie de l'eau est nécessaire au refroidissement des gaz avant traitement dans les filtres. La majeure partie du besoin en eau sert au refroidissement des paliers des machines tournantes (paliers du four, broyeurs) et l'utilisation de circuits fermés permet un recyclage de près de 60 % des besoins globaux ;

■ **Dans l'activité Béton**, la consommation d'eau par m<sup>3</sup> de production est en baisse à 190 litres/m<sup>3</sup>, parfaitement en ligne avec les bonnes pratiques internationales et très en dessous des 350 litres fixés par la réglementation française comme valeur à ne pas dépasser. Dans le cadre de sa politique d'optimisation de la gestion de la ressource en eau, l'activité Béton France a investi 900 000 euros en 2013. À périmètre constant, cet effort a notamment permis de réduire ses prélèvements de 6 % ;

A noter que 95 % des unités de production de béton prêt à l'emploi fonctionnent en recyclage intégral ; l'eau est recyclée pour 62 % en fabrication, pour 38 % en usages divers (lavage des installations et véhicules) ;

■ **Dans l'activité Granulats**, les systèmes de recyclages permettent de récupérer plus de 65 % du besoin total en eau nécessaire au lavage. Ce ratio dépasse 80 % en France.

La consommation spécifique par tonne d'agrégat produit est ainsi limitée à 192 litres d'eau.

#### Tableau des flux « Eau » en 2013 (en volume et en pourcentage)

	Ciment	Granulats	Béton	Autres Produits et Services
<b>Besoin Total en eau</b> (en milliers de m <sup>3</sup> )	<b>20 419</b>	<b>10 875</b>	<b>2 019</b>	<b>1 842</b>
Recyclé (en milliers de m <sup>3</sup> )	12 084	7 089	365	280
Taux de recyclé (en %)	59	65	18	15
<b>Prélèvements nets</b> (en milliers de m <sup>3</sup> )	<b>8 335</b>	<b>3 787</b>	<b>1 654</b>	<b>1 562</b>
Réseau public (en %)	8,8	25,1	50,5	4,3
Forages (en %)	70,1	31,6	7,0	95,7
Plans et cours d'eau (en %)	8,1	38,4	24,5	0
Autres (en %)	13,0	4,9	18,1	0
<b>Rejets au milieu</b> (en milliers de m <sup>3</sup> )	<b>5 419</b>	<b>4</b>	<b>5,8</b>	<b>1 382</b>
<b>Consommation effective</b> (en milliers de m <sup>3</sup> )	<b>2 916</b>	<b>3 783</b>	<b>1 648</b>	<b>180</b>

#### 4.3.5.4. La gestion des matières premières

Les principales matières premières utilisées par le groupe Vicat pour son activité sont naturelles et donc prélevées dans son environnement. Cela est vrai aussi bien pour les matières premières minérales utilisées pour la production de clinker ou pour la production de granulats que pour la consommation d'eau.

Le groupe Vicat tient donc une comptabilité précise de ces consommations et favorise dans la mesure du possible l'emploi de matières premières de substitution (Valmat) aussi bien pour la production de clinker (oxydes de calcium, d'alumine ou de fer, apports de silice...) que des ciments (sulfo ou phosphogypses, recyclage de déchets minéraux des carrières...) ou encore des granulats (utilisation des granulats en provenance des retours de béton frais ou de démolition).

En 2013, les consommations de matières premières pour la fabrication du clinker ressort à 23,2 millions de tonnes dont 0,4 % de matières de substitution.

Pour la fabrication des ciments, 3,39 millions de tonnes complémentaires ont été consommées. Le taux de substitution est ici en progression à 21,3 % des ajouts, ce qui représente 4,07 % du ciment produit.

Au total, la part de substitution participant à la production de ciment représente 4,54 % du ciment produit.

Pour la production de granulats, ce sont 19,8 millions de tonnes de matières premières qui ont été extraites en 2013 pour assurer la production.

### 4.3.6. LE CHOIX OPTIMISÉ DES SOURCES D'ÉNERGIE

- Le Groupe a intégré dans sa politique générale la minimisation de ses consommations énergétiques. Cela passe par un travail permanent sur les installations de production, de leur conception à leur exploitation.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines, pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie thermique est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40 % du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie et constitue le premier poste de dépenses, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. En 2013, les dépenses énergétiques ont ainsi représenté pour l'ensemble du Groupe près de 300 millions d'euros. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe a, par sa politique d'investissements utilisant les meilleures technologies pour ses systèmes de cuisson industriels, amélioré les bilans thermiques de ses fours de cimenterie et donc diminué ses émissions de CO<sub>2</sub>.

(en MWh)	2013	2012
Ciment	1 892 648	1 893 677
Granulats	47 933	46 376
Béton	28 093	26 850
Autres Produits et Services	42 588	40 520
<b>TOTAL</b>	<b>2 011 262</b>	<b>2 007 422</b>

L'ensemble de ces actions concourt aujourd'hui à faire du groupe Vicat, au vu des données disponibles les années passées, un des cimentiers les plus performants en termes de consommation spécifique d'énergie thermique et électrique et par conséquent d'émissions spécifiques de CO<sub>2</sub> directe et indirecte dans la production de clinker.

Sur l'année 2013 le bilan thermique ressort à 3.556 GJ/tonne, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2012, essentiellement à cause des conditions de marche en Égypte.

- De même, en ce qui concerne l'énergie électrique dont la consommation est liée aux besoins de broyage des matières premières ou du clinker, le ratio technique ressort ici à 106,9 kWh/tonne de ciment produit, en légère baisse par rapport à 2012. Cela situe le groupe Vicat dans le milieu de la fourchette du benchmark international.

La consommation d'électricité pour les sites de production consolidés dans ce rapport (cimenteries, carrières, centrales à béton, papeterie, usines de préfabrication) est de 2 011 GWh soit 7 240 TJ. Les sites exclus du périmètre de suivi, c'est-à-dire les bureaux et certaines activités secondaires n'auraient qu'une contribution très marginale et leur suivi n'est pas pertinent à ce niveau.

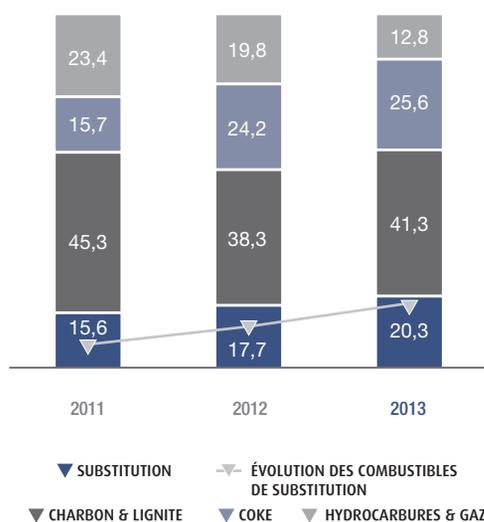
- Le groupe Vicat a depuis de nombreuses années adopté une politique ambitieuse d'utilisation de combustibles de substitution aux combustibles fossiles traditionnels.

Ces combustibles de substitution sont par exemple des déchets automobiles en fin de vie, des pneumatiques, des huiles, des solvants ou d'autres liquides issus de déchets de l'industrie qu'il faut éliminer. Le développement de l'usage de déchets broyés à partir de sources de biomasse se poursuit.

La substitution aux combustibles traditionnels représente outre une économie de prélèvement des ressources naturelles, un important effet de levier pour la diminution des émissions de CO<sub>2</sub>.

L'utilisation des combustibles de substitution a représenté en 2013, 20,3 % de la consommation globale de combustibles, dont 7,2 % de biomasse. Ceci traduit une amélioration importante par rapport au chiffre de 17,7 % mesuré en 2012 et de 15,6 % en 2011.

### RÉPARTITION DES COMBUSTIBLES (ACTIVITÉ CIMENT)



## 4.4. TABLE DE CONCORDANCE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

Entre le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 et les informations du rapport annuel.

### Informations sociales

	N°	Informations requises par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	Parties correspondantes du rapport annuel
<b>a) Emploi</b>	1	L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	4.1.3.
	2	Les embauches et les licenciements	4.1.3.
	3	Les rémunérations et leur évolution	4.1.4.
<b>b) Organisation du travail</b>	4	L'organisation du temps de travail	4.1.5.
	5	L'absentéisme	4.1.5.3.
<b>c) Relations sociales</b>	6	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	4.1.6.
	7	Le bilan des accords collectifs	4.1.6.
<b>d) Santé et sécurité</b>	8	Les conditions de santé et de sécurité au travail	4.1.1.2.
	9	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	4.1.1.3.
	10	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	4.1.1.1.
<b>e) Formation</b>	11	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	4.1.2.
	12	Le nombre total d'heures de formation	4.1.2.
<b>f) Égalité de traitement</b>	13	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	4.1.7.1.
	14	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	4.1.7.2.
	15	La politique de lutte contre les discriminations	4.1.7.3.
<b>g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives :</b>	16	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	4.1.7.3.
	17	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	4.1.7.3.
	18	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	4.1.7.3.
	19	à l'abolition effective du travail des enfants	4.1.7.3.

**Informations environnementales**

	N°	Informations requises par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	Parties correspondantes du rapport annuel
<b>a) Politique générale en matière environnementale</b>	20	L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière environnement	4.3.2.
	21	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	4.3.2.
	22	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	4.3.2.
	23	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours	4.3.2.
<b>b) Pollution et gestion des déchets</b>	24	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	4.3.4.1.
	25	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	4.3.2.
	26	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	4.3.2.
<b>c) Utilisation durable des ressources</b>	27	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	4.3.5.3.
	28	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	4.3.5.4.
	29	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	4.3.6.
	30	L'utilisation des sols	4.3.5.1.
<b>d) Changement climatique</b>	31	Les rejets de gaz à effet de serre	4.3.4.2.
	32	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	4.3.4.1.
<b>e) Protection de la biodiversité</b>	33	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	4.3.5.2.

**Informations sociétales**

	N°	Informations requises par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012	Parties correspondantes du rapport annuel
a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société :	34	en matière d'emploi et de développement régional	4.2.2.
	35	sur les populations riveraines ou locales	4.2.2. 4.2.3.
b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	36	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	4.3.3.
	37	Les actions de partenariat ou de mécénat	4.2.1.
c) Sous-traitance et fournisseurs	38	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	4.2.4.1.
	39	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	4.2.4.1.
d) Loyauté des pratiques	40	Les actions engagées pour prévenir la corruption	4.2.4.2.
	41	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	4.2.5.
	42	Les autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme	4.2.4.1.

## 4.5. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société, (ci-après le « Référentiel ») et disponible sur demande au siège de la société.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires et le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité en conformité avec la norme professionnelle de maîtrise de la qualité qui régit notre profession.

### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre décembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ 3 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

### 1. Attestation de présence des Informations RSE

En conformité avec la norme professionnelle applicable aux attestations particulières et avec l'Arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.
- Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce.
- En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du code de commerce.

- Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## 2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

En conformité avec la norme professionnelle applicable aux attestations particulières, avec l'Arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et avec la norme « International Standard on Assurance Engagements » ISAE 3000, nous avons effectué les travaux suivants :

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes <sup>(1)</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante et des sites, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en oeuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites que nous avons sélectionnés <sup>(2)</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en oeuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 45% des effectifs, et entre 26% et 76% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

## Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris, le 8 mars 2014

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Alban Audrain

Associé - Responsable RSE

(1) Effectifs (nombre et répartition), les embauches et les licenciements, l'absentéisme, les accidents du travail (fréquence et gravité), le nombre d'heures de formation, rejets dans l'air (poussières, SO<sub>x</sub>, NO<sub>x</sub>), la consommation d'eau, la consommation d'énergies (électricité et combustibles), l'utilisation des sols (nombre et proportion de carrières avec plan de réaménagement), les émissions de gaz à effet de serre.

(2) Sites en France et en Turquie

# INFORMATIONS JURIDIQUES

# 5

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE	150
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ VICAT SA	156
TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 6 MAI 2014	157
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE	160

## RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- de la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président et du Directeur Général.

### 1. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois. L'agenda et l'ordre du jour des réunions du Conseil ont été les suivants :

#### Séance du 24 février 2013 :

- Présentation du rapport d'activité ;
- Approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2012 ;
- Compte-rendu des rapports des comités du Conseil d'Administration (Comités d'Audit et des Rémunérations) ;
- Approbation du rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne ;
- Présentation du budget 2013 ;
- Programme de rachat d'actions ;
- Affectation des actions détenues en propre ;
- Délégations de pouvoirs en application du programme de rachat d'actions ;
- Renouvellement d'un commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement d'un commissaire aux comptes suppléant ;
- Affectation du résultat ;
- Autorisation d'émettre un emprunt obligataire et délégation de pouvoirs ;
- Autorisation pour constituer des garanties ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et fixation de l'ordre du jour ;
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil, excepté P&E Management, ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

#### Séance du 1<sup>er</sup> août 2013 :

- Rapport d'activité ;
- Analyse et approbation des comptes sociaux et consolidés à fin juin 2013 ;
- Prévisions au 31 décembre 2013 ;
- Benchmark des Sociétés cimentières ;
- Stratégie ;
- Nominations ;
- Approbation d'un règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- Compte rendu du Comité d'Audit ;
- CO<sub>2</sub> : problématique et évolution de la réglementation ;
- Stratégie marketing, actions et objectifs, impact sur les ventes ;
- Autorisation d'émettre des garanties et délégation de pouvoirs ;
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Chaque administrateur s'était vu adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ont été établis à l'issue de chaque réunion.

#### Composition du Conseil d'Administration :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou six ans.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration était composé de 10 membres dont la liste figure en annexe du présent rapport. Elle indique en outre, la liste des mandats exercés par chacun des administrateurs dans d'autres sociétés du Groupe.

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion, en matière sociale et dans les domaines financiers.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration comptait parmi ses membres six administrateurs indépendants : M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem), M. Jacques Le Mercier, M. Pierre Breuil, M. Bruno Salmon et M. Xavier Chalandon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

En application de la loi du 27 janvier 2011 relative au principe de représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'Administration, il est rappelé que Madame Sophie Sidos est membre du Conseil. Par ailleurs, le Conseil recherche l'équilibre souhaitable à sa composition afin de répondre aux obligations visées dans le respect des échéances prescrites par la loi. À cet effet, il sera proposé au Conseil d'Administration, lors de sa séance du 7 mars 2014, de nommer Madame Sophie Fégueux en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans, en remplacement de la société P&E Management représentée par M. Paul Vanfrachem, dont le mandat arrivera à expiration lors de la prochaine Assemblée Générale.

### **Fonctionnement du Conseil d'Administration :**

Le Conseil d'Administration a adopté lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> août 2013 un règlement Intérieur applicable à tous les administrateurs actuels ou futurs dont l'objet est de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires et de préciser :

- le rôle du Conseil ;
- la composition du Conseil ;
- l'expérience et l'expertise des membres du Conseil – Formation ;
- les critères d'indépendance des administrateurs ;
- le fonctionnement des organes de direction ;
- les modalités de réunion du Conseil d'Administration ;
- l'information des membres du Conseil ;
- la rémunération du Conseil d'Administration ;
- les comités du Conseil ;
- les droits et obligations des administrateurs ;
- l'évaluation du fonctionnement du Conseil ;
- les modifications du règlement intérieur.

### **Comités du Conseil d'Administration :**

Le Conseil d'Administration dispose d'un Comité d'Audit et d'un Comité des Rémunérations. Les comités sont composés de trois membres, tous administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de

leurs compétences. Les membres des comités sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Ils sont rééligibles.

Les membres des comités peuvent être révoqués à tout moment par le Conseil d'Administration, lequel n'a pas à justifier sa décision. Un membre d'un comité peut renoncer à ses fonctions sans avoir à motiver sa décision.

Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Le Président du comité veille au bon fonctionnement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les convocations, la tenue des réunions, l'information du Conseil d'Administration.

Chaque comité désigne un secrétaire choisi parmi les trois membres ou extérieur au comité et au Conseil d'Administration.

La composition des comités est la suivante :

#### **Composition du Comité d'Audit :**

- M. Raynald Dreyfus, Président du comité ;
- M. Jacques Le Mercier ;
- M. Pierre Breuil.

#### **Composition du Comité des Rémunérations :**

- M. Paul Vanfrachem, Président du comité ;
- M. Raynald Dreyfus ;
- M. Xavier Chalandon.

#### **Modalités de fonctionnement des Comités :**

Réunions :

**Comité d'Audit** : deux fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration ;

**Comité des Rémunérations** : une fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration.

Les propositions des comités sont adoptées à la majorité des membres présents, chaque membre disposant d'une voix. Les membres ne peuvent se faire représenter aux séances des comités.

Les délibérations des comités sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial. Chaque comité rend compte au Conseil d'Administration de ses travaux.

Le Conseil d'Administration peut allouer aux membres des comités une rémunération ou des jetons de présence.

#### **Missions du Comité d'Audit :**

Les attributions du Comité d'Audit consistent notamment à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, (et porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées) ;

- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations consolidées ;
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- examiner les candidatures des commissaires aux comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- examiner, chaque année les honoraires des commissaires aux comptes ainsi que leur indépendance.

Le Comité d'Audit s'est réuni deux fois en 2013 avec un taux de participation de 100 % et a procédé à l'examen des points suivants :

#### Séance du 15 février 2013 :

- Calendrier et information financière ;
- Comptes annuels 2012 ;
- Réglementation RSE ;
- Audit de sécurisation des moyens de paiement et avancement du projet HORUS ;
- Gestion du risque client ;
- Audit Interne ;
- Audit et commissariat aux comptes.

#### Séance du 26 juillet 2013 :

- Calendrier et information financière ;
- Comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2013 ;
- Évolution comptable et réglementaire ;
- Évolution du projet Horus et évolution des plateformes de communication et du réseau ;
- Gestion des risques et revue de la cartographie ;
- Audit interne.

### Missions du Comité des Rémunérations :

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications...) et notamment leur montant et leur répartition ;
- d'étudier les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions du prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la société en faveur des dirigeants et des salariés ;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, assurance invalidité, assurance décès, rente éducation, assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois en 2013 avec un taux de participation de 100 % et a procédé à l'examen des points suivants :

#### Séance du 19 février 2013 :

- Statistique sur les rémunérations ;
- Périphériques de la rémunération.

## 2. PROCÉDURE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne dans le Groupe s'articule notamment autour :

- du Service Normes et Procédures chargé d'émettre ou d'actualiser les normes comptables et financières applicables dans le Groupe ;
- du contrôle financier rattaché à la Direction financière et en charge de veiller à l'application des normes, procédures, règles et bonnes pratiques ;
- du contrôle de gestion rattaché aux Directions générales des différentes activités ;
- de l'Audit Interne rattaché au Directeur Général du Groupe.

Un guide du contrôle interne a été diffusé à l'ensemble du management opérationnel et des équipes administratives et financières du Groupe en 2012. Il présente les obligations légales et les définitions en matière de contrôle interne et pose les bases et principes à respecter pour assurer les meilleures garanties d'un contrôle interne de qualité.

En outre, dans certaines filiales, un collaborateur occupera, à temps plein ou à temps partiel, la fonction de responsable du contrôle interne.

À ce titre, il sera chargé de l'évaluation des procédures en place, de leur application. Il coordonnera également le suivi des recommandations émises par les auditeurs externes et l'Audit Interne.

### Définition et objectifs du contrôle interne

Selon le cadre de référence de l'AMF, auquel la Société a choisi de se référer, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Ce dispositif consiste en un ensemble de moyens, de comportements de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques du Groupe, qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations, et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Il doit lui permettre également de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

## Périmètre d'application

Le périmètre retenu en matière de contrôle interne est la Société mère et l'ensemble des filiales qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement.

## Description des composantes du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est fondé sur une organisation interne adaptée à chaque activité du Groupe et caractérisée par une forte responsabilisation du management opérationnel par la Direction.

Le Groupe met en œuvre au niveau de ses filiales, des procédures et modes opératoires relatifs notamment à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et prenant en compte les risques inhérents à chacun des métiers et marchés sur lesquels le Groupe est présent, dans le respect des directives et règles communes définies par le Groupe.

En terme d'outils de traitement de l'information, le Groupe pilote et contrôle le déroulement de ses activités industrielles (notamment approvisionnements, production, maintenance), commerciales (ventes, expéditions et crédit clients), et les retranscrit en informations comptables à l'aide de progiciels intégrés reconnus comme des standards du marché ou d'applications spécifiques développées par la Direction des systèmes d'information du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe a engagé depuis 2009 une modernisation progressive de ses systèmes d'information visant à harmoniser les outils utilisés, renforcer la sécurité et la rapidité du traitement des données et des transactions sur un socle technique uniformisé, développer des pôles d'expertise partagés, et faciliter l'intégration des nouvelles entités. Cette refonte porte d'une part sur les infrastructures techniques, et d'autre part sur les processus transactionnels et les applications supportant ces processus. Elle a conduit le Groupe à mettre en place le progiciel de gestion intégré SAP sur la Société Vicat SA en France. Ce progiciel est à présent utilisé pour l'ensemble des activités de cette société. En 2014, le déploiement sur les filiales « Béton & Granulats » sera effectué. Ce projet sera étendu dans les prochaines années aux autres activités françaises puis internationales du Groupe.

La Société dispose d'un système de pilotage par la Direction générale et les directions fonctionnelles concernées, permettant une prise de décision éclairée et rapide.

Ce système comprend :

- des rapports quotidiens de production des usines ;
- des revues d'activité hebdomadaires par les directions opérationnelles (pays ou filiale) ;
- des revues mensuelles opérationnelles et financières (performances usines, tableaux de bord industriels et commerciaux) analysées par le contrôle financier Groupe en référence au budget et à l'exercice précédent ;

- des arrêtés mensuels des résultats consolidés décomposés par pays et par branches d'activité, rapprochés du budget ;
- des situations mensuelles consolidées de trésorerie et d'endettement, décomposées par pays et par branches d'activité ;
- des visites régulières de la Direction générale dans l'ensemble des filiales au cours desquelles lui sont présentés les résultats et le déroulement des opérations commerciales et industrielles, lui permettant d'évaluer la mise en œuvre des directives, de faciliter les échanges et la prise de décision.

En 2014, comme en 2013, la démarche d'amélioration continue des systèmes décisionnels se poursuit.

## Analyse et gestion des risques

La gestion des risques est intégrée dans les responsabilités des différents niveaux de management opérationnel. Les différents reportings d'activités décrits plus hauts intègrent, le cas échéant, des éléments sur les risques.

Les risques majeurs sont ensuite analysés et le cas échéant, gérés avec la Direction générale. Une synthèse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé est présentée chaque année au chapitre 6 du document de référence publié par la Société et vise notamment :

- les risques industriels dont ceux liés aux équipements industriels et à des défauts de qualité des produits et ceux liés à l'environnement ;
- les risques de marché et notamment : les risques de change, les risques de conversion, les risques de liquidité et les risques de taux d'intérêts.

Une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis, au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe. Cette matrice des risques est régulièrement examinée et le cas échéant, actualisée.

La Direction de l'audit interne est rattachée à la Direction générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

La mise en œuvre des plans d'actions fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Audit Interne sur un tableau de bord spécifique.

### 3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 2 août 2012, sur proposition de son Président, d'adhérer au Code de gouvernement d'entreprise Middlednext publié en décembre 2009 disponible sur le site [www.middlednext.com](http://www.middlednext.com)

Par conséquent et depuis l'exercice 2012, le Code Middlednext est le code de référence pour l'élaboration du présent rapport (voir déclaration de gouvernance à la section 4.2.1.4, du document de référence).

### 4. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

#### Politique de la rémunération des mandataires sociaux

Considérant que les recommandations relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées répondent à des principes de bonne gouvernance dans le cadre desquelles la Société s'est toujours inscrite, elle a pris la décision d'appliquer ces recommandations.

La position de la Société vis-à-vis de ces recommandations est la suivante :

- des dispositions ont été prises pour que les dirigeants mandataires sociaux ne soient pas liés à la Société par un contrat de travail ;
- aucune indemnité de rupture n'est prévue pour les dirigeants mandataires sociaux ;
- les régimes de retraite supplémentaires en vigueur dans la Société et dont bénéficient les mandataires sociaux et certains dirigeants non mandataires font l'objet d'un encadrement strict. Le montant de la retraite additionnelle ne peut notamment pas conduire les bénéficiaires à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60 % du salaire de référence ;
- la Société n'a pas mis en place de politique d'options d'achat ou de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance ;
- conformément aux recommandations en matière de transparence sur tous les éléments de la rémunération, la Société adoptera la présentation recommandée par son référentiel et rendra publique cette information, notamment dans son document de référence.

Les rémunérations actuelles des mandataires sociaux sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

#### Politique de détermination de la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux

Le Président du Conseil d'Administration a, conformément aux recommandations sur le gouvernement d'entreprise, veillé au respect des principes suivants :

##### A) EXHAUSTIVITÉ

La détermination des rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux a été retenue et appréciée globalement pour chacun d'entre eux. Elle intègre :

- une rémunération fixe ;
- des jetons de présence ;
- un régime de retraite sur complémentaire ;
- des avantages en nature.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une rémunération variable, ni d'options d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions, ni d'indemnités de départ.

##### B) MARCHÉ DE RÉFÉRENCE/MÉTIER

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux ont été comparées par rapport aux rémunérations publiées par les sociétés et groupes français du même secteur, ainsi que par rapport à des sociétés industrielles pouvant faire l'objet d'une comparaison par leur niveau de chiffre d'affaires ou de résultats. Il en ressort que les rémunérations actuelles sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

##### C) COHÉRENCE

La cohérence des rémunérations entre les différents dirigeants non mandataires sociaux a pu être vérifiée eu égard aux critères suivants :

- expérience professionnelle et formation ;
- ancienneté ;
- niveau de responsabilité.

##### D) SIMPLICITÉ ET STABILITÉ DES RÈGLES

L'absence de rémunération variable et d'attribution d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permet une simplicité et une stabilité des règles d'établissement des rémunérations.

##### E) MESURE

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux, compte tenu de leurs montants et de leur nature essentiellement fixe, sont compatibles avec l'intérêt général de l'entreprise et sont conformes aux pratiques du marché dans le secteur d'activité.

#### Politique d'attribution d'options d'actions et d'attribution gratuite d'actions

La Société n'a pas mis en place de politique d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

## 5. PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ne fait pas l'objet de modalités particulières et est régie par la loi et l'article 25 des statuts de la Société ci-après reproduit :

Article 25 - Assistance et représentation aux Assemblées

*Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit.*

*L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.*

*La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action.*

## 6. POUVOIRS DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration du 7 mars 2008, conformément à l'article 21 des statuts de la Société, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

M. Jacques Merceron-Vicat a été renouvelé dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions de Directeur Général jusqu'à l'Assemblée Générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et à ceux du Directeur Général.

Il sera proposé au Conseil d'Administration lors de sa séance du 7 mars 2014 :

- de prendre acte de la décision de M. Jacques Merceron-Vicat de cesser ses fonctions de Président du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2014 ;
- de décider, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société, d'opter pour une réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2014 ;
- de nommer M. Guy Sidos en qualité de Président du Conseil d'Administration avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 6 mai 2014 et de le confirmer dans ses fonctions de Directeur Général ;
- de nommer M. Jacques Merceron-Vicat Président d'Honneur de la Société.

Fait à Paris

Le 24 février 2014

Le Président du Conseil d'Administration

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ VICAT SA

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vicat SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.  
Bertrand Desbarrières  
Associé

Chamalières, le 7 mars 2014

**Wolff & Associés S.A.S.**  
Patrick Wolff  
Associé

## TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 6 MAI 2014

### RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

##### *(Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013)*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013, approuve les comptes annuels de l'exercice considéré, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle arrête le résultat bénéficiaire de cet exercice à 224 461 751 euros.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

#### DEUXIÈME RÉSOLUTION

##### *(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013)*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du Groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2013, approuve les comptes consolidés de l'exercice considéré, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle arrête le résultat consolidé du Groupe de cet exercice à 123 241 000 euros, dont un résultat net part du Groupe de 120 259 000 euros.

#### TROISIÈME RÉSOLUTION

##### *(Affectation des résultats et fixation du dividende)*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'existence de bénéfices distribuables, approuve l'affectation et la répartition de ces bénéfices proposées par le Conseil d'Administration :

■ bénéfice de l'exercice 2013	224 461 751 €
■ report à nouveau antérieur	201 333 800 €
■ total	425 795 551 €

#### Affectation :

■ dividende	67 350 000 €
(sur la base du capital social actuel de 44 900 000 actions de 4 € de valeur nominale)	
■ dotation aux autres réserves	153 445 551 €
■ report à nouveau	205 000 000 €

et fixe, en conséquence, le dividende à distribuer au titre de l'exercice 2013, à une somme brute (hors prélèvements) de 1,50 euro par action.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 16 mai 2014, au siège social et au guichet des banques, dans le cadre des dispositions relatives à la dématérialisation des valeurs mobilières.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les dividendes distribués par action, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants, à nombre d'actions comparables :

#### Exercice Dividende distribué

■ 2010	1,50 €
■ 2011	1,50 €
■ 2012	1,50 €

Il est rappelé que le montant des dividendes mentionnés tient compte de toutes les actions existantes. Lors de la mise en paiement, les dividendes sur actions propres seront affectés au compte « report à nouveau ».

Les dividendes ouvrent droit à l'abattement aux taux et conditions prévus à l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

#### QUATRIÈME RÉSOLUTION

##### *(Approbation des conventions réglementées)*

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conventions dont il est fait état dans ce rapport.

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

##### *(Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la Société et approbation du programme de rachat d'actions)*

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise du rapport spécial du Conseil d'Administration et de la description du programme de

rachat d'actions qui figure dans le rapport annuel, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à acheter, conserver ou transférer les actions de la Société, sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur, et notamment dans le respect des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers, en vue (sans ordre de priorité) :

- a) d'attribuer ou de céder des actions aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de l'intéressement ;
- b) d'assurer l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- c) de conserver les actions de la Société et de les remettre ultérieurement à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers ;
- d) d'annuler des actions dans la limite légale maximale, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que :

- le prix unitaire d'achat ne devra pas être supérieur à 100 euros par action (hors frais d'acquisition) ;
- le total des actions détenues ne dépassera pas 10 % du capital social de la société, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Cette limite sera égale à 5 % du capital social concernant l'objectif visé au (c) ci-dessus. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la limite de 10 % correspond, compte tenu des actions déjà possédées par la Société, à un nombre maximum de 3 643 974 actions de 4 euros de nominal représentant un montant maximum de 364 397 400 euros.

En application de la présente résolution, dans les limites autorisées par la réglementation en vigueur, les actions pourront être acquises, cédées, échangées ou transférées, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, sur tous marchés et de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, ces moyens incluant le recours à des instruments financiers dérivés et à des bons.

L'Assemblée Générale décide que le Conseil d'Administration pourra utiliser la présente résolution à tout moment pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée Générale, y compris en période d'offre publique, dans les limites et sous réserve des conditions et périodes d'abstention prévues par la loi et le Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

La présente autorisation annule et remplace celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2013, pour sa durée restant à courir.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à l'effet de :

- mettre en œuvre la présente autorisation et poursuivre l'exécution du programme de rachat d'actions, affecter ou réaffecter, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires, les actions acquises aux différents objectifs poursuivis ;
- procéder aux ajustements du prix unitaire et du nombre maximum de titres à acquérir en proportion de la variation du nombre d'actions ou de leur valeur nominale résultant d'éventuelles opérations portant sur les capitaux propres de la société ;
- passer tous ordres de bourse sur tous marchés ou procéder à des opérations hors marché ;
- conclure tout accord en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers et de tout autre organisme ;
- effectuer toutes autres formalités et de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration devra informer l'Assemblée Générale des opérations réalisées en application de la présente autorisation.

## SIXIÈME RÉSOLUTION

### ***(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Le Mercier)***

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Le Mercier pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

## SEPTIÈME RÉSOLUTION

### ***(Nomination de Madame Sophie Féguéux en qualité d'administrateur)***

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Madame Sophie Féguéux, en qualité d'administrateur, en remplacement de la société P&E Management dont le mandat arrivait à expiration, pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

## HUITIÈME RÉSOLUTION

### ***(Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire)***

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire du Cabinet KPMG S.A. pour une durée de six exercices. Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

**NEUVIÈME RÉSOLUTION*****(Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes suppléant)***

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Exponens Conseil et Expertise pour une durée de six exercices. Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

**DIXIÈME RÉSOLUTION*****(Pouvoirs)***

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente séance, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

**RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE****ONZIÈME RÉSOLUTION*****(Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés)***

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration :

- prend acte que suivant les dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, tous les trois ans, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée

dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail,

- mais considère que ces dispositions très générales sont dépourvues d'utilité en ce qui concerne la société en raison du régime de participation des salariés institué depuis très longtemps dans celle-ci et de la possibilité pour ces salariés d'adhérer au plan d'épargne du Groupe.

Toutefois, pour se conformer aux dispositions légales, elle autorise le Conseil d'Administration à augmenter le capital social en numéraire aux conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, s'il le juge utile.

Le nombre total d'actions qui pourront être souscrites ne pourra pas dépasser 0,5 % du capital social.

L'Assemblée Générale décide de renoncer expressément au droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions nouvelles à émettre au bénéfice des salariés adhérents au Plan d'épargne du Groupe.

Cette autorisation est valable 36 mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'arrêter l'ensemble des modalités de la ou des opérations à intervenir, et notamment de déterminer le prix d'émission des actions nouvelles ; elle lui confère tous pouvoirs à l'effet de constater l'augmentation ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, modifier les statuts en conséquence et, généralement faire le nécessaire.

**DOUZIÈME RÉSOLUTION*****(Pouvoirs)***

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente séance, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2014 - Résolution n° 11

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant maximum de 0,5 % du capital social réservée aux salariés de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 36 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 mars 2014

**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.  
Bertrand Desbarrières  
Associé

Chamalières, le 7 mars 2014

**Wolff & Associés S.A.S.**  
Patrick Wolff  
Associé

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

Partie financière imprimée sur papier blanc des Papeteries de Vizille.



**Société anonyme au capital de 179 600 000 euros**

Siège social :

Tour Manhattan - 6, place de l'Iris - 92095 Paris-La Défense Cedex

Tél. : 01 58 86 86 86 - Fax : 01 58 86 87 87

RCS Nanterre 057 505 539 - SIREN 057 505 539

Des exemplaires du présent Document de Référence  
sont disponibles sans frais auprès de Vicat,  
ainsi que sur les sites internet de Vicat ([www.vicat.fr](http://www.vicat.fr))  
et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).